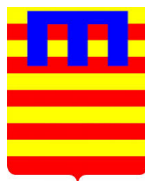




PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE (CLE)

2025 - 2030



**Administration communale de Remicourt
Rue Nouvelle Percée 5
4350 REMICOURT**



SOMMAIRE

INTRODUCTION



Préambule



Cadre légal



Présentation de la commune

ETAT DES LIEUX



Opérateurs subventionnés



Opérateurs partenaires



Méthodologie



Constats et besoins relevés dans l'état des lieux



Du côté des parents



Du côté des enfants



Du côté des ados



Du côté des professionnels

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE



Objectifs du programme CLE

PARTIE GENERALE



Modalités de collaboration entre les opérateurs



Modalités d'information aux usagers potentiels



Modalités de répartition des moyens communaux et publics



Partenariats Automne-détente (PAD)

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION



Préambule

Depuis de nombreuses années, la commune de Remicourt s'est engagée activement dans la mise en œuvre du décret ATL (Accueil Temps Libre), témoignant ainsi de sa volonté constante d'offrir un cadre de qualité pour l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire.

Le premier programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) a été agréé le 1er février 2005. Ce travail de coordination, mené en étroite collaboration avec les partenaires locaux, s'est poursuivi au fil des années. Le dernier programme en date a été agréé le 1er février 2020 et arrive à échéance en 2025.

C'est dans cette dynamique de continuité et d'amélioration que la commune élabore actuellement son nouveau programme CLE pour la période 2025-2030. Celui-ci s'appuie sur les acquis des précédents plans d'actions tout en intégrant les besoins actuels des familles, des enfants, les évolutions du secteur et les orientations régionales en matière d'accueil temps libre.

À travers ce nouveau programme, Remicourt réaffirme son engagement pour un accueil de qualité, accessible, inclusif et en adéquation avec les attentes des enfants, des parents et des acteurs de terrain.

Le Programme CLE

= **Programme de Coordination Locale pour l'Enfance**

- Outil ayant pour objectif de structurer l'offre d'accueil sur la commune
 - de manière à répondre collectivement aux besoins révélés par l'état des lieux
- Vise le développement d'initiatives existantes ou la création de nouvelles initiatives, par le biais
 - D'un effort d'1 ou plusieurs opérateurs
 - De collaborations et de partenariats



L'agrément du Programme CLE permet l'agrément et le subventionnement par l'ONE des opérateurs d'accueil qui y participent

Pour la cinquième fois, la commune engage un état des lieux et une analyse des besoins sur son territoire.

Cette démarche régulière, initiée il y a près de vingt ans, permet de suivre l'évolution de l'offre d'accueil ainsi que les attentes des usagers et des professionnels. Elle constitue un outil précieux pour adapter les politiques locales en fonction des transformations sociales, démographiques et territoriales observées au fil du temps. En maintenant cette dynamique d'évaluation, la commune affirme sa volonté de construire des réponses toujours plus pertinentes et en phase avec les besoins réels de sa population.

L'Etat des lieux - Analyse des besoins

- L'analyse des besoins a pour but de faire évoluer le secteur de l'Accueil Temps Libre dans la commune et de mettre en exergue les différents besoins à combler ou améliorations à apporter
- Les résultats de l'analyse pourront aider
 - à la prise de décisions et aux choix d'actions prioritaires à mettre en place avec la réalité de terrain
 - à mettre en évidence les demandes exprimées par les enfants, les parents et les professionnels



➤ Diagnostic de l'Accueil Temps Libre (ATL) et Perspectives d'Amélioration

Le présent document a pour objectif de faire le point sur la situation actuelle de l'accueil temps libre (ATL) sur le territoire de la commune de Remicourt, d'identifier les pistes de travail prioritaires et de proposer des orientations concrètes afin de consolider et de soutenir le dispositif existant.

Dans une perspective d'amélioration continue, ce travail vise à :

- Recenser les opérateurs d'accueil actifs sur le territoire communal
- Dresser un inventaire des activités proposées aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans
- Analyser les besoins du secteur en tenant compte des avis des enfants, des familles et des professionnels

➤ **Une analyse fondée sur les réalités du terrain**

La collecte de données s'appuie sur une démarche participative intégrant les différents acteurs concernés. L'analyse des besoins a mis en évidence les attentes spécifiques de chacun :

- Les enfants ont exprimé leurs envies en matière d'activités ludiques, sportives ou culturelles
- Les parents ont partagé leurs préoccupations en matière d'accessibilité, de qualité de l'encadrement et de flexibilité horaire
- Les professionnels ont souligné les défis quotidiens rencontrés, les besoins de coordination et les perspectives d'amélioration

Cette analyse qualitative complète l'état des lieux en apportant des informations concrètes sur les manques identifiés, les améliorations à envisager, les partenariats à renforcer ainsi que les attentes en matière de coordination globale.

➤ **Un cadre méthodologique structuré**

Les travaux ont été menés par la coordinatrice ATL, sur base :

- Du décret ATL
- Des recommandations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Et de celles de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ)

La confrontation des données relatives à l'offre existante avec les besoins exprimés permet de dégager des objectifs prioritaires à atteindre dans les cinq prochaines années. Ces objectifs visent une amélioration à la fois qualitative (diversification, encadrement, coordination) et quantitative (augmentation de l'offre, accessibilité géographique et financière).

➤ **Une démarche collective et partenariale**

Le document se veut un outil de coordination locale, structurant les actions autour des axes prioritaires identifiés. Il présente :

- Une vue globale de la commune de Remicourt (superficie, nombre d'habitants, caractéristiques démographiques)
- La liste des opérateurs d'accueil agréés et partenaires
- Une synthèse des besoins recueillis auprès des familles, des enfants et des professionnels

Des annexes viendront compléter ce document, fournissant des données détaillées et des éléments de diagnostic plus approfondis.

Ce travail a été élaboré en collaboration étroite avec les membres de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) de Remicourt, qui l'ont accompagné, enrichi et validé à chaque étape. Il sera ensuite présenté au Conseil communal pour approbation.

En conclusion, ce programme CLE a vocation à être soumis à l'ONE pour agrément. Cette reconnaissance permettra aux opérateurs d'accueil du territoire d'accéder aux subsides correspondants, garantissant ainsi la pérennité et le développement de l'accueil temps libre à Remicourt.



Historique du Décret ATL

- **1999:** Arrêté de la Communauté Française fixant le Code de qualité de l'accueil
- **2001-2003:** Appel à projet ATL en Communauté Française
- **3 juillet 2003:** Vote du Décret ATL
- **26 mars 2009:** Modification du Décret ATL



Fondements du Décret ATL

- Viser l'épanouissement global des enfants
- Favoriser la cohésion sociale en développant l'intégration de publics différents dans un même lieu
- Concilier la vie familiale avec la vie professionnelle
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants



Le concept de temps libre...

Concept très large correspondant à
« l'espace-temps compris entre le milieu scolaire et le milieu familial »



Accueil Temps Libre

- Concerne les **enfants de 2,5 à 12 ans**
- Comprend
 - **Activités autonomes encadrées**
 - **Animations éducatives, culturelles et sportives**
 - **Activités libres: rêver, lire, jouer...**
- Les périodes visées:
 - **Le temps avant et après l'école**
 - **Le mercredi après-midi**
 - **Le week-end**
 - **Les congés scolaires**



La coordination ATL

A pour objectif d'organiser et de structurer
(au niveau communal ou sur le territoire de la commune)



Un accueil de qualité
Pour les enfants de 2,5 à 12 ans



De manière à répondre aux besoins des parents
Tout en favorisant l'épanouissement global des enfants et la cohésion sociale

Coordination ATL regroupe principalement 3 grands acteurs

- **La commune**

- Pivot du dispositif
- Responsable de la coordination de l'offre d'accueil sur la commune



- **Le coordinateur ATL**

- Professionnel engagé par la commune pour soutenir la mise en œuvre de la coordination sur le terrain



- **La Commission Communale de l'Accueil**

- Organe de concertation locale, d'analyse, d'impulsion... qui réunit tous les acteurs de terrain concernés par l'accueil temps libre





La coordination ATL c'est...

La **dynamique** selon laquelle **tous les acteurs de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans** présents sur le territoire de la commune

Se regroupent, se mettent en relation et travaillent ensemble

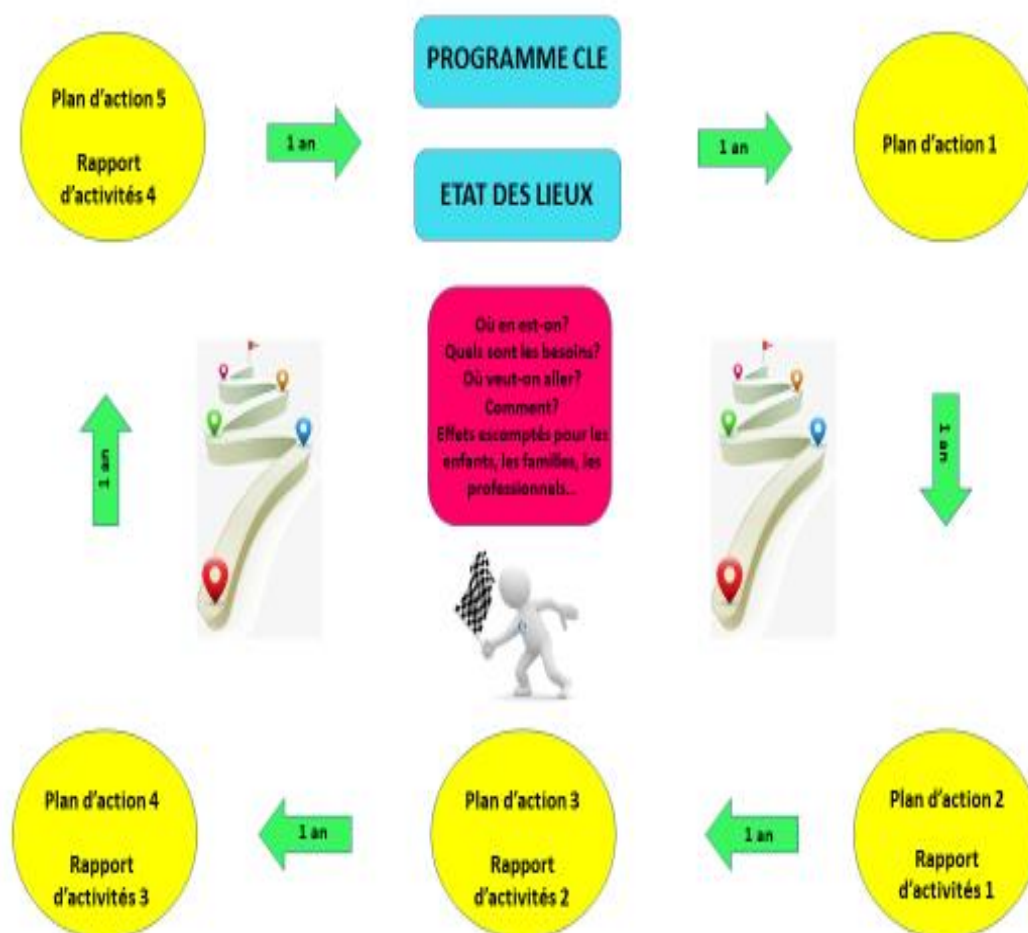
Avec l'**objectif commun**:

- **D'harmoniser** l'offre d'accueil
- Et de la **développer** quantitativement et qualitativement afin de **répondre aux besoins** des parents, des enfants et des professionnels



Cycle de l'ATL dans une commune

- Elaboration d'une **convention** à signer **entre la commune et l'ONE**
- **Réalisation d'un Etat des lieux** ⇒ clarification de l'offre d'activités sur le territoire communal et analyse des besoins de la population locale
- **Elaboration d'un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance** ⇒ programme représentant des axes de travail, pour une période de 5 ans, selon les besoins relevés dans l'Etat des lieux
- **Réalisation annuelle d'un plan d'action et d'un rapport d'activités**



La coordinatrice ATL



Sylvie MASY

☎ **0478/74.20.74**

✉ **atl@remicourt.be**

- Chargée de la mise en place et la dynamisation de la coordination de l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune, dans le respect des législations et des réglementations en vigueur



- Participe à la mise en œuvre d'une politique cohérente de l'accueil de l'enfant pendant son temps libre



- Travaille en partenariat avec tous les opérateurs d'accueil organisant des activités pour les enfants principalement de 2,5 à 12 ans pendant les temps avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires



- Informer la population



La Commission Communale de l'Accueil



= élément central de la coordination ATL



Regroupe les représentants de l'ensemble des acteurs qui ont une implication directe sur le territoire de la commune et qui sont concernés par l'accueil temps libre



Qui compose la CCA?



- Réunit tous les acteurs de terrain dans le but d'améliorer l'accueil temps libre
- Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination
- Lieu d'analyse des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre
- Organe d'impulsion, d'orientation, d'approbation et d'évaluation
 - Analyse l'état des lieux
 - Participation à l'élaboration du Programme CLE
 - Définition, chaque année, d'objectifs prioritaires qui donneront lieu au plan d'action
 - Rapport d'activités
 - ...
- Renouvelée tous les 6 ans (six mois à dater des élections communales)
- Peut se charger
 - Assurer le lien avec les opérateurs, les acteurs concernés et la population
 - Participer à la mise en place de partenariats, au développement d'initiatives nouvelles, au soutien des initiatives de formation...
 - Servir de relais de et vers l'ONE et permettre le partage d'informations
 - Donner un avis sur des propositions pour une politique d'accueil cohérente et globale
 - Donner un avis sur des réponses à des appels à projets
 - ...



Missions légales de la CCA



- Examiner, proposer des modifications et approuver
 - L'état des lieux
 - Le programme CLE
- Définir les objectifs prioritaires du plan d'action annuel et l'évaluer (rapport d'activité)
- Examiner, proposer des modifications et approuver le rapport d'évaluation du programme CLE
- Examiner, proposer des changements et approuver les modifications du programme CLE



Présentation de la commune



La commune de Remicourt est une commune francophone située en Belgique, dans la région de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle fait partie de la Région Wallonne et se trouve dans la Province de Liège, plus précisément en Hesbaye, à quelques kilomètres de Waremme, capitale de la région hesbignonne.



Localisation administrative :

Remicourt fait partie de plusieurs entités administratives importantes :

- Elle appartient à l'arrondissement administratif de Huy-Waremme
- Elle se situe également dans l'arrondissement électoral de Huy-Waremme
- Sur le plan judiciaire, elle relève de l'arrondissement judiciaire de Liège
- Enfin, elle fait partie du canton électoral et judiciaire de Waremme



➤ Un peu d'histoire

La commune de Remicourt, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est née en 1977 suite à la fusion de plusieurs communes. Cette fusion a débuté en janvier 1971, lorsque le village de Lamine s'est unifié avec Remicourt. Puis, six ans plus tard, en 1977, ce sont les villages de Hodeige, Momalle et Pousset qui se sont également joints à Remicourt. Il s'agissait, comme cela se produisit dans de nombreuses communes à l'époque, d'une union forcée, et c'est le nom de Remicourt qui a été retenu pour cette nouvelle entité.



➤ Physionomie de la commune

Le "grand Remicourt" est composé de cinq villages distincts :

- Remicourt
- Lamine
- Momalle
- Hodeige
- Pousset



Superficie : 2283 hectares (22,83 km²)

Voirie : 75,8 kilomètres

Moyens d'accès :

Remicourt bénéficie d'une situation géographique stratégique, avec plusieurs moyens d'accès permettant de rejoindre facilement la commune :

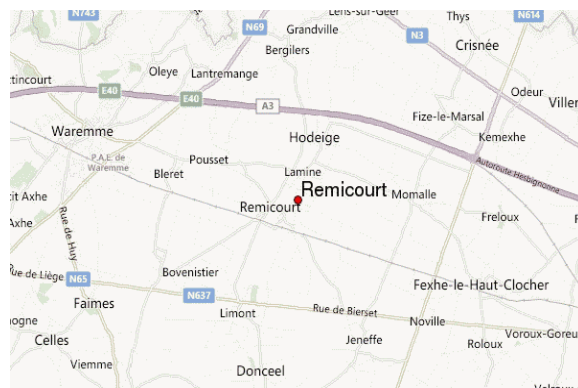
- **Autoroute** : L'autoroute E40 (Liège-Bruxelles) passe à proximité, avec des sorties à Waremme et/ou Crisnée
- **Train** : La ligne Liège-Bruxelles dessert les gares de Remicourt et de Momalle, offrant ainsi un accès facile en train

- **Bus TEC** : La ligne 84 relie Liège à Waremme, avec plusieurs arrêts sur son trajet, dont ceux de Remicourt.

Proximité avec les villes voisines :

La commune de Remicourt se trouve à des distances relativement proches de plusieurs autres villes importantes de la région, notamment :

- 6 km de Waremme
- 14 km de Tongres
- 17 km de Liège
- 18 km de Hannut et de Saint-Trond



➤ Démographie

Population : 6013 habitants au 10 avril 2024

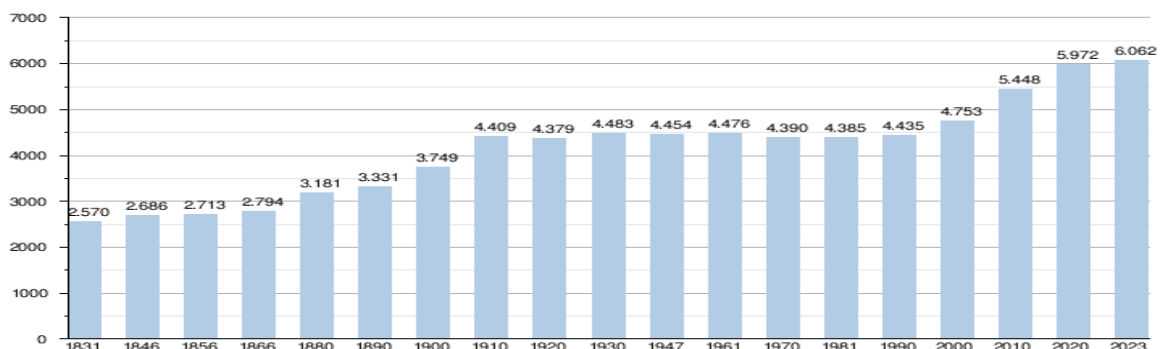


2927



3086

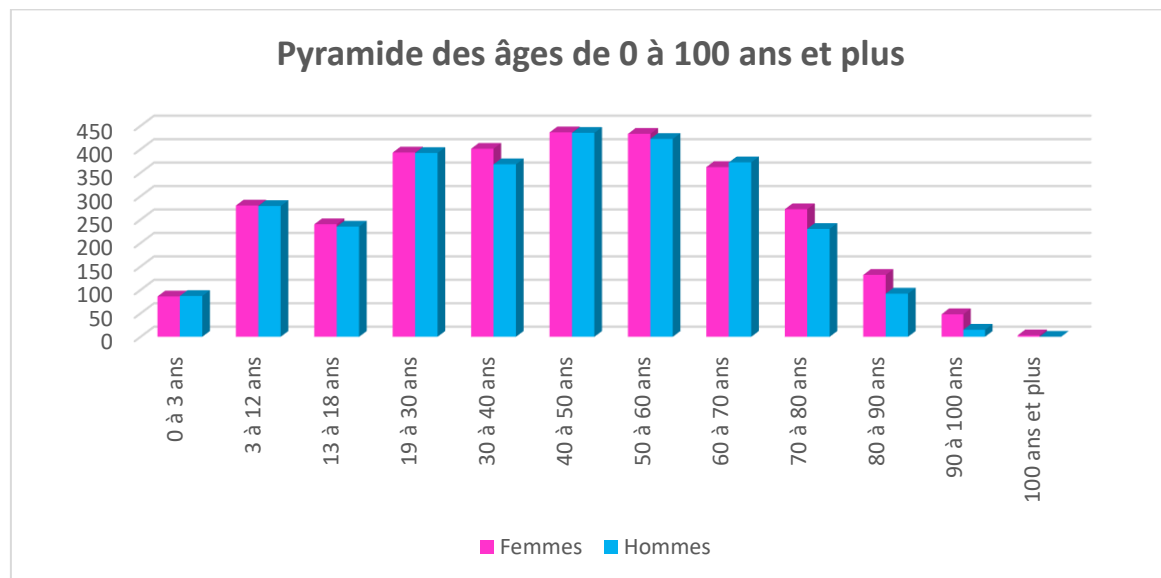
Le graphique suivant reprend sa population résidente au 1^{er} janvier de chaque année.



Les chiffres des années 1846, 1900 et 1947 tiennent compte des chiffres des anciennes communes fusionnées.

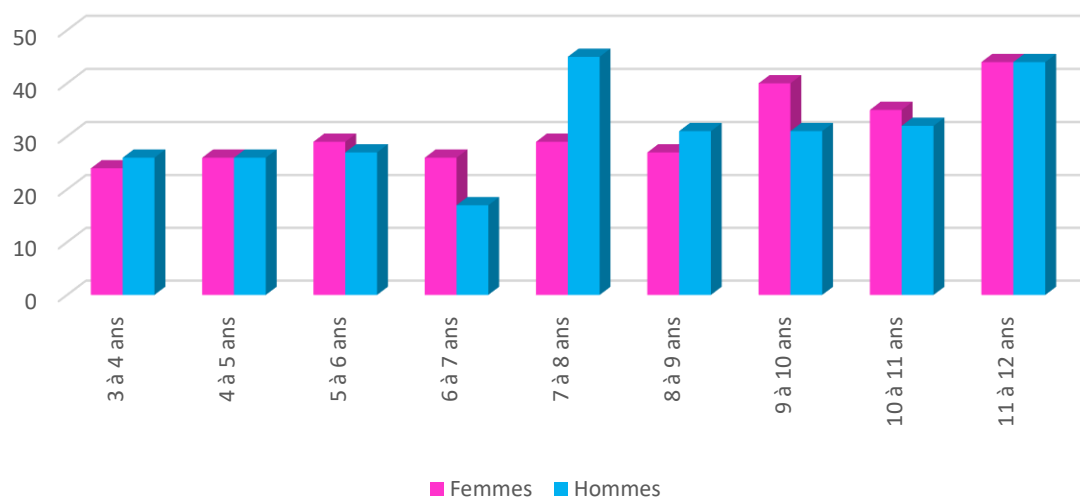
➤ Pyramide des âges

Population : 6013 habitants au 10 avril 2024



	♀	♂
0 à 3 ans	86	87
3 à 12 ans	280	279
13 à 18 ans	240	235
18 à 30 ans	393	392
30 à 40 ans	401	368
40 à 50 ans	436	435
50 à 60 ans	433	422
60 à 70 ans	362	372
70 à 80 ans	272	230
80 à 90 ans	132	92
90 à 100 ans	48	15
100 ans et plus	3	0
TOTAL :	3086	2927

Pyramide des âges de 3 à 12 ans



	♀	♂
3 à 4 ans	24	26
4 à 5 ans	26	26
5 à 6 ans	29	27
6 à 7 ans	26	17
7 à 8 ans	29	45
8 à 9 ans	27	31
9 à 10 ans	40	31
10 à 11 ans	35	32
11 à 12 ans	44	44
TOTAL :	280	279



➤ **Population scolaire au 10/4/2024**



Enseignement communal fondamental mixte de Remicourt

283 élèves

✎ **Implantation de Remicourt (enseignement maternel et primaire)**

	Nombre d'élèves	Elèves domiciliés hors commune
Maternel :	54	13
Primaire :	99	32
Total :	153	45

✎ **Implantation de Momalle (enseignement maternel et primaire)**

	Nombre d'élèves	Elèves domiciliés hors commune
Maternel :	36	13
Primaire :	94	43
Total :	130	56



Ecole maternelle libre des P'tits Pousset

27 élèves

	Nombre d'élèves	Elèves domiciliés hors commune
Maternel :	27	10
Total :	27	10

ETAT DES LIEUX



Opérateurs subventionnés



Administration communale de Remicourt

Pouvoir organisateur : Administration Communale de Remicourt

✉ Rue Nouvelle Percée 5
4350 REMICOURT



Enseignement communal fondamental mixte de Remicourt



Adresse administrative : ✉ Rue Joseph Désir 2
4350 REMICOURT (Momalle)



Implantation de Remicourt (maternel et primaire)

✉ Rue Jules Mélotte 15 à 4350 REMICOURT

Accueil avant et après l'école ainsi que le mercredi après-midi



👋 Implantation de Momalle (maternel et primaire)

✉ Rue Joseph Désir 2 à 4350 REMICOURT (MOMALLE)

Accueil avant et après l'école ainsi que le mercredi après-midi

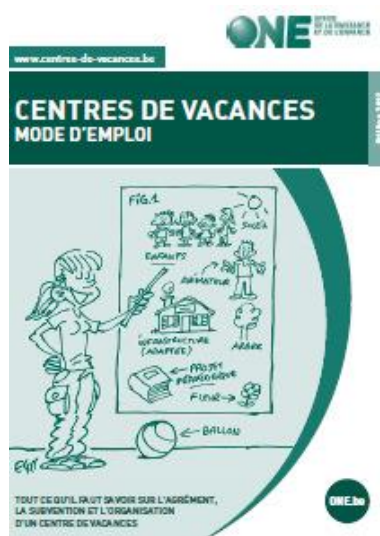


Centre de vacances

👋 Implantation de Remicourt

✉ Rue Jules Mélotte 15 à 4350 REMICOURT

Accueil pendant les vacances scolaires



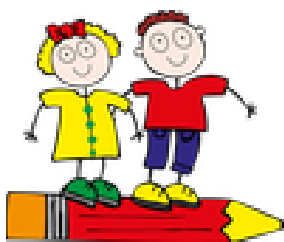


Les Ecoles Catholiques de Waremmes Et Environs

Adresse administrative ✉ Avenue du Prince Régent 30
4300 WAREMME

Pouvoir organisateur : ASBL Les Ecoles Catholiques de Waremmes
et Environs

✉ Avenue du Prince Régent 30
4300 WAREMME.



Ecole maternelle libre « Les P'tits Pousses »

✉ Rue Cardinal Mercier 22 à 4350 REMICOURT (POUSSET)

Accueil avant et après l'école





Opérateurs partenaires



Centre culturel de Remicourt



Bibliothèques communales



Académie de Waremme asbl



Le Hackamore cercle équestre



Unité scout de Remicourt





Méthodologie

L'analyse des besoins en matière d'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre a pour objectif de faire évoluer le secteur de l'Accueil Temps Libre (ATL) dans la commune de Rémicourt, tout en mettant en évidence les différents besoins à combler et les améliorations à apporter.

Afin de réaliser cette analyse de manière précise et pertinente, l'état des lieux a été mené en plusieurs étapes, chacune visant à recueillir des données spécifiques à chaque groupe cible. Une attention particulière a été portée à la définition des stratégies de recueil d'informations, à la création de supports adaptés et à l'utilisation d'outils appropriés pour garantir une vision claire et complète de l'offre et des attentes en matière d'accueil du temps libre.

L'état des lieux a ainsi été réalisé par le biais de différentes enquêtes, chacune adaptée au public concerné :

- Enquête auprès des professionnels de l'accueil
- Enquête auprès des enfants
- Enquête auprès des adolescents
- Enquête auprès des parents



Des questionnaires distincts ont été élaborés pour chaque groupe afin de récolter des informations pertinentes, correspondant aux besoins et aux attentes de chacun.

En complément de ces enquêtes, la coordinatrice ATL, active dans la commune depuis 2012, s'est également rendue sur le terrain pour recueillir des informations de manière directe. Son expérience et sa connaissance approfondie du terrain ont été des atouts précieux pour affiner l'analyse et mieux comprendre les réalités locales de l'accueil du temps libre.

Pour faciliter la participation et garantir un maximum de retours, la coordinatrice a conçu des questionnaires en ligne. La communication autour de cette initiative a été assurée via une affiche contenant des QR codes renvoyant directement aux

questionnaires, accessible à tous les publics concernés. Cette affiche a été largement diffusée pour toucher une audience variée :

- Sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune (Facebook communal et ATL), pour une visibilité auprès des habitants et des usagers réguliers des services
- Dans les commerces et écoles de la commune, afin de s'assurer de la participation des familles locales
- Par mail aux parents dont les enfants ont participé aux stages de vacances, pour inclure les familles les plus engagées dans les activités proposées
- Sur les réseaux sociaux des écoles de l'entité, permettant de toucher les familles et les parents directement impliqués dans la vie scolaire de leurs enfants
- Sur le groupe privé Facebook de l'entité, afin de renforcer la communication au sein de la communauté locale
- Enfin, cette affiche a également été envoyée aux opérateurs locaux, pour recueillir leurs retours et leurs suggestions d'amélioration

Cette démarche a permis de collecter une multitude de données utiles, qui seront analysées pour orienter les futurs choix et les actions à mener en matière d'ATL. L'objectif final est d'offrir un cadre d'accueil optimal, répondant aux besoins de tous les acteurs impliqués et contribuant au bien-être des enfants, des parents et des professionnels.

➤ **Au niveau des professionnels**

Dans le cadre de l'élaboration de l'état des lieux de l'accueil, la coordinatrice ATL a dressé une liste des opérateurs, en s'appuyant à la fois sur les informations transmises par l'administration communale et sur ses propres connaissances du terrain. Afin de collecter des données précises sur l'offre d'accueil existante, un questionnaire spécifique a été élaboré, en tenant compte des éléments requis pour l'état des lieux.

Un courriel explicatif, accompagné d'un lien vers ce questionnaire, a été adressé à l'ensemble des opérateurs identifiés. Soucieuse de s'assurer de la bonne réception de cette démarche, la coordinatrice ATL a également relancé les destinataires à plusieurs reprises. Concernant les écoles, les informations ont été récoltées via des entrevues directes, permettant ainsi d'obtenir des données riches et détaillées.

Par ailleurs, la coordinatrice a complété cette collecte d'informations à l'occasion de différentes rencontres professionnelles, notamment lors des séances du

Conseil d'orientation du Centre culturel, de la Commission Communale de l'Accueil, ainsi que lors d'échanges avec les accueillantes. Forte de son rôle de responsable de projet et de coordinatrice de centre de vacances, elle a également enrichi le travail grâce à son expérience et sa connaissance approfondie du secteur.

Cependant, malgré ces efforts, le taux de réponse des opérateurs reste relativement faible, avec seulement quatre questionnaires recensés à ce jour. Ce faible taux de participation pourrait suggérer la nécessité de revoir la méthode de collecte des données ou d'encourager davantage de retours de la part des opérateurs concernés. Pour améliorer ce taux de réponse à l'avenir, plusieurs pistes d'améliorations pourraient être envisagées :

- Simplification du questionnaire : s'assurer que le questionnaire est concis et clair, afin de le rendre rapide et facile à remplir
- Relances personnalisées : envoyer des relances par mail ou par téléphone, avec une approche plus personnalisée, pourrait inciter les répondants à participer
- Incitations : recevoir un retour sur les résultats de l'enquête, pourrait motiver davantage d'opérateurs à répondre
- Réunions de collecte : profiter de réunions déjà programmées pour recueillir directement les réponses des opérateurs
- Clarification des objectifs : insister sur l'importance de leur participation, notamment en expliquant comment leurs réponses contribueront à l'amélioration de l'offre d'accueil.

Ces actions pourraient permettre d'améliorer la participation et de recueillir des données plus complètes et représentatives à l'avenir.



➤ Au niveau des enfants

Dans le but de mieux cerner les besoins et attentes des enfants, la coordinatrice ATL a élaboré un questionnaire spécifiquement destiné à ce jeune public. Cette démarche vise à recueillir des informations pertinentes, en vue d'adapter et d'optimiser les services qui leur sont proposés.

Pour favoriser une large participation, une stratégie de communication ciblée a été mise en place. Une affiche interactive, munie de QR codes, a été conçue afin de permettre un accès rapide et facile au questionnaire.

Les enfants ont ainsi pu découvrir cette affiche, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs parents.

Cette approche collaborative et numérique permet de recueillir des données précieuses tout en mobilisant activement la communauté autour de l'amélioration continue des services destinés aux enfants.

En parallèle, le questionnaire a été distribué dans les milieux d'accueil. Les animatrices des stages de vacances, les accueillantes ATL dans les écoles communales ainsi que la coordinatrice ATL ont pris le temps d'accompagner les enfants dans la compréhension et la complétion du questionnaire. Les réponses ont été recueillies de manière individuelle ou en groupe, selon le rythme et les besoins de chacun.

Malgré ces efforts de diffusion et d'accompagnement, le taux de réponse reste relativement faible. Au total, seulement 51 questionnaires ont été complétés et recensés.

Voici plusieurs pistes d'amélioration concrètes pour augmenter le taux de réponse à ce type de questionnaire, surtout lorsqu'il s'adresse à des enfants et leurs familles :

- Améliorer la méthode de diffusion
 - Remise papier directe : en plus du format numérique via QR code, distribuer une version papier du questionnaire dans les écoles et milieux d'accueil. Les enfants peuvent alors le compléter sur place ou le ramener à la maison avec une consigne claire
 - Distribution en main propre aux parents : lors des sorties d'école, fêtes scolaires, ou réunions de parents, remettre le questionnaire ou rappeler son existence

- Adapter le format pour les enfants
 - Questionnaire ludique et visuel : rendre le questionnaire plus attractif avec des images, pictogrammes, ou une version interactive (ex : sur tablette avec animations)
 - Sessions de remplissage encadrées : organiser des moments spécifiques pendant les activités ou les temps d'accueil où les enfants sont invités à remplir le questionnaire avec un animateur
- Renforcer la communication
 - Rappels réguliers : envoyer plusieurs rappels via les canaux déjà utilisés (réseaux sociaux, emails, affiches), avec des messages différents pour relancer l'intérêt
 - Mise en avant de l'importance de leur avis : expliquer concrètement pourquoi leur retour est important et ce qu'il permettra d'améliorer
 - Témoignages d'enfants : montrer que d'autres enfants ont participé (ex: "Merci à ceux qui ont déjà donné leur avis !") pour créer un effet d'entraînement



➤ **Au niveau des ados**

Comme pour les enfants, un questionnaire a été spécifiquement conçu pour ce jeune public afin de recueillir leurs avis et leurs besoins. Malheureusement, aucune réponse n'a été enregistrée, ce qui limite l'analyse de leurs attentes et ressentis.

➤ **Au niveau des familles**

Un questionnaire a été conçu pour les parents afin de mieux comprendre leurs besoins en matière d'accueil pour leurs enfants. Malgré une large diffusion (via des affiches interactives, les réseaux sociaux, les commerces, les écoles, les mails, ainsi que le relais par des opérateurs, des parents, des accueillantes, la

coordinatrice ATL et des membres du PO...), le taux de réponse est resté faible, avec seulement 72 questionnaires complétés.

Par ailleurs, la coordinatrice ATL a pu échanger directement avec certaines familles, ce qui a permis de compléter certaines données de manière qualitative.

Voici quelques pistes concrètes pour améliorer la participation lors d'une prochaine diffusion de questionnaire aux parents :

- Amélioration de la diffusion
 - Multicanal renforcé :
En plus des canaux déjà utilisés, envisager :
 - des rappels réguliers (par mail, SMS, ou publications sociales)
 - un message via le bulletin communal ou bulletins papier
 - des notifications via les applications scolaires
 - Temps et moment stratégique :
Lancer le questionnaire à un autre moment et laisser un délai suffisant pour répondre
- Contenu et format du questionnaire
 - Questionnaire court et engageant :
S'assurer qu'il soit rapide à remplir (5 minutes max), avec des questions claires et ciblées. Ajouter une barre de progression peut aussi aider
 - Versions papier et numérique :
Prévoir aussi une version papier pour les familles moins connectées, à remettre via les écoles, le centre de vacances, la crèche...





Constats et besoins relevés dans l'état des lieux

Au sein de notre commune, l'épanouissement et le développement harmonieux de chaque enfant demeurent au cœur de nos priorités. Conscients de l'importance de proposer un cadre propice à leur bien-être, nous avons mis en place le programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance), qui constitue une véritable ligne de conduite pour définir les objectifs à atteindre afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, des parents et des opérateurs.

Toutefois, pour garantir la pertinence et l'efficacité de ce programme, il est essentiel de procéder régulièrement à une évaluation rigoureuse et à une actualisation de nos objectifs. Ces réajustements doivent refléter les évolutions de la société, les attentes changeantes des familles, mais aussi les nouvelles opportunités pédagogiques.

Dans cette dynamique d'amélioration continue, une analyse approfondie a été menée, débouchant sur l'identification des besoins spécifiques en matière d'accueil temps libre (ATL). Ces besoins résultent d'un travail minutieux, nourri par un dialogue ouvert et constructif avec les familles, les enfants, les opérateurs et les professionnels de terrain.

Cette démarche participative nous permet aujourd'hui d'imaginer un programme CLE renouvelé, capable de combler les éventuelles lacunes actuelles et de soutenir le développement de l'ATL dans notre entité. Notre ambition est claire : offrir à chaque enfant un environnement stimulant, sécurisant et enrichissant, dans lequel il pourra s'épanouir pleinement.

Nous tenons toutefois à souligner que l'état des lieux révèle une satisfaction générale quant à l'offre d'accueil actuelle. Les personnes consultées - enfants, parents, professionnels, opérateurs - se disent globalement satisfaites des services proposés, ce qui témoigne de la qualité du travail déjà accompli.

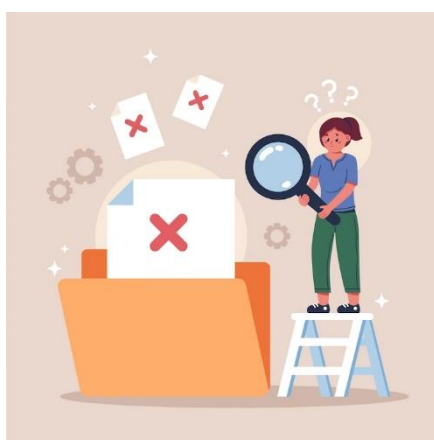
Il convient également de noter que la demande en accueil extrascolaire évolue constamment. L'état des lieux réalisé en 2020, enrichi par une analyse approfondie des besoins, a permis de faire émerger plusieurs demandes non encore rencontrées à ce jour. Ces constats s'appuient sur des données issues de différentes enquêtes, dont la synthèse a été validée par la Commission Communale de l'Accueil en date du 5 juin 2025.

La comparaison entre l'ancien état des lieux et celui récemment établi met en évidence diverses améliorations apportées en matière d'accueil en dehors du

temps scolaire. Ces avancées sont saluées par les parents, qui expriment une satisfaction notable face aux changements entrepris.

Cependant, certaines problématiques subsistent et méritent une attention particulière. Les données recueillies seront précieuses pour orienter les décisions futures et déterminer les actions prioritaires à mener, en cohérence avec les réalités du terrain.

Dans les pages suivantes, vous découvrirez une analyse détaillée des besoins identifiés, pierre angulaire de la construction d'un programme CLE plus inclusif, plus adapté et toujours centré sur le bien-être des enfants de notre commune.



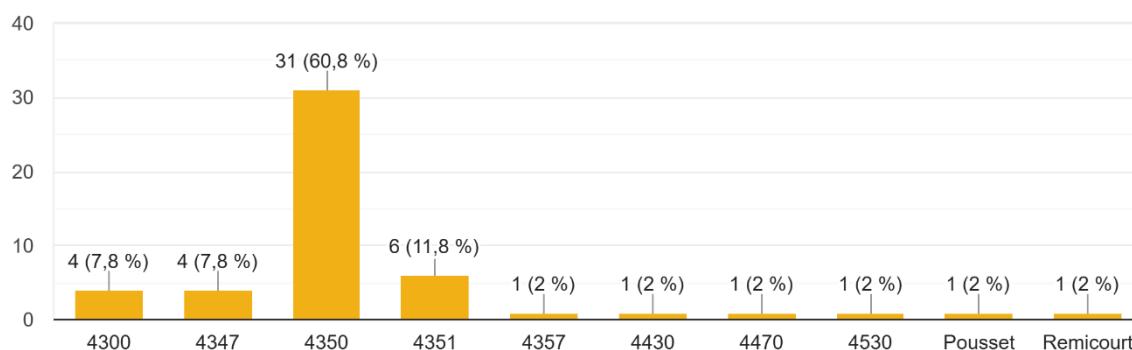


Du côté des parents

Il ressort de l'analyse des questionnaires que les répondants sont majoritairement des parents résidant dans notre commune et vivant en couple.

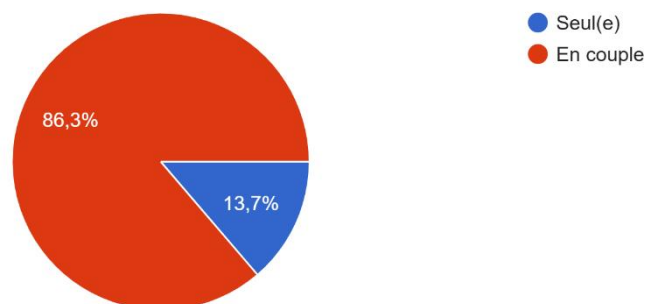
Code postal de votre lieu de résidence

51 réponses



Vous vivez

51 réponses

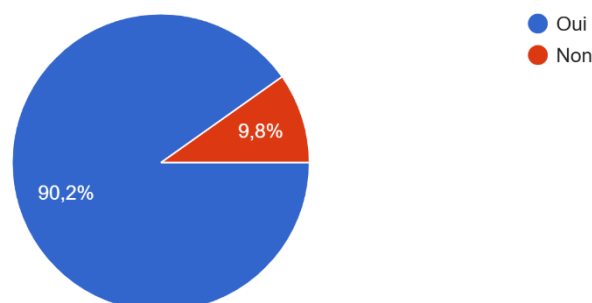


De manière générale, les familles se déclarent satisfaites des services proposés dans le cadre de l'accueil extra-scolaire et des stages. De nombreux retours positifs soulignent la qualité de l'encadrement, l'implication du personnel, ainsi que

l'épanouissement des enfants lors des activités.

Etes-vous satisfait de l'accueil temps libre à Remicourt?

51 réponses



L'accueil temps libre et les stages proposés répondent globalement aux attentes des familles. L'implication et la qualité relationnelle du personnel sont largement reconnues et appréciées. Quelques axes d'amélioration sont identifiés, principalement autour de la communication et de l'enrichissement des contenus proposés.

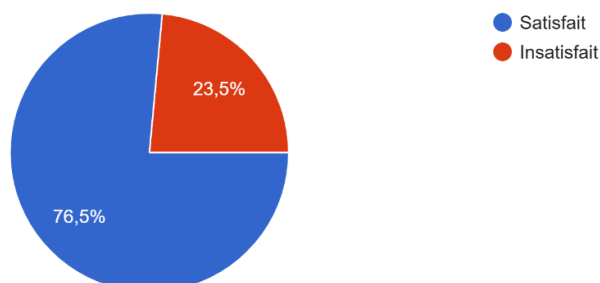
Une réflexion sur ces points permettrait de renforcer encore davantage la qualité perçue de l'accueil et d'assurer un service toujours mieux adapté aux besoins des enfants et de leurs familles.

Voici toutefois les besoins qui ont pu être identifiés au terme de notre analyse :

➤ Qualité de l'information

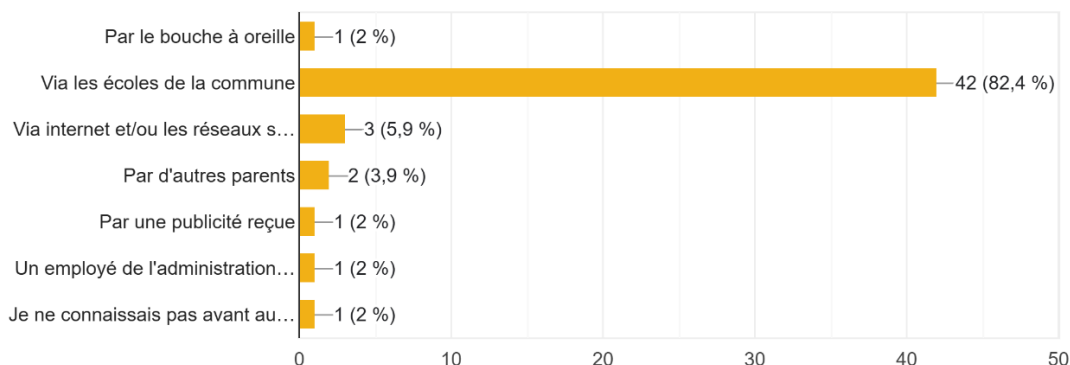
Estimez-vous être suffisamment informés de toutes les activités temps libre organisées pour les enfants sur le territoire de la commune de Remicourt?

51 réponses



Comment connaissez-vous l'offre d'accueil temps libre à Remicourt?

51 réponses



Malgré les efforts réalisés pour informer les familles sur les activités du secteur de l'Accueil Temps Libre à Remicourt, une grande partie des parents reste peu ou mal informée. Cette situation soulève une question centrale : comment toucher toutes les familles, et pas seulement celles qui ont l'habitude de chercher activement l'information ? Ce rapport examine l'état actuel de la communication sur les activités extrascolaires et les propositions d'amélioration pour rendre l'information plus accessible à tous.

- **Moyens de communication actuellement utilisés :**

Les informations concernant les activités de la commune sont transmises à travers plusieurs canaux :

- Ecoles : des prospectus et folders sont glissés dans les cartables des enfants, ce qui permet à certains parents d'avoir un accès facile aux informations
- Page Facebook ATL Remicourt
- Site internet de la commune : bien que le site existe, il semble que la consultation régulière de ce dernier soit insuffisante, notamment pour les familles moins connectées
- Bouche-à-oreille : Certains parents découvrent les activités par le biais de discussions informelles, ce qui rend l'accès à l'information aléatoire.

Cependant, malgré la diversité des canaux, l'information reste dispersée et difficilement centralisée, ce qui complique son accès pour de nombreuses familles, en particulier celles qui ne sont pas familières avec l'usage des nouvelles technologies ou qui ne consultent pas régulièrement les réseaux sociaux.

- **Problématiques actuelles de la communication**

- **Manque de centralisation de l'information**

Bien que des informations soient régulièrement diffusées, il n'existe actuellement aucune vision globale et structurée des activités proposées sur le territoire communal. Les familles reçoivent principalement des informations sur les stages organisés durant les congés scolaires. Les activités régulières ou les événements exceptionnels sont souvent découverts par le bouche-à-oreille ou après des recherches personnelles sur internet.

- **Inégal accès à l'information**

Les familles dont les enfants fréquentent les écoles locales semblent mieux informées des offres proposées, tandis que les autres opérateurs locaux sont souvent peu visibles. Cela crée un déséquilibre dans l'accès à l'information, avec des familles qui n'ont pas connaissance de toutes les offres disponibles, surtout en dehors des écoles.

- **Diffusion dispersée et complexe**

L'information est dispersée entre plusieurs supports (dépliants, affiches, réseaux sociaux, site internet), ce qui complique la tâche des parents dans leur recherche d'activités pour leurs enfants. Les critères de sélection tels que l'âge, le coût, la localisation, le type d'activité, ou les horaires sont souvent négligés dans la présentation des informations, ce qui rend difficile pour les parents de faire un choix éclairé.

- **Retour des parents et suggestions d'amélioration**

Les retours des parents révèlent plusieurs axes d'amélioration possibles pour optimiser la communication et la rendre plus accessible :

- **Création d'une brochure centralisée**

Les parents ont exprimé le besoin d'une brochure unique regroupant toutes les activités proposées par les différents opérateurs locaux. Cette brochure permettrait d'avoir une vision complète de l'offre sur la commune, facilitant ainsi les choix des familles.

- **Mise en place d'une newsletter ou système de mailing**

Certains parents souhaitent recevoir une newsletter ou des alertes par mail afin d'être tenus informés des nouvelles inscriptions, des périodes de stages ou des événements particuliers. Cela permettrait à ceux qui ne

consultent pas régulièrement les réseaux sociaux ou le site web de recevoir directement l'information dans leur boîte de réception.

- **Meilleure coordination des opérateurs locaux**

Il est essentiel de mieux intégrer les opérateurs locaux dans les circuits d'information existants. Cela inclut non seulement la mise en avant des activités proposées par la commune, mais aussi la coordination des autres acteurs de l'accueil extrascolaire, qui aujourd'hui restent souvent invisibles.

- **Propositions et Recommandations**

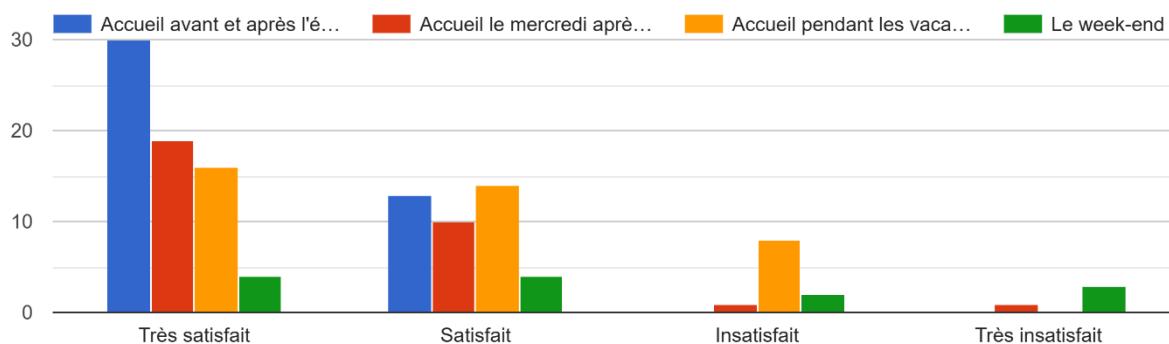
Afin d'améliorer l'accès à l'information pour toutes les familles, plusieurs actions sont nécessaires :

- **Centralisation des informations** : la création d'une brochure annuelle regroupant toutes les activités disponibles sur la commune pourrait simplifier l'accès aux informations. Ce document pourrait être distribué via les écoles, mais aussi disponible en ligne
- **Diversification des canaux** : envoyer une newsletter par mail à tous les parents
- **Renforcer la visibilité des opérateurs locaux** : les opérateurs privés ou associatifs doivent être mieux intégrés dans les communications publiques afin de permettre une meilleure visibilité de l'ensemble des offres disponibles
- **Améliorer la structure de la communication** : le site internet de la commune et la page Facebook ATL Remicourt doivent être mieux structurés pour rendre l'information plus facile à trouver et plus accessible pour les familles

La communication sur les activités extrascolaires à Remicourt reste insuffisante pour une partie des familles, notamment celles moins connectées ou moins familières avec les canaux actuels. L'information est dispersée et manque de centralisation, ce qui complique l'accès à une offre complète et variée. Afin de garantir un accès équitable à toutes les familles, il est essentiel de renforcer la clarté et la régularité des communications, de diversifier les canaux utilisés et de centraliser les informations. Une approche plus structurée et inclusive permettra aux familles de faire des choix plus éclairés et d'optimiser la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

➤ Horaires

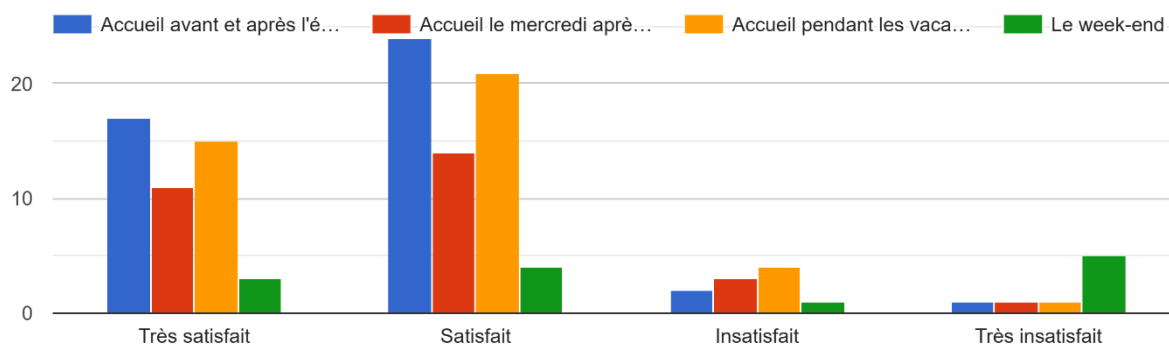
Des horaires proposés



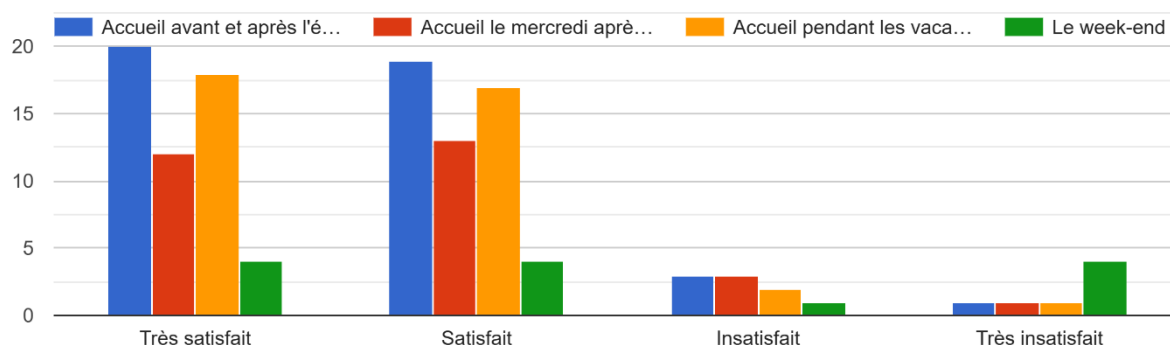
Globalement, les parents sont très satisfaits des horaires, même si une minorité d'entre eux estime qu'ils ne sont pas entièrement adaptés à leurs besoins.

➤ Infrastructures d'accueil

Des locaux intérieurs



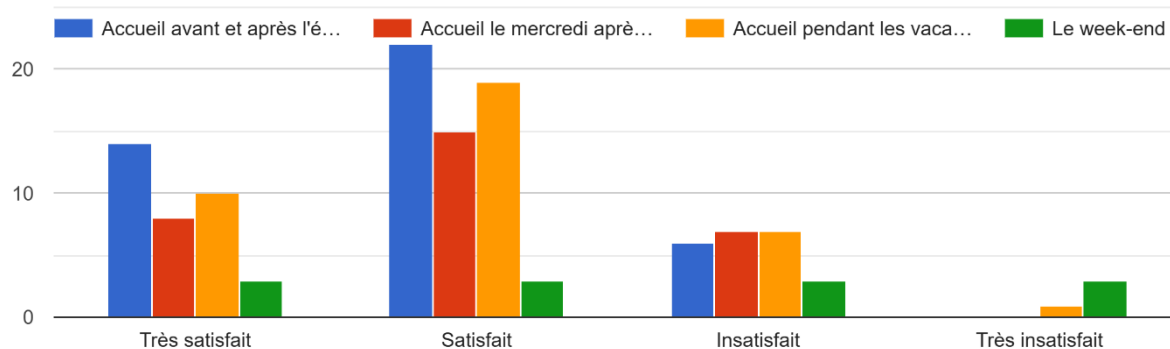
Des espaces extérieurs



Dans l'ensemble, les parents expriment leur satisfaction concernant les locaux intérieurs et manifestent un haut niveau de satisfaction à l'égard des espaces extérieurs.

➤ Offre d'activités

Des activités et/ou animations



Les parents sont généralement satisfaits des activités proposées. Ils mentionnent que les enfants sont ravis des animations telles que les bricolages, les jeux en extérieur et les autres activités variées. Les stages sont particulièrement appréciés, et les enfants rentrent heureux de ces activités, ce qui est rassurant pour les familles.

Le programme d'activités est globalement bien perçu, notamment pour sa capacité à divertir et épanouir les enfants pendant les vacances scolaires.

- **Problème de diversité et de nombre d'activités**

Les parents soulignent un manque de diversité dans les activités proposées, en particulier pour les enfants plus âgés. En effet, les options semblent se limiter principalement à des activités de type garderie, sans suffisamment d'animations structurées ou d'activités stimulantes, telles que des cours de langue, des ateliers créatifs ou des jeux organisés.

De plus, le nombre de places disponibles pour certaines activités est jugé insuffisant, ce qui crée une frustration pour les familles qui n'arrivent pas à inscrire leurs enfants.

Il existe une demande claire pour davantage d'activités diversifiées, surtout pour les adolescents, afin de répondre à leurs besoins spécifiques.

- **Organisation des stages et accueil avant et après l'école**

Les stages communaux sont très demandés et se complètent rapidement. Cependant, ces stages ne sont proposés que la première semaine des vacances scolaires, ce qui laisse un vide pour les autres semaines. Cette absence de stages réguliers est perçue comme un manque de continuité dans l'offre.

Par ailleurs, les parents soulignent l'importance de l'accueil temps libre communal qu'ils considèrent comme une solution incontournable pour l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires. Sans un tel accueil, les parents seraient contraints de transférer leurs enfants dans d'autres structures.

L'ATL communal est un élément clé dans la gestion des vacances scolaires. Il est essentiel de renforcer l'offre de stages et de proposer des solutions alternatives pendant les autres semaines de congé.

- **Manque d'offres d'activités en dehors des périodes scolaires**

Il est également signalé un manque d'activités organisées pendant les périodes d'accueil (matin, soir, mercredi après-midi). Les parents demandent des animations structurées durant ces créneaux horaires afin d'occuper les enfants de manière enrichissante.

L'absence d'activités ludiques et éducatives pendant les périodes d'accueil (avant, après l'école et le mercredi après-midi) constitue un manque à combler pour mieux répondre aux attentes des parents.

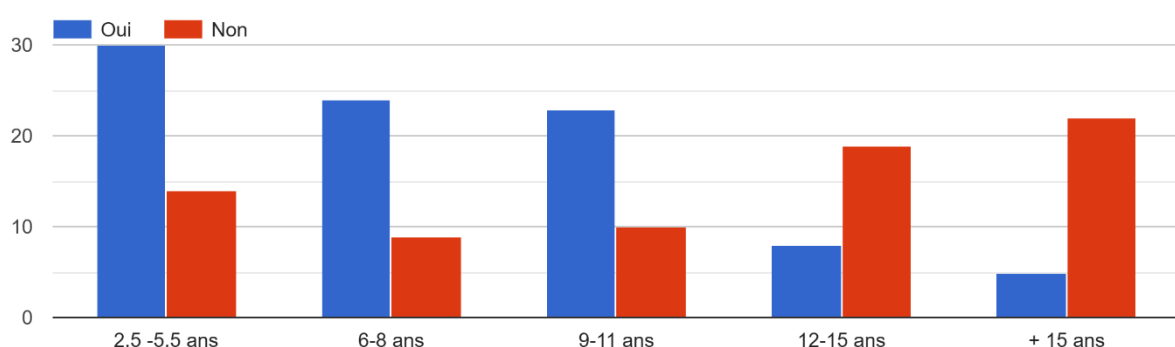
- **Recommandations**

- Diversification des activités : proposer une offre plus variée (cours de langue, jeux divers, ateliers créatifs...) pour tous les âges, en particulier pour les enfants plus âgés, afin de stimuler leur intérêt et leur engagement
- Augmenter la disponibilité des stages : organiser des stages pendant toutes les semaines des vacances scolaires pour assurer une continuité dans l'accueil des enfants et répondre à la forte demande
- Renforcer l'offre d'activités en dehors des périodes scolaires : mettre en place des activités structurées pendant les périodes d'accueil (matin, soir, mercredi après-midi)

Bien que les parents soient satisfaits des activités actuelles, plusieurs domaines nécessitent des ajustements pour mieux répondre aux attentes des familles, notamment en termes de diversité d'activités, de régularité des stages et de gestion des périodes d'accueil. En appliquant les recommandations proposées, il est possible de renforcer l'offre actuelle et d'améliorer l'expérience des enfants et des parents pendant les périodes de vacances scolaires.

➤ **Offres par tranche d'âge**

Pensez-vous que l'offre d'activités soit bien représentée sur la commune pour les tranches d'âges suivantes?



Il a été constaté qu'à partir de 12 ans, l'offre d'activités extrascolaires diminue de manière significative. Alors que de nombreuses propositions existent pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire, cette diversité s'amenuise fortement dès l'entrée dans le secondaire.

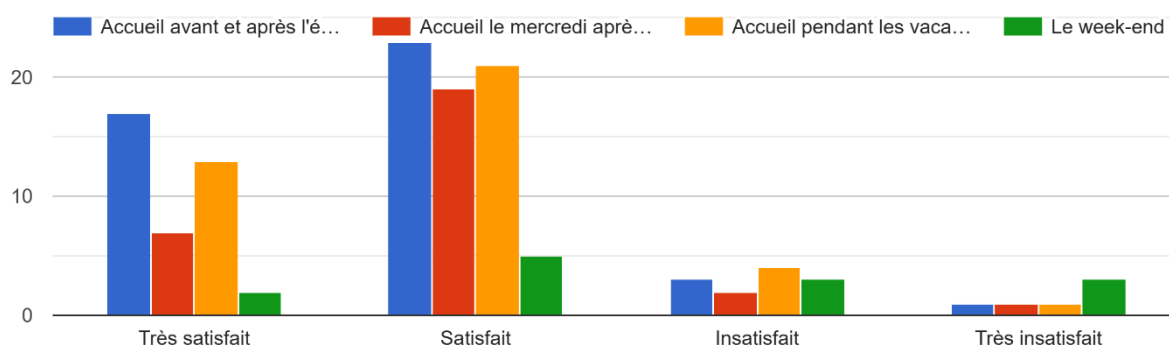
Peu de stages ou de programmes spécifiques sont organisés pour cette tranche d'âge, ce qui crée un manque d'opportunités adaptées. Les adolescents ont pourtant des besoins bien distincts, tant en termes de contenu que de format d'activités. Ils nécessitent des propositions occupationnelles qui prennent en compte leur évolution, leurs intérêts, ainsi que leur besoin d'autonomie et de socialisation.

Actuellement, l'offre disponible est non seulement restreinte, mais elle demeure également peu diversifiée. Elle répond insuffisamment aux attentes et aux réalités des jeunes de plus de 12 ans.

En conséquence, il apparaît nécessaire de repenser et renforcer les dispositifs d'activités destinés aux adolescents, en veillant à ce qu'ils soient adaptés, variés, et véritablement attractifs pour cette tranche d'âge.

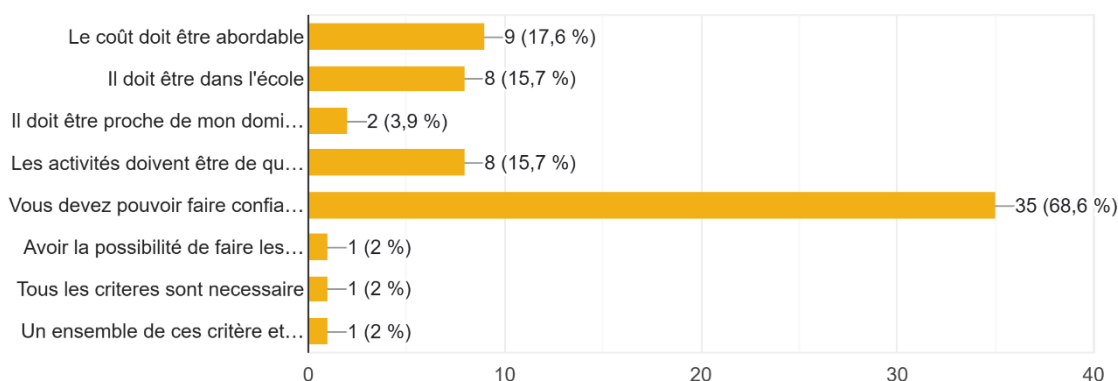
➤ Encadrement

De la qualité de l'encadrement

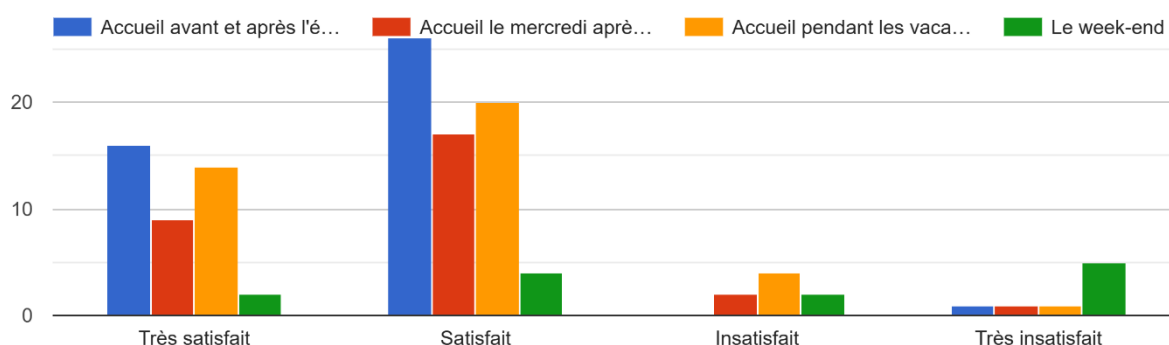


A vos yeux, quels sont les critères les plus importants pour l'accueil temps libre proposé à vos enfants avant et après l'école?

51 réponses



Du nombre de professionnels par rapport au nombre d'enfants



L'un des critères ressortant comme prioritaire aux yeux des parents est la confiance qu'ils peuvent accorder au personnel d'encadrement. Les retours recueillis mettent en avant un personnel qualifié, attentionné, bienveillant et à l'écoute, tant des enfants que de leur famille.

Les accueillantes sont régulièrement décrites comme chaleureuses, disponibles et fortement impliquées dans leur mission quotidienne. De manière générale, l'ensemble du personnel est perçu comme digne de confiance, sympathique et agréable dans ses interactions.

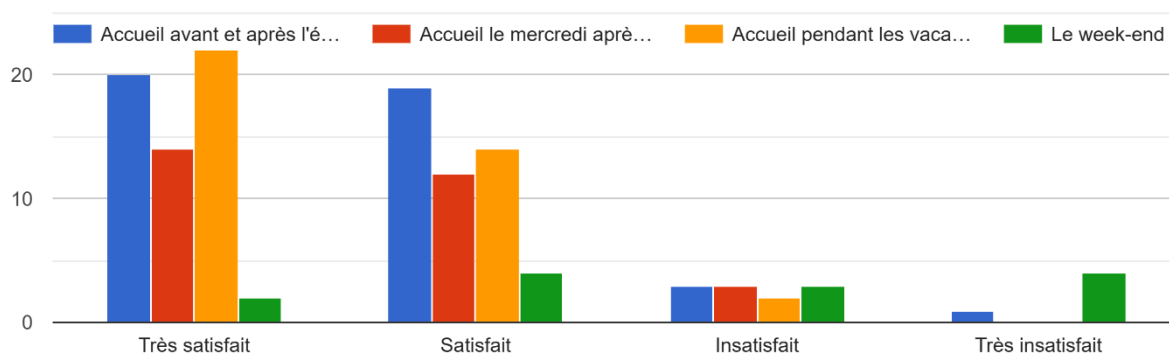
Plusieurs parents citent nommément certains membres de l'équipe pour souligner la qualité de leur travail et leur engagement. Les échanges avec le personnel sont appréciés pour leur réactivité, leur respect et leur professionnalisme. L'accueil personnalisé, systématiquement accompagné d'un sourire, est également largement valorisé.

Par ailleurs, les familles expriment leur satisfaction quant au nombre de professionnels présents en regard du nombre d'enfants accueillis. Ce ratio est jugé rassurant et garant d'un accompagnement de qualité, permettant une prise en charge attentive et individualisée.

Enfin, la disponibilité et la réactivité des responsables sont mentionnées à plusieurs reprises comme des points forts dans la relation avec les parents, renforçant le climat de confiance et de transparence.

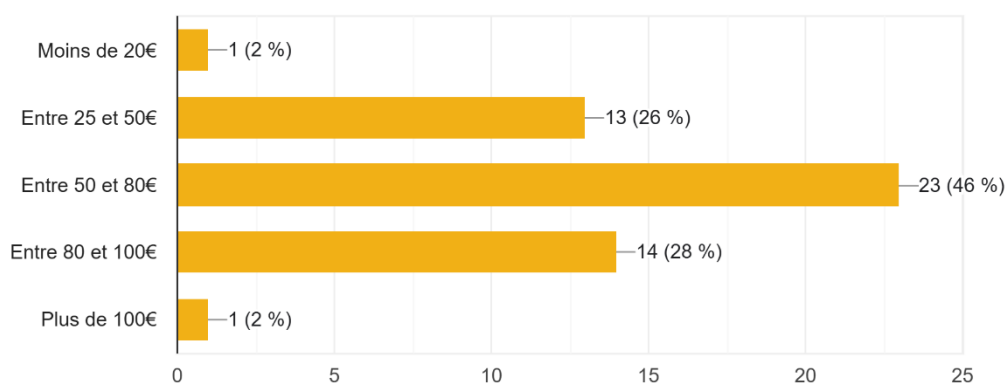
➤ Accessibilité – coût

Du coût



Pour une semaine de stage en période de vacances, vous êtes prêt à payer: (Montant par enfant)

50 réponses

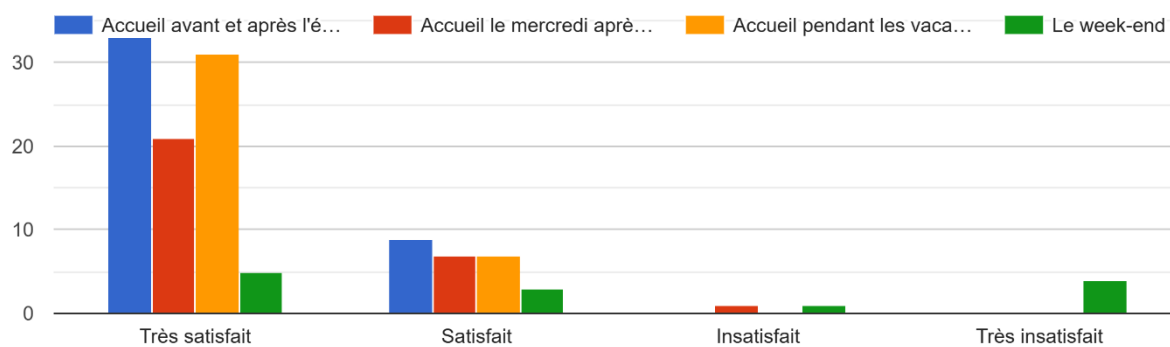


Par suite des retours recueillis, il apparaît que les parents sont globalement satisfaits des prix actuellement pratiqués. Cette appréciation positive témoigne d'un bon équilibre entre la qualité des services proposés et le coût pour les familles.

Dans cette dynamique, et compte tenu des prestations offertes au sein du centre de vacances, il serait envisageable d'étudier une légère révision des tarifs à la hausse. Une telle évolution permettrait de maintenir, voire d'améliorer, le niveau des services tout en restant dans une gamme de prix perçue comme raisonnable par les usagers.

➤ Accessibilité géographique

De la distance entre les lieux d'accueil et votre domicile



Les retours des parents sur l'accessibilité géographique sont très positifs.

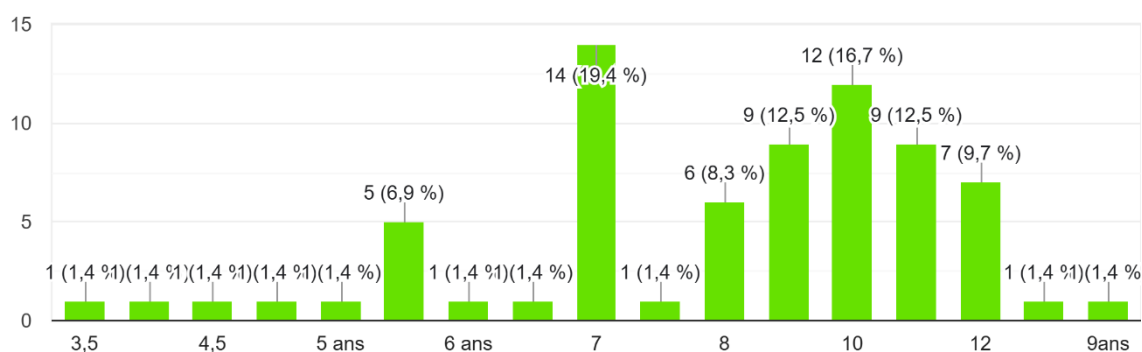


Du côté des enfants

L'analyse des questionnaires révèle que les enfants ayant répondu à l'enquête sont majoritairement âgés de 7 à 12 ans, avec une nette prédominance de filles parmi les participants. La majorité des réponses proviennent des élèves des écoles de Remicourt et de Momalle, bien que certaines réponses proviennent également de communes voisines telles que Crisnée, Oreye et Fexhe, ce qui témoigne d'un certain rayonnement au-delà des limites communales.

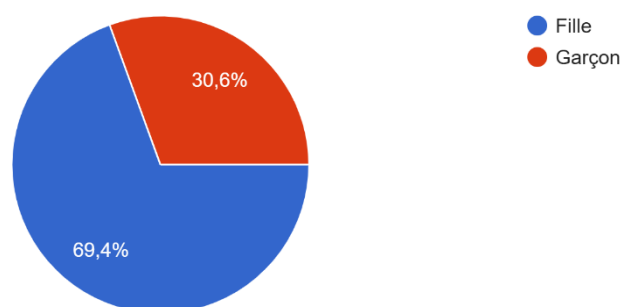
Quel âge as-tu?

72 réponses



Qui es-tu?

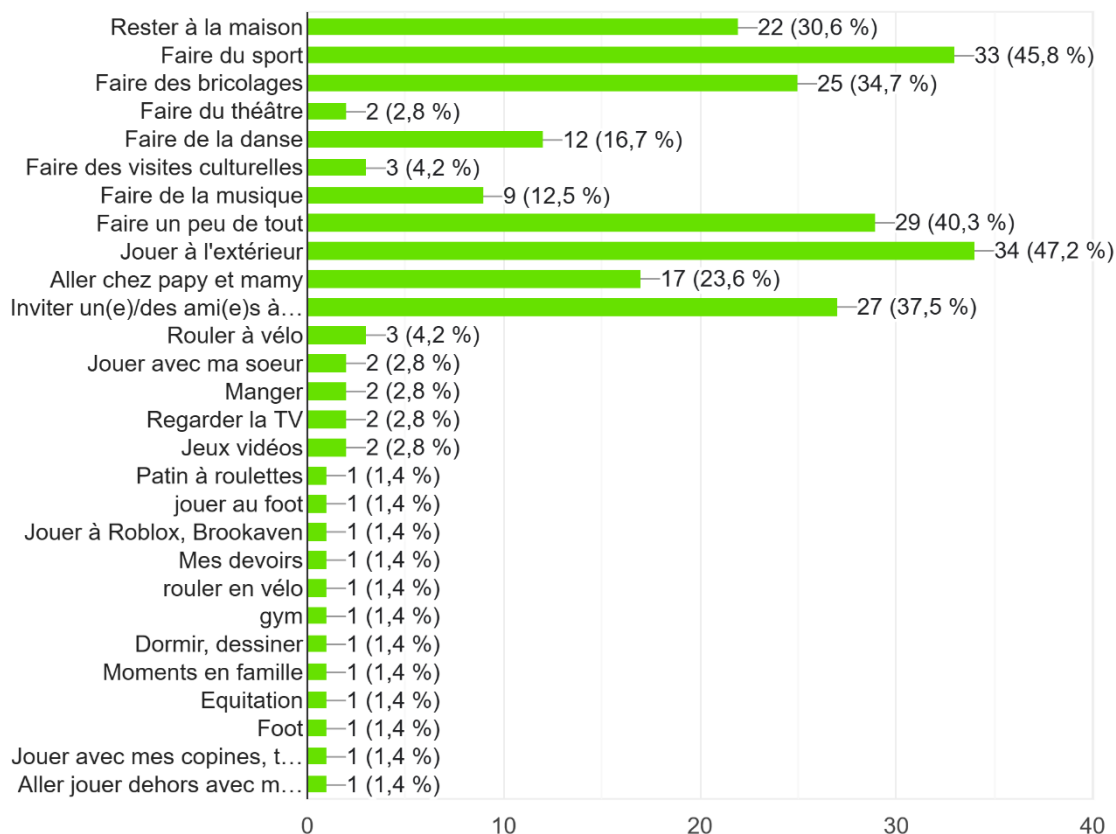
72 réponses



Voici un aperçu des activités que les enfants préfèrent pratiquer en dehors de l'école.

Qu'aimes-tu faire quand tu n'es pas à l'école?

72 réponses



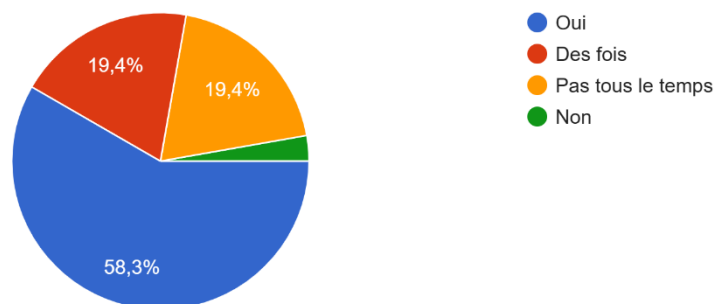
➤ Pendant les temps libres à l'école

• Participation et ressenti général

Les réponses indiquent que les enfants fréquentent régulièrement l'Accueil Temps Libre organisé dans les écoles et, dans l'ensemble, ils expriment un réel plaisir à y participer. L'ambiance conviviale, les jeux variés et la diversité des activités proposées sont les éléments particulièrement appréciés. Toutefois, il est à noter que l'accueil du mercredi après-midi est moins fréquenté que celui des autres jours de la semaine. Ce créneau semble moins populaire, ce qui souligne une préférence pour les moments avant ou après l'école.

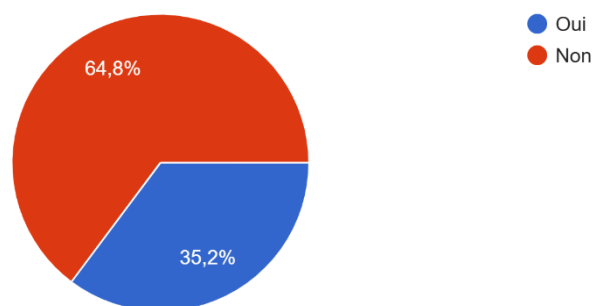
Restes-tu à l'accueil le matin ou le soir?

72 réponses



Et/ou le mercredi après-midi?

71 réponses



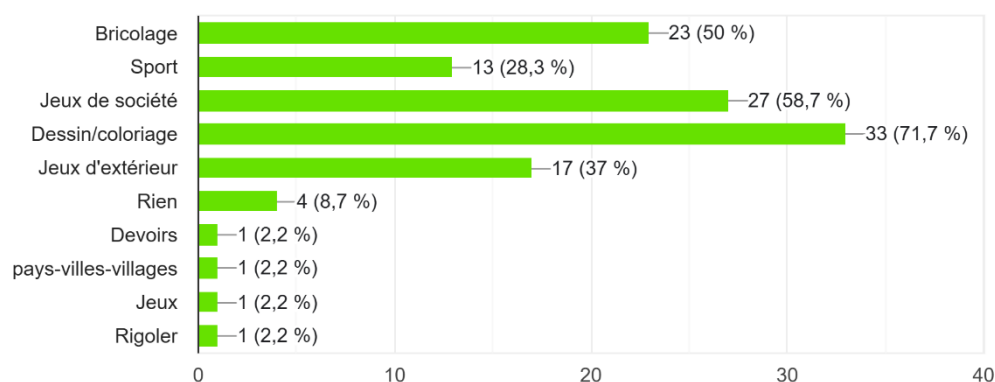
Les activités proposées couvrent un large éventail, allant des jeux libres aux ateliers créatifs, en passant par des activités sportives. Ces moments permettent aux enfants de se détendre, d'exprimer leur créativité et de tisser des liens avec leurs camarades en dehors du cadre scolaire.

Dans l'ensemble, l'Accueil Temps Libre est perçu positivement par la majorité des enfants, grâce à la qualité des animations et à l'atmosphère bienveillante qu'il propose.

• Accueil et activités proposées

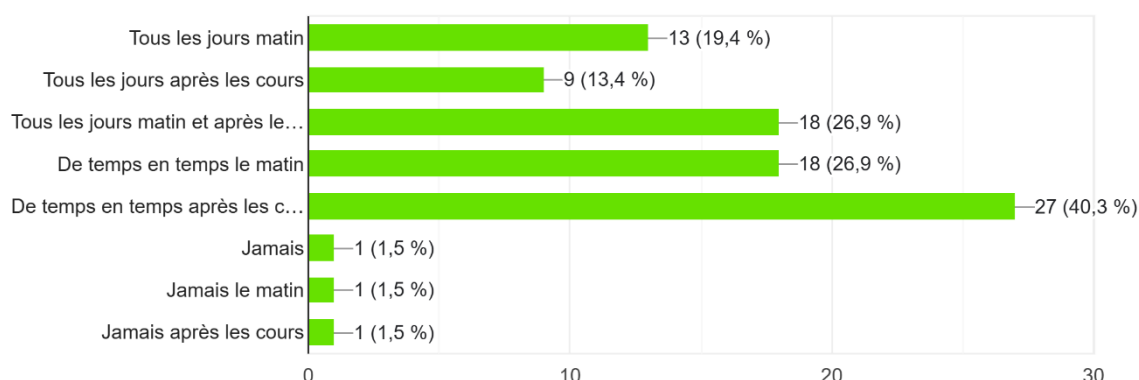
Si oui, que fais-tu comme activités?

46 réponses



A quel rythme y vas-tu?

67 réponses



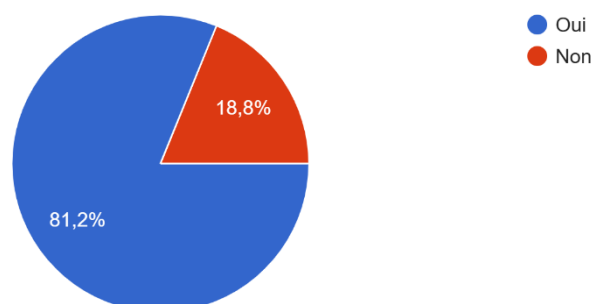
Les avis des enfants sur leur expérience à l'Accueil Temps Libre sont globalement positifs. Beaucoup soulignent qu'ils « aiment y aller », car cela leur permet de jouer avec leurs amis, de rigoler ensemble et de passer du bon temps. Certaines réponses expriment simplement que « c'est cool », qu'ils « s'amuse » et qu'ils aiment « jouer dehors ». D'autres notent que « les madames sont gentilles », qu'ils peuvent « dessiner », « faire des bricolages » et passer « plus de moments avec les copains ». La présence d'amis et le fait que « les parents travaillent » semblent être des raisons principales pour lesquelles ils fréquentent l'accueil.

Cependant, tous les avis ne sont pas aussi positifs. Quelques enfants mentionnent qu'ils trouvent parfois qu'« on ne fait pas grand chose », que c'est « ennuyant » ou qu'ils « s'ennuient ». Ces retours suggèrent qu'il serait bénéfique de varier

davantage les activités pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants.

Aimes-tu aller à l'accueil?

69 réponses



- **Personnel encadrant**

Les enfants ont exprimé des avis variés sur le personnel encadrant de l'Accueil Temps Libre. Une majorité d'entre eux a partagé des retours positifs, se disant satisfaits du comportement des animatrices. Beaucoup déclarent que « les madames sont gentilles », qu'elles sont « chouettes », « trop cool », « à l'écoute », ou encore qu'ils « les aiment bien ». Ces commentaires témoignent d'une relation de confiance et d'un environnement agréable et sécurisant.

Cependant, certains retours plus nuancés ont aussi été recueillis. Quelques enfants disent que « ça va » ou « bof », tandis que d'autres trouvent que certaines accueillantes « ne sont pas gentilles » ou même « méchantes » et « pas bien ». Ces remarques soulignent l'importance de maintenir un climat relationnel bienveillant et à l'écoute, pour que chaque enfant se sente accueilli et respecté.

- **Espaces intérieurs et extérieurs**

Les enfants ont donné des avis divers concernant les espaces intérieurs et extérieurs de l'Accueil Temps Libre. Certains trouvent que tout est « bien », « chouette », voire « super », appréciant particulièrement la « grande école » et l'aspect « spacieux » des lieux. D'autres estiment que « ça passe », ou que l'espace est « assez spacieux », mais notent que certains aménagements pourraient être améliorés.

Côté extérieur, plusieurs enfants aimeraient davantage de jeux et estiment qu'il n'y a « pas assez de jeux extérieurs ». Ils suggèrent aussi de « changer le grand module » de l'école de Momalle, certains préférant l'ancien aménagement, notamment le « pont » qui leur manque.

À l'intérieur, l'« espace accueil » est jugé « trop petit » par certains, et le « local résonne trop ». Plusieurs enfants proposent de « repeindre la garderie » de l'école de Momalle car ils n'apprécient pas les couleurs actuelles.

En somme, bien que les espaces soient globalement jugés agréables, plusieurs enfants souhaitent des ajustements concernant les jeux extérieurs, la taille de certains espaces et l'aménagement intérieur, afin d'améliorer leur confort et leur expérience.

- **Suggestions d'améliorations**

Si les enfants avaient l'opportunité de changer certaines choses à l'Accueil Temps Libre, leurs propositions seraient variées et refléteraient leur désir de nouveauté et de diversité dans les activités proposées.

Certains enfants estiment qu'il n'y a rien à changer et semblent pleinement satisfaits de l'accueil tel qu'il est. D'autres, cependant, souhaitent plus d'activités créatives comme « faire des dessins » ou « bricoler plus souvent ». La demande de passer plus de temps dehors revient fréquemment, avec des suggestions d'activités comme des jeux en extérieur plus nombreux.

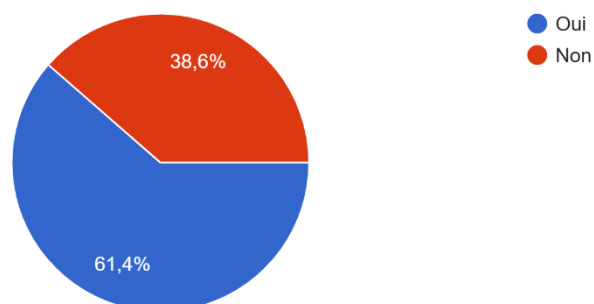
Certains enfants aimeraient aussi un peu plus de liberté, voire un changement dans les règles et les jeux, pour rendre les moments plus dynamiques et intéressants. D'autres proposent même de « changer les madames » ou d'avoir « plus de nouveaux modules » pour diversifier les jeux et les activités. Une autre suggestion récurrente est d'avoir « plus d'activités ».

- **En dehors de l'école**

La majorité des enfants participent à des activités en dehors de l'école durant la semaine. Parmi ces activités, le sport est de loin la plus populaire, suivie de l'équitation, de la danse, de la piscine et de la musique. Toutefois, nombreux sont ceux qui ne pratiquent pas d'activités le mercredi après-midi. Lorsqu'ils choisissent de s'y inscrire, ces activités varient principalement entre le sport, la danse, le dessin et l'équitation.

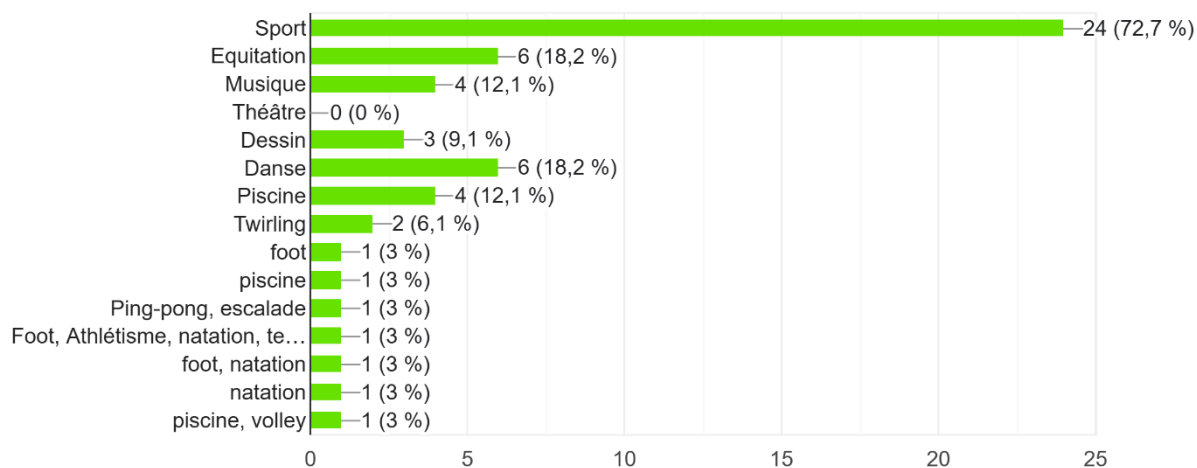
Participes-tu à des activités en semaine?

57 réponses



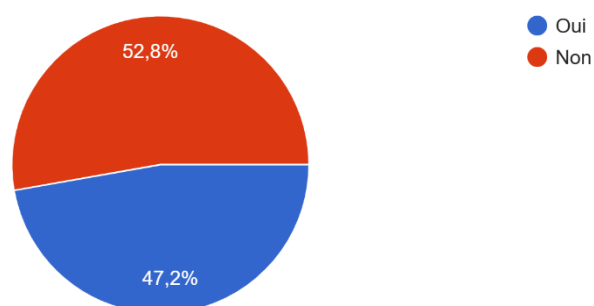
Si oui, lesquelles?

33 réponses



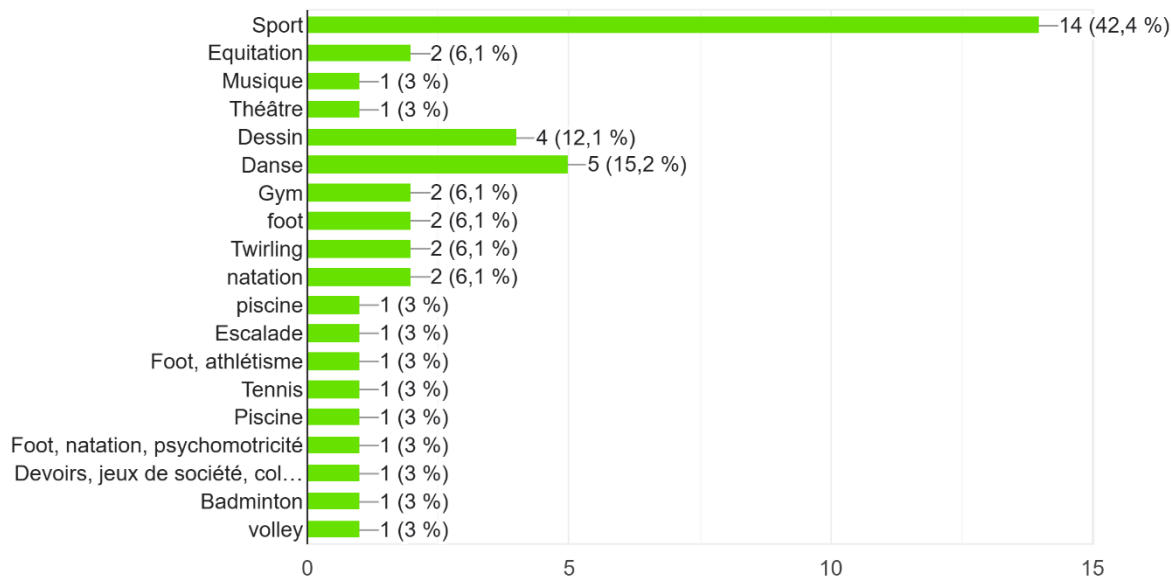
Participes-tu à des activités le mercredi après-midi?

72 réponses



Si oui, lesquelles?

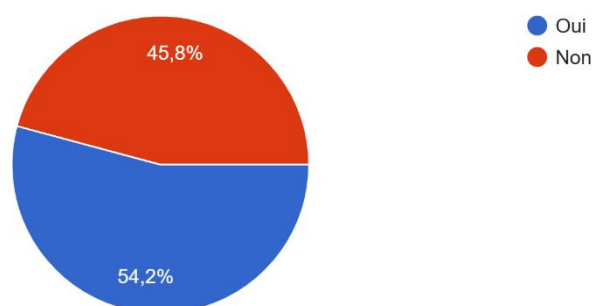
33 réponses



Le week-end, un grand nombre de jeunes continuent de s'investir dans des activités, avec une préférence marquée pour le sport. Les mouvements de jeunesse, la danse et l'équitation arrivent ensuite parmi les choix les plus fréquents. En général, les enfants sont satisfaits des activités proposées, de l'encadrement dont ils bénéficient, ainsi que des locaux dans lesquels ils évoluent.

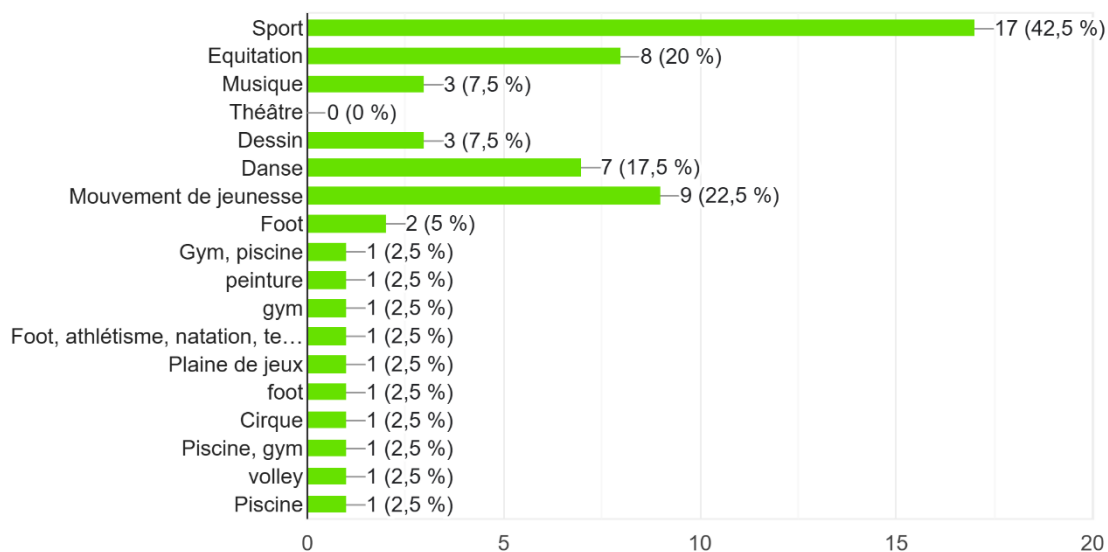
Participes-tu à des activités le week-end?

72 réponses



Si oui, lesquelles?

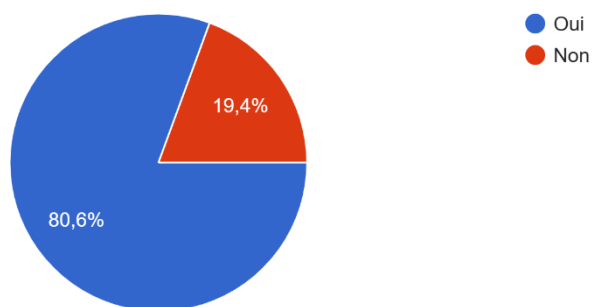
40 réponses



➤ Pendant les vacances scolaires

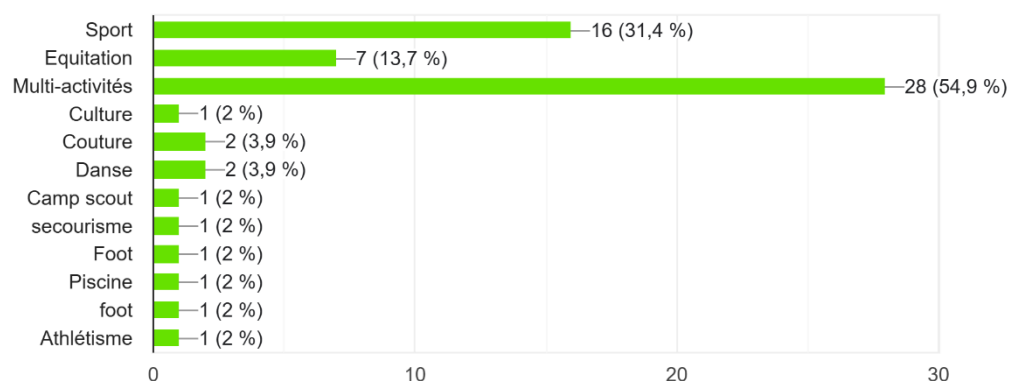
Participes-tu à des stages pendant les vacances?

67 réponses



Si oui, sur quel(s) thème(s)?

51 réponses



Pendant les vacances scolaires, de nombreux enfants participent à des stages qui leur offrent une belle occasion de découvrir de nouvelles activités. Les thèmes des stages sont variés, mais ce sont les activités diversifiées qui semblent l'emporter sur le sport, suivi de près par l'équitation. Les enfants trouvent que ces stages sont bien organisés, ce qui leur permet de profiter pleinement de chaque moment.

Ils apprécient particulièrement le fait d'aller en stage, car c'est « chouette ». Au programme, ils font plein de choses intéressantes, s'amuse beaucoup, et apprennent aussi plein de nouvelles compétences. Les moments passés avec leurs amis sont aussi un aspect qu'ils aiment particulièrement, car ils peuvent jouer ensemble et créer de nouveaux souvenirs.

Le personnel encadrant joue un rôle essentiel dans le bon déroulement de ces stages. Les enfants le trouvent « chouette », « gentil » et « cool ». Ces encadrants sont non seulement très motivés, mais ils savent aussi créer une ambiance conviviale et agréable, ce qui permet aux enfants de se sentir à l'aise et de profiter de chaque instant.

Malgré le grand nombre de stages proposés pendant les vacances scolaires, nous constatons un manque de stages disponibles dans certaines disciplines très demandées, telles que la gymnastique et la danse. Ces activités, qui attirent un large public d'enfants passionnés, peinent à répondre à la demande, laissant de nombreux jeunes participants sans option.

D'autre part, les stages de couture rencontrent un succès grandissant, mais le nombre de places disponibles demeure insuffisant pour satisfaire l'engouement des familles. Ces ateliers créatifs attirent de plus en plus d'enfants, et il serait

souhaitable d'augmenter le nombre de sessions pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'y participer.

Enfin, les stages de cuisine et de dessin, qui suscitent également un réel engouement, sont des activités très populaires. Là encore, l'organisation de ces stages peine à suivre la demande, et il serait bénéfique de proposer davantage de places pour que tous les enfants intéressés puissent y participer. Ces activités créatives sont non seulement divertissantes mais aussi éducatives, offrant aux enfants l'opportunité d'apprendre tout en s'amusant.



Du côté des ados

Il est parfois difficile de collecter des réponses aux questionnaires, en particulier lorsque les destinataires sont des adolescents. Dans de nombreux cas, il peut arriver qu'aucune réponse ne soit recueillie, ce qui peut être frustrant pour les organisateurs. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette absence de participation et il est essentiel de les comprendre pour ajuster la stratégie et encourager une meilleure participation à l'avenir.

L'absence de réponses peut résulter de facteurs comme le manque de pertinence, un format peu attractif, ou l'absence de communication sur l'importance du questionnaire. Pour y remédier, il faut rendre le questionnaire plus engageant, pertinent, et interactif, tout en expliquant clairement son utilité et en garantissant la confidentialité des réponses. Par ces ajustements, il est possible de renforcer la participation des adolescents lors des prochains questionnaires.





Du côté des professionnels

Seulement quatre opérateurs d'accueil ont répondu au questionnaire, ce qui montre qu'il reste encore des efforts à fournir pour améliorer la participation et l'engagement. Cela met en évidence qu'il y a encore un besoin significatif de renforcer la communication et les partenariats afin de créer un environnement plus collaboratif et efficace. Le développement de ces aspects sera crucial pour améliorer l'implication des acteurs concernés et pour favoriser une meilleure dynamique de coopération.

➤ Infrastructures d'accueil

• Locaux intérieurs

Le sol du réfectoire de l'école de Remicourt est dans un état très dégradé, ce qui constitue un réel risque pour les enfants et le personnel. De plus, les réfectoires des écoles communales sont également utilisés comme locaux pour les accueils extrascolaires, ce qui engendre une insuffisance d'espace pour les jeux. La situation est d'autant plus préoccupante dans l'école de Remicourt, où la porte d'entrée ne dispose d'aucun système de sécurité, alors qu'il serait souhaitable de mettre en place le même dispositif que celui déjà en place à l'école de Momalle pour assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Le centre culturel, quant à lui, rencontre des difficultés logistiques : lors de l'organisation de stages, il n'a pas accès à des toilettes adaptées aux tout-petits, un manque de commodités qui complique l'accueil des jeunes participants.

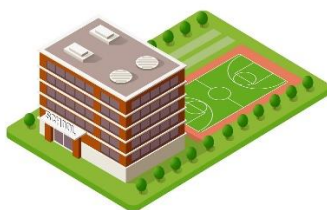
Il serait également pertinent de penser à repeindre les murs de la garderie de Momalle. Les couleurs actuelles, qui ne sont plus au goût du jour, sont trop agressives et ne créent pas un environnement propice à la détente et au bien-être des enfants. Un rafraîchissement de la décoration serait donc souhaitable afin d'améliorer l'ambiance et de rendre les lieux plus accueillants.

• Espaces extérieurs

Les modules de jeux présents dans les écoles ne sont pas toujours sécurisés, en particulier pour les tout-petits. Le nouveau module de l'école de Momalle a déjà perdu certaines pièces, bien qu'il soit encore récent, ce qui soulève des préoccupations concernant la sécurité des enfants. De plus, les cours de récréation servent aussi d'espaces publics, et il est fréquent de trouver des déchets un peu partout, ce qui compromet la propreté et la sécurité des lieux. La

fréquentation des espaces publics peut être difficile à gérer, en particulier lors des accueils ou des stages pendant les vacances. Il serait préférable que le parc ne soit pas accessible à ces moments-là, afin de garantir un environnement sécurisé pour les enfants.

Enfin, le nouveau module de jeux de l'école de Momalle est nettement plus petit que l'ancien, ce qui réduit l'espace de jeu disponible pour les enfants. De plus, le revêtement du terrain de foot de l'école de Remicourt est dangereux, car lorsqu'un enfant tombe, il se blesse souvent avec des petits cailloux dans les blessures, ce qui peut entraîner des douleurs importantes et des blessures superficielles.



➤ **Matériel d'animation**

Concernant le matériel, faire des offres de prix pour tous les achats représente une perte de temps considérable.

L'ATL communal souhaiterait disposer de davantage de matériel, mais le principal obstacle demeure le manque de stockage. Il est donc crucial de disposer d'un espace de rangement adapté pour faciliter la gestion et l'optimisation des équipements disponibles.

➤ **Formation continue**

Souvent, les formations professionnelles sont mises de côté, principalement par manque de temps. Les accueillantes se retrouvent dans une situation où les thématiques proposées ne répondent pas toujours à leurs besoins spécifiques. De plus, il n'est pas toujours facile de motiver le personnel à se rendre en formation.

Par ailleurs, les formations proposées pour le brevet d'animateur ne sont pas adaptées aux contraintes des accueillantes. Beaucoup d'entre elles travaillent pendant les congés scolaires, et les formations proposées se déroulent souvent en résidentiel, ce qui pose un problème pour celles qui ont des familles à gérer. La difficulté à concilier leurs horaires de travail, les accueils du matin et du soir, et les formations est un obstacle supplémentaire. Malheureusement, certains organismes de formation ne permettent pas d'aménagements pour ces situations.

Un autre problème majeur réside dans l'accessibilité géographique des lieux de formation. Ces derniers ne se trouvent jamais à proximité de zones bien desservies par les transports en commun, ce qui rend leur accès difficile, voire décourageant pour beaucoup d'accueillantes. Cette situation complique encore plus la participation aux formations, surtout pour celles qui n'ont pas de moyen de transport personnel.

Un autre point profondément problématique est le fait que les accueillantes ne sont pas reconnues comme animatrices pour les centres de vacances. Cette absence de reconnaissance est aberrante, car leur rôle est tout aussi essentiel, et leur travail devrait être pris en compte dans ce cadre.

Le système actuel est si mal conçu que, lorsqu'il s'agit de chercher des remplaçantes, les personnes préfèrent rester chez elles, où elles peuvent gagner autant, voire plus, sans les contraintes liées à leur emploi. Les horaires de travail coupés, qui obligent à faire face à des journées fragmentées, ne contribuent pas à motiver les personnes à s'engager dans leur profession.

De plus, le statut des accueillantes est loin d'être reconnu à sa juste valeur. Elles se trouvent souvent dans une situation de précarité, sans emploi stable à long terme, ce qui aggrave leur sentiment d'insécurité professionnelle. Cette instabilité, liée à un manque de reconnaissance, rend encore plus difficile l'adhésion aux formations et la motivation à persévérer dans ce domaine.

Il serait donc nécessaire de revoir les conditions de travail afin de garantir une stabilité et une reconnaissance du rôle des accueillantes, pour améliorer leur motivation et leur engagement dans le secteur.



➤ **Encadrement**

Rien n'est jamais parfait. L'encadrement, bien qu'il soit essentiel, peut toujours être amélioré. À l'heure actuelle, il devient de plus en plus difficile de trouver des animateurs qualifiés. La situation est particulièrement compliquée lorsqu'il s'agit

de recruter des brevetés, et encore davantage en ce qui concerne les compétences spécifiques requises.

Le changement des congés scolaires a exacerbé cette problématique. Ce n'était déjà pas simple auparavant, mais aujourd'hui, cela semble encore plus difficile. Les contraintes liées aux plannings et aux disponibilités rendent le recrutement et la gestion des équipes encore plus complexes. Face à cette réalité, il est crucial de repenser l'approche de l'encadrement et de chercher des solutions innovantes pour attirer et retenir des professionnels qualifiés.



➤ Gestion

Gérer seule un service n'est pas chose facile. Les responsabilités s'accumulent, les demandes se multiplient, et il devient de plus en plus difficile de répondre efficacement à toutes les attentes.

Aujourd'hui, il existe une véritable surcharge de travail au niveau de la coordination ATL. Les contraintes administratives ne cessent de s'alourdir, tandis que les attentes des usagers continuent de croître. Dans ces conditions, les missions principales ne peuvent tout simplement plus être accomplies de manière satisfaisante. Cela a un impact direct sur la qualité du service rendu.

Un exemple concret : l'organisation des inscriptions aux stages. Définir une date limite devient un véritable casse-tête, car de nombreux parents attendent la dernière minute pour inscrire leurs enfants. Beaucoup ne fournissent pas tous les documents requis, ce qui oblige à passer un temps considérable à relancer, vérifier et gérer des suivis individualisés. Par ailleurs, les informations ne sont pas toujours lues ou prises en compte, ce qui complique encore la communication et freine la collaboration avec les familles.

Dans ce contexte, la mise en place d'une plateforme numérique de gestion de l'ATL serait un investissement judicieux. Un tel outil permettrait de centraliser les inscriptions, les présences, la facturation, les attestations fiscales, et bien d'autres éléments. Cela représenterait un gain de temps précieux pour les

accueillantes comme pour la coordinatrice ATL, tout en assurant une meilleure organisation et une plus grande transparence.

À cela s'ajoute une autre difficulté majeure : le manque de personnel. Recruter des accueillantes qualifiées et des animateurs brevetés devient de plus en plus compliqué. Et en cas d'absence, trouver un remplaçant disponible et formé relève parfois de l'impossible, mettant en péril le bon fonctionnement du service.

Il est important de souligner que cette surcharge ne se limite pas à l'ATL. D'autres services communaux doivent également être gérés dans les mêmes conditions : des moyens limités, peu de soutien, et une pression croissante.

Face à cette réalité, il devient impératif d'investir dans des outils adaptés, de renforcer les équipes et de reconnaître pleinement le travail réalisé dans l'ombre par celles et ceux qui, seuls, assurent le bon fonctionnement de services essentiels au quotidien.



➤ Coordination et partenariats

Il n'est pas simple, aujourd'hui, pour la coordinatrice ATL de Remicourt de remplir pleinement sa mission de mise en réseau et de coordination des opérateurs d'activités extrascolaires sur l'ensemble du territoire communal. Malgré un travail engagé depuis un certain temps, les contacts avec les opérateurs restent difficiles à établir, ce qui freine le développement de véritables partenariats durables et structurés.

De plus, la perception de son rôle reste parfois limitée, réduite à une implication principalement centrée sur les écoles communales, alors que son champ d'action couvre l'ensemble du territoire de la commune, et concerne tous les opérateurs actifs dans l'accueil et les activités pour enfants, en dehors du temps scolaire.

Il est essentiel que la commune reconnaisse pleinement la portée de cette fonction et lui permette de se concentrer sur ses missions principales de coordination ATL, pour ainsi favoriser une meilleure dynamique de collaboration entre les acteurs.

Dans ce cadre, plusieurs pistes d'amélioration sont envisagées afin de mieux structurer l'offre et d'en faciliter l'accès :

- Créer des partenariats plus actifs pour l'organisation de stages,
- Élaborer une brochure claire et accessible regroupant tous les opérateurs et leurs offres d'activités
- Renforcer la communication via le bulletin communal, le site internet de la commune, ainsi que la page Facebook de l'ATL Remicourt...
- Développer un espace numérique commun où seraient centralisées toutes les propositions d'activités extrascolaires pour les enfants

Ces outils permettraient non seulement de mieux informer les familles, mais aussi de valoriser le travail des opérateurs et de renforcer la visibilité du rôle de la coordinatrice ATL en tant que lien entre tous les acteurs éducatifs et extrascolaires de la commune.



OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE



Objectifs du programme CLE

Suite à la présentation de l'état des lieux et des besoins révélés dans celui-ci, la Commission Communale de l'Accueil (CCA) a proposé plusieurs thématiques à travailler pour la réalisation du programme CLE.

Ces thématiques ont été définies en fonction des besoins identifiés dans l'état des lieux et visent à structurer les actions futures du programme CLE. Elles incluent des domaines clés à explorer et à approfondir pour mieux répondre aux attentes du territoire.



Mieux faire circuler l'information sur les activités pour enfants (2,5 à 12 ans)

- ↳ **Créer un répertoire** : lister tous les opérateurs d'activités pour enfants dans la commune et rassembler les infos dans un document et sur un site web
- ↳ **Faire connaître les services** : donner de la visibilité aux services et stages proposés par l'ATL (Accueil Temps Libre) dans les médias comme le bulletin communal ou le site internet.
- ↳ **Présenter les acteurs** : expliquer qui sont les organisateurs et ce qu'ils proposent.
- ↳ **Améliorer la communication** et faciliter les échanges entre les organisateurs et la coordinatrice ATL.
- ↳ **Organiser une fête** : mettre sur pied un événement festif autour de l'ATL pour rassembler tout le monde.



Enrichir l'offre d'accueil sur le territoire

- ↳ **Créer de nouveaux partenariats et élargir l'offre d'accueil** : offrir plus de choix et de possibilités pour répondre à tous les besoins des familles
- ↳ **Renforcer les liens et partager les infos et les services** : soutenir et impulser la collaboration entre ceux qui organisent déjà des accueils
- ↳ **Diversifier les activités à l'école** : proposer plus d'activités variées pendant les temps d'accueil dans les écoles. Organiser des ateliers (dessin, langues, etc.) après les cours et le mercredi après-midi
- ↳ **Faire venir des animateurs extérieurs** : chercher des personnes ou des associations pour organiser des stages



Réfléchir à l'accueil des enfants de plus de 12 ans

- ↳ **Réunir les acteurs** : organiser des rencontres pour discuter des besoins des ados
- ↳ **En parler à la CCA** : aborder ce sujet avec la Commission Communale de l'Accueil
- ↳ **Informé sur le manque d'activités** : faire savoir aux organisateurs qu'il y a peu d'offres pour les plus de 12 ans, afin d'y remédier ensemble



Garder une dynamique positive pour satisfaire tout le monde

- ↳ **Maintenir une bonne énergie** : continuer à créer une ambiance positive pour que tout le monde se sente bien
- ↳ **Évoluer constamment** : rester ouvert aux améliorations pour faire grandir l'Accueil Temps Libre (ATL) de façon continue

PARTIE GENERALE



Modalités de collaboration entre les opérateurs

L'accueil des enfants durant le temps libre a pu et peut encore se développer grâce à une série de partenariats fructueux. Ces collaborations, mises en place à travers le programme CLE, visent à offrir un environnement enrichissant et épanouissant pour les enfants, tout en impliquant une diversité d'acteurs et de ressources.

À travers ce programme, nous avons pour objectif principal de :

- Associer l'ensemble des acteurs concernés afin de créer une dynamique collective autour du bien-être et du développement des enfants
- Renforcer la cohésion sociale, en facilitant l'interaction entre les enfants, les familles et les professionnels du secteur
- Soutenir et créer davantage de partenariats, en développant de nouvelles alliances qui permettront d'enrichir l'offre d'activités et de services
- Offrir des services de qualité, en garantissant que chaque enfant bénéficie d'un accueil respectueux de ses besoins et de ses attentes
- Proposer une grande diversité d'activités, tout en respectant le rythme de chaque enfant et en favorisant leur épanouissement global

Dans cette dynamique, l'amélioration de la connaissance du Code de Qualité de l'accueil de l'ONE ainsi que le renforcement de la formation du personnel encadrant jouent un rôle crucial. En parallèle, l'augmentation du taux d'encadrement soutient le développement d'un accueil de qualité, garantissant que chaque enfant bénéficie de l'attention nécessaire à son bien-être.

Ainsi, grâce à ces efforts continus et à l'engagement de tous, nous œuvrons pour un accueil toujours plus adapté aux besoins des enfants et respectueux de leur développement personnel.



➤ **Partenariat entre opérateurs de l'accueil**

Le projet d'accueil ainsi que le règlement d'ordre intérieur des milieux d'accueil, tous réseaux confondus, ont été élaborés en étroite collaboration avec les opérateurs d'accueil. Cette démarche a été menée en parfaite cohérence avec le règlement d'ordre intérieur des implantations scolaires, garantissant ainsi une harmonie et une complémentarité dans les pratiques éducatives. Le partenariat entre les différents acteurs favorise une approche cohérente et enrichissante, visant à promouvoir le bien-être des enfants.

Les partenariats entre opérateurs demeurent un axe de développement prioritaire. Des réunions régulières et des formations communes permettraient aux équipes des différents opérateurs d'échanger sur des thématiques essentielles liées à l'accueil des enfants. Ces échanges porteraient sur des points de vue variés, des bonnes pratiques et des idées d'activités, enrichissant ainsi les projets d'accueil et leur mise en œuvre.

Dans ce cadre, des initiatives telles que celles proposées par la bibliothèque et le centre culturel jouent un rôle clé. La bibliothèque a ainsi suggéré à l'ATL communal de mettre en place des ateliers pendant les périodes d'accueil, contribuant ainsi à diversifier les activités proposées. De son côté, le centre culturel est enthousiaste à l'idée d'organiser des activités conjointes, créant ainsi une synergie qui dynamise les propositions d'accueil et de loisirs pour les enfants.

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de l'accueil, des formations régulières sont organisées pour les accueillantes sur notre commune (tous réseaux confondus), en collaboration avec d'autres communes. Ces sessions de formation continue permettent aux professionnelles de se tenir informées des dernières pratiques pédagogiques, des évolutions législatives et des enjeux liés à l'accueil des enfants. Elles favorisent également les échanges entre accueillantes de différentes communes, créant ainsi un réseau précieux de partage de bonnes pratiques et d'idées innovantes. Ces moments de formation contribuent à renforcer les compétences des accueillantes et à garantir un accueil toujours plus adapté et de qualité pour les enfants.

➤ **Partenariat entre commune et opérateurs de l'accueil**

Suite au Décret ATL de 2003, la commune a signé une convention avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et a engagé une coordinatrice ATL, responsable de la gestion et de la coordination des activités liées à l'Accueil Temps Libre (ATL) sur le territoire communal.

Les missions de la coordinatrice ATL sont variées et essentielles pour assurer une organisation cohérente et respectueuse des normes en vigueur. Elle est notamment chargée de mettre en place et de dynamiser la coordination de l'ATL en veillant à respecter les législations et les réglementations en vigueur. Elle agit sous la responsabilité de l'Échevine en charge de cette matière et en concertation avec la Commission Communale de l'Accueil (CCA). Ensemble, ils œuvrent à la mise en œuvre d'une politique d'accueil cohérente pour les enfants pendant leur temps libre.

Son rôle implique également de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des opérateurs d'accueil, qu'ils soient associatifs ou publics. Ceux-ci organisent des activités pour les enfants, principalement de 2,5 à 12 ans, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les congés scolaires. En plus de ses fonctions de coordination, la coordinatrice a aussi pour mission d'informer la population sur les différentes offres d'accueil et d'activités disponibles.

Le décret ATL prévoit également la création d'un poste de responsable de projet, qui assure la gestion des accueillantes, la concertation de l'équipe ATL, l'information des enfants et des familles, ainsi que la planification des activités quotidiennes et leur encadrement.

À Remicourt, ces différentes missions sont assurées par la même personne. La coordinatrice ATL cumule ainsi ces responsabilités avec celle de coordinatrice du centre de vacances de la commune, garantissant une continuité et une harmonie entre les différents services proposés aux enfants.

Depuis quelques années, la coordinatrice participe également au conseil d'orientation du centre culturel, contribuant ainsi à une vision globale et intégrée du développement des activités pour les jeunes dans la commune.

Ce travail en réseau et en partenariat permet d'offrir aux enfants de Remicourt un environnement structuré et stimulant pendant leur temps libre, tout en assurant une gestion efficace et conforme aux exigences légales et réglementaires.

➤ **Partenariat entre commune, opérateurs de l'accueil et établissements scolaires**

Les opérateurs de l'accueil se rencontrent au minimum deux fois par an lors des réunions de la Commission Communale de l'Accueil (CCA). Cette commission

rassemble les représentants des différents milieux d'accueil et constitue un moment clé de concertation et de collaboration entre tous les acteurs concernés.

Pour tous les types d'accueil, les réunions de la CCA sont des occasions privilégiées d'échange. Elles permettent aux différents partenaires de développer une réflexion commune sur le secteur de l'Accueil Temps Libre (ATL). Les représentants des milieux d'accueil participent ainsi à des débats visant à établir une cohérence dans la mise en place des projets pour la commune, tout en favorisant la collaboration entre les différents acteurs.

Ces rencontres sont aussi l'opportunité pour les participants de transmettre les informations importantes du secteur, de réfléchir ensemble à l'utilisation optimale des ressources mises à disposition et de définir une philosophie globale d'accueil sur le territoire. En ce sens, la CCA reste avant tout un lieu d'échange, d'information et de partage des bonnes pratiques pour l'ATL.

Dans le cadre de ses missions, la CCA souhaite renforcer les partenariats existants et en développer de nouveaux, afin d'enrichir l'offre d'activités sur l'ensemble du territoire communal.

Afin d'améliorer la coordination du secteur, il serait pertinent de créer un agenda commun regroupant l'ensemble des activités proposées. Cela permettrait d'avoir une vue d'ensemble des opérateurs, des infrastructures disponibles et de leurs horaires respectifs, favorisant ainsi une meilleure organisation de l'Accueil Temps Libre.

Les partenariats doivent être soutenus tout au long de l'année scolaire, mais aussi durant les périodes de congés. En parallèle, des partenariats divers et occasionnels se créent en fonction des besoins spécifiques des différents opérateurs. De nouveaux partenariats se forgeront également au fil des années, certains événements permettant d'enrichir et de renforcer ces collaborations au sein de la commune.

Les partenariats entre les écoles et les associations sportives et culturelles permettent entre autres d'optimiser l'utilisation des locaux et d'augmenter les capacités d'accueil des opérateurs. Ils facilitent l'accueil des enfants, soit pendant les vacances, soit le mercredi après-midi ou en semaine, dans le cadre d'activités parascolaires.

Les opérateurs distribuent également leurs publicités et informations via les établissements scolaires, garantissant ainsi une large diffusion des offres d'activités et un accès facilité pour les familles.

➤ **Partenariat entre différentes communes de la région**

Dans une volonté de renforcer la qualité de l'accueil extrascolaire et de soutenir les professionnels du secteur, un partenariat a été établi entre Remicourt et plusieurs communes avoisinantes. Ce partenariat vise principalement l'organisation conjointe de formations continuées destinées aux accueillantes, aux responsables de projets ainsi qu'aux coordinateurs ATL. Grâce à cette collaboration intercommunale, il devient possible de rassembler un groupe suffisant pour organiser des formations décentralisées directement au sein des communes participantes, favorisant ainsi l'accessibilité et la proximité.

Par ailleurs, dans le cadre des stages organisés durant les vacances scolaires, lorsque la capacité d'accueil est atteinte ou qu'aucun stage n'est prévu à Remicourt pour une période donnée, une solution alternative est proposée aux familles. Nous orientons alors les parents vers d'autres communes partenaires, dans le but de leur offrir une possibilité d'accueil adaptée pour leurs enfants, assurant ainsi une continuité de service au bénéfice des familles.





Modalités d'information aux usagers potentiels

Depuis plusieurs années, la coordinatrice ATL a entrepris de nombreuses démarches pour informer la population sur les dispositifs existants. Cependant, cet aspect demeure un besoin fondamental, comme le révèle l'état des lieux récent. En effet, de nombreuses familles expriment encore leur insatisfaction quant à l'information relative au secteur de l'ATL. Cette constatation met en lumière la nécessité de renforcer les actions de communication afin de répondre aux attentes des habitants.

Dans ce contexte, des efforts seront donc à nouveau engagés dans ce domaine. La commune s'engage pleinement à travailler pour améliorer l'information et la rendre plus accessible à tous.

Le partage des informations s'effectue principalement à l'échelle communale et passe également par les réseaux sociaux. Ces outils de communication et d'information sont déjà bien présents et permettent une diffusion plus large des messages. Toutefois, des améliorations pourront être envisagées pour optimiser cette transmission et renforcer l'implication des familles.



Le partage d'informations se fait essentiellement à l'échelle communale. Des moyens de communication et d'information sont bien présents actuellement :

➤ Informations via les établissements scolaires

Les moyens de communication et d'information sont bien présents actuellement. L'information est notamment relayée via les établissements scolaires. Pour les périodes d'accueil dans les écoles communales, un folder explicatif, reprenant les informations principales ainsi que les fiches d'inscription, est distribué en début d'année scolaire à tous les enfants. Ces documents sont également remis en cours d'année aux nouveaux arrivants.

Pour l'École Libre de Pousset, les documents sont également disponibles auprès de la directrice de l'école, afin de répondre à toute demande d'accueil dans les écoles communales.

Les publicités concernant les stages communaux sont envoyées par mail aux écoles de l'entité, afin de promouvoir les stages organisés par l'administration communale pour les enfants de 2,5 à 12 ans. La direction des écoles se charge ensuite de renvoyer l'information aux parents des élèves.

Enfin, cette même méthode de diffusion a été utilisée pour l'enquête menée auprès des parents dans le cadre de la réalisation de l'état des lieux.



➤ Site internet de la commune de Remicourt

Toutes les informations relatives à l'Accueil Temps Libre (ATL) sont disponibles sur le site internet de la commune de Remicourt, accessible à l'adresse suivante : www.remicourt.be

Sur ce site, vous trouverez des informations détaillées concernant divers aspects de l'ATL, tels que :

- Le Programme CLE
- La Commission Communale de l'Accueil
- Les projets d'accueil et les règlements d'ordre intérieur des accueils dans les établissements scolaires communaux
- Les informations concernant les stages : publicités, formulaires d'inscriptions, projets d'accueil et règlements d'ordre intérieur
- Les avis de recrutement des auxiliaires contractuelles

Vous pouvez consulter ces informations dans la rubrique spécifique dédiée à l'ATL ou, selon les cas, directement en page d'accueil du site. Voici la procédure pour y accéder :

- Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la commune
- Sélectionnez l'onglet « Vivre à Remicourt »
- Ensuite, cliquez sur « Éducation »
- Pour finir, sélectionnez « Accueil Temps Libre »

Notre objectif est de continuer à améliorer et étoffer cette rubrique ATL en y intégrant toutes les informations et opérateurs pertinents, afin de vous fournir une vision claire et complète de l'ATL à Remicourt.



➤ **Facebook « Commune de Remicourt » et « ATL Remicourt »**

La commune et l'ATL disposent d'une page Facebook, un outil désormais central dans leur stratégie de communication. En effet, l'ATL utilise principalement les réseaux sociaux pour diffuser rapidement des informations essentielles, telles que la publicité pour les stages communaux organisés lors de chaque période de vacances scolaires.

Grâce à ces plateformes numériques, les parents et les jeunes peuvent obtenir facilement des informations sur les inscriptions, les dates et les programmes des activités. Cette communication via les réseaux sociaux permet également d'atteindre un large public, y compris ceux qui n'ont pas encore connaissance des offres proposées. Cela favorise ainsi une meilleure participation et accroît la visibilité des événements organisés par l'ATL.

Cette approche numérique s'inscrit dans une volonté de rendre l'information plus accessible et de simplifier le processus d'inscription, tout en s'adaptant aux usages modernes des familles. En somme, les réseaux sociaux sont devenus un outil incontournable pour l'ATL, permettant de rapprocher les services offerts de la population locale.

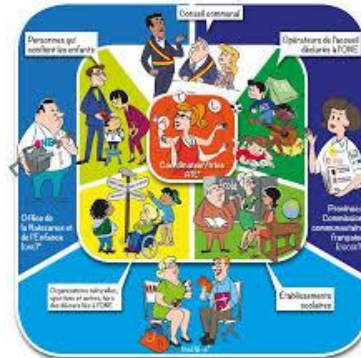


➤ **Bulletin communal**

La coordinatrice ATL s'efforce de trouver des articles pertinents à diffuser dans le bulletin communal. Cependant, un défi majeur réside dans le fait qu'il n'existe pas de période de diffusion fixe pour ce document. Cette imprécision rend la planification et l'intégration des articles dans le bulletin plus complexe.

➤ Commission Communale de l'Accueil

Les différents acteurs de la CCA participent également à la diffusion de l'information.



➤ Coordinatrice ATL

La coordinatrice ATL est disponible pour toute personne souhaitant obtenir des informations, organiser des partenariats, ou poser des questions relatives aux activités proposées. Elle peut être contactée par téléphone ou par mail.

Les coordonnées de la coordinatrice sont régulièrement rappelées dans les différents documents d'information de l'ATL, sur le site internet de la commune, ainsi que dans le bulletin communal.

MASY Sylvie
0478/74.20.74
atl@remicourt.be

De plus en plus de parents prennent contact directement avec elle pour obtenir des renseignements sur le programme des activités durant les vacances scolaires.

Les règlements d'ordre intérieur ainsi que les projets pédagogiques des différents opérateurs d'accueil, mentionnés dans le programme CLE, sont accessibles sur le site internet de la commune ou peuvent être demandés directement auprès de la coordinatrice ATL.



➤ Les accueillantes des milieux d'accueil et les animateurs des stages

Les accueillantes et les animateurs, tout au long de l'année, restent disponibles pour écouter les questions, préoccupations et demandes des enfants ainsi que des parents. Grâce à leur écoute attentive, ils s'assurent de répondre efficacement aux besoins de chacun, soit directement, soit en transmettant les demandes spécifiques à la coordinatrice ATL, qui assure un suivi personnalisé et une prise en charge adaptée à chaque situation.



➤ Les opérateurs de l'accueil

Les opérateurs d'accueil sont chargés d'effectuer eux-mêmes la publicité de leurs propres activités, bien qu'il existe une volonté de centraliser les informations et les démarches de communication. Plusieurs tentatives de centralisation ont déjà été mises en place par la coordinatrice ATL, mais sans succès. Néanmoins, une amélioration de ce processus est souhaitée pour l'avenir, afin de favoriser une meilleure coordination et une diffusion plus efficace des informations.





Modalités de répartition des moyens communaux et publics

L'organisation de l'Accueil Temps Libre dans la commune de Remicourt repose sur un partenariat solide entre la commune et l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), ainsi que sur la participation des parents.



➤ Subventions octroyées par l'ONE

L'ONE constitue une source majeure de financement pour l'ATL. Elle octroie plusieurs types de subventions :

- **Subvention de coordination** : destinée aux communes ayant mis en place une Commission Communale de l'Accueil et signé une convention avec l'ONE. Ce subside, calculé en fonction du nombre d'enfants de 3 à 12 ans domiciliés sur le territoire, finance partiellement le poste de coordinatrice ATL (à mi-temps), le solde étant pris en charge par la commune
- **Subvention de fonctionnement** : allouée aux opérateurs agréés dans le cadre du programme CLE, comme les établissements scolaires communaux. Elle couvre des frais de fonctionnement et d'engagement de personnel (responsable de projet, accueillantes) en fonction du nombre quotidien d'enfants accueillis après l'école
- **Subvention pour le centre de vacances** : également forfaitaire, elle est calculée selon le nombre d'enfants fréquentant le centre et vise à couvrir les frais de fonctionnement ainsi que les salaires du personnel encadrant

➤ Contribution parentale

Une participation financière est demandée aux parents pour les services d'accueil avant et après l'école dans les écoles de l'entité, ainsi que durant les congés

scolaires. Le tarif, fixé par la commune, reste inférieur au coût réel, la différence étant prise en charge par cette dernière.

➤ **Mutualisation des moyens**

Les subsides de l'ONE et les participations parentales sont mutualisés dans un pot commun, destiné à couvrir les dépenses liées aux accueils extrascolaires dans les écoles communales et au centre de vacances. Toutefois, ce fonds reste insuffisant, et la commune prend en charge le solde des coûts.

➤ **Engagement fort de la commune de Remicourt**

La commune montre une implication constante en faveur de l'ATL en allouant chaque année des crédits budgétaires spécifiques, couvrant :

- L'organisation des activités extrascolaires et du centre de vacances
- L'achat de matériel pédagogique et de sécurité
- La formation des accueillantes
- L'octroi d'un mi-temps complémentaire à la coordinatrice ATL pour assurer les fonctions de responsable de projet et de coordinatrice du centre de vacances
- Les frais liés aux excursions
- Et bien d'autres besoins ponctuels

Elle met également à disposition :

- Des locaux communaux pour les accueils et les formations
- Le bus communal pour le transport des enfants et les sorties
- Les écoles communales et salles communales pour l'accueil et l'organisation des activités

➤ **Soutien au personnel**

Les accueillantes des écoles communales et les animateurs des stages sont financés par la commune. Leur rémunération couvre l'ensemble des heures prestées. Pour l'école libre, l'accueillante est rémunérée par l'ASBL « Écoles catholiques de Waremmé et environs », mais la commune contribue à cette prise en charge sur base du taux horaire des accueillantes communales, conformément au Décret.

➤ **Coûts logistiques**

La commune finance également l'achat du matériel nécessaire au bon fonctionnement et à la qualité de l'accueil : jeux, fournitures créatives, matériel de sécurité, etc. Les frais de maintenance des bâtiments utilisés (souvent communaux) sont également assumés par la commune, bien qu'ils soient difficilement chiffrables.



Partenariats Automne Détente (PAD)

En mars 2022, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté une réforme importante des rythmes scolaires. Cette réforme a notamment modifié la durée des vacances d'automne (Toussaint) et de détente (Carnaval), les faisant passer d'une semaine à deux. Ce changement du calendrier scolaire a nécessité des ajustements dans l'organisation de l'accueil des enfants durant ces périodes prolongées.

Pour accompagner cette évolution, des mesures ont été mises en place afin d'élargir l'offre d'accueil extrascolaire. Parmi celles-ci, on note le renforcement des budgets alloués aux Centres de vacances et aux Écoles de devoirs, ainsi que la création d'un nouveau dispositif de subventionnement : le Partenariat Automne-Détente (PAD).

Le PAD, bien qu'il ne soit pas obligatoire, repose sur une logique de coopération entre différents opérateurs. Il encourage les partenariats entre structures agréées et autres organisations à but non lucratif, avec l'objectif d'améliorer et de diversifier l'offre d'accueil pendant les vacances d'automne et de détente.

À ce jour, la commune de Remicourt ne bénéficie d'aucun dispositif PAD. Aucun partenariat de ce type n'y a encore été mis en place, ce qui limite actuellement les possibilités d'accueil spécifiques durant ces nouvelles périodes de congé.



CONCLUSION



Conclusion

Le programme CLE est un outil stratégique de planification à long terme, visant à établir des objectifs clairs à atteindre sur une période de cinq ans. Ce programme s'appuie sur un état des lieux précis, à partir duquel des priorités spécifiques sont définies. Ces priorités constituent la base des actions à mener et permettent de structurer un plan d'action cohérent pour l'avenir.

Une fois élaboré, le programme CLE doit être soumis à l'approbation de la Commission Communale de l'Accueil, avant d'être transmis au Conseil communal pour validation finale. Ce processus de validation est essentiel pour garantir l'alignement des objectifs du programme avec les attentes et les priorités locales.

Les actions prévues dans le cadre du programme CLE sont inscrites dans un plan annuel, ce qui permet une évaluation régulière et détaillée chaque année. Cette évaluation continue est un élément clé, car elle offre l'opportunité de réajuster les actions en fonction des évolutions et des besoins observés sur le terrain. Ce mécanisme de suivi garantit que le programme reste dynamique et pertinent tout au long de sa mise en œuvre.

En vertu du Décret ATL, le programme CLE fait également l'objet de deux évaluations formelles : une première après deux ans, puis une seconde à quatre ans de la date d'agrément. Ces évaluations, menées selon un canevas défini, se basent sur les objectifs initiaux et permettent d'analyser la progression du programme et son efficacité.

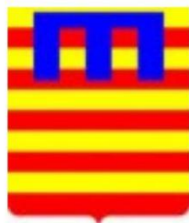
L'objectif de cette organisation est de garantir que les actions du programme CLE restent en adéquation avec les réalités du terrain. Elle permet ainsi de prendre en compte les ajustements nécessaires et de considérer le programme comme un processus évolutif, susceptible d'être modifié en fonction des nouveaux enjeux ou des retours d'expérience.

En matière d'amélioration de la qualité de l'accueil, la notion reste large et varie en fonction des contextes locaux. Dans le cadre de notre commune, la capacité d'accueil est déjà significative. L'objectif de ce programme est donc davantage de renforcer les partenariats existants et d'améliorer la diffusion de l'information liée aux activités proposées. Il s'agira de soutenir et d'optimiser les actions déjà en place, afin d'enrichir l'offre et la diversité des activités disponibles, pour un accueil toujours plus adapté aux besoins des usagers.

ANNEXES



Affiche diffusée reprenant les informations des divers questionnaires



COMMUNE DE REMICOURT

ACCUEIL TEMPS LIBRE



Vous êtes enfant(s) de 2,5 à 12 ans

Vous êtes ado(s) de 13 à 17 ans

Vous êtes parent(s)

Vous êtes professionnel(s) dans l'accueil des enfants



**Nous avons besoin de votre avis
en termes d'accueil temps libre
pour le 31 mai 2024**

**QUESTIONNAIRE
ENFANTS**



**QUESTIONNAIRE
ADOS**



**QUESTIONNAIRE
PARENTS**



**QUESTIONNAIRE
PROFESSIONNELS**



Version papier disponible sur demande



Sylvie MASY, Coordinatrice ATL
0478/74.20.74 - atl@remicourt.be





Questionnaire enfants



Accueil Temps Libre de Remicourt Etat des lieux Questionnaire destiné aux enfants de 2,5 à 12 ans

B *I* U  

Bonjour,

Nous aimerions **connaître tes idées, tes désirs** concernant les activités **pendant les temps libres** (moments avant/après l'école, les mercredis après-midi, les week-ends et les congés scolaires).

Tes réponses à ce petit questionnaire nous seront bien utiles pour connaître ce qui te plaît et ne te plaît pas, les choses qui sont bien comme cela et celles qui peuvent être améliorées.

Tes réponses sont à nous faire parvenir avant le 31 mai 2024.

Tu peux bien évidemment te faire aider par un adulte.

DIS-MOI QUI TU ES...

Description (facultative)

Titre de l'image



Quel âge as-tu? *

Réponse courte

Qui es-tu? *

- ☐ Fille
- ☐ Garçon

Où vas-tu à l'école?

- ☐ Remicourt
- ☐ Momalle
- ☐ Pousset
- ☐ Autre...

DE MANIERE GENERALE

Description (facultative)

Titre de l'image



Qu'aimes-tu faire quand tu n'es pas à l'école?

- ☐ Rester à la maison
- ☐ Faire du sport
- ☐ Faire des bricolages
- ☐ Faire du théâtre
- ☐ Faire de la danse
- ☐ Faire des visites culturelles
- ☐ Faire de la musique
- ☐ Faire un peu de tout
- ☐ Jouer à l'extérieur
- ☐ Aller chez papy et mamy
- ☐ Inviter un(e)/des ami(e)s à la maison
- ☐ Autre...

PENDANT LES TEMPS LIBRES A L'ECOLE

Plus communément appelés "garderies"

...

Titre de l'image



...

Restes-tu à l'accueil le matin ou le soir?

- ☐ Oui
- ☐ Des fois
- ☐ Pas tous le temps
- ☐ Non

Et/ou le mercredi après-midi?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, que fais-tu comme activités?

- ☐ Bricolage
- ☐ Sport
- ☐ Jeux de société
- ☐ Dessin/coloriage
- ☐ Jeux d'extérieur
- ☐ Rien
- ☐ Autre...

A quel rythme y vas-tu?

- ☐ Tous les jours matin
- ☐ Tous les jours après les cours
- ☐ Tous les jours matin et après les cours
- ☐ De temps en temps le matin
- ☐ De temps en temps après les cours
- ☐ Jamais
- ☐ Jamais le matin
- ☐ Jamais après les cours

Aimes-tu aller à l'accueil?

☐ Oui

☐ Non

Pourquoi?

Réponse longue
.....

Trouves-tu le temps de l'accueil

☐ Trop court

☐ Trop long

☐ Ni trop court, ni trop long

Comment te sens-tu après l'accueil?

☐ Fatigué

☐ Enchanté

☐ Enervé

☐ Content

☐ Mécontent

☐ Autre...
.....

Veux-tu expliquer pourquoi?

Réponse longue
.....

Qu'est ce que tu aimes faire?

Réponse longue

Qu'est-ce que tu n'aimes pas faire?

Réponse longue

Si tu pouvais changer les choses, que changerais-tu?

Réponse longue

Que penses-tu du personnel de l'accueil?

Réponse longue

Que penses-tu des locaux ou espaces extérieurs où se déroulent les activités?

Réponse longue

ACTIVITES EN SEMAINE

Description (facultative)

Titre de l'image



Participes-tu à des activités en semaine?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lesquelles?

☐ Sport

☐ Equitation

☐ Musique

☐ Théâtre

☐ Dessin

☐ Danse

☐ Autre...

...

Penses-tu que les activités sont bien organisées?

☐ Oui

☐ Non

Pourquoi?

Réponse longue

.....

Que penses-tu du personnel qui encadre les activités?

Réponse longue

.....

Que penses-tu des locaux ou espaces extérieurs où se déroulent les activités?

Réponse longue

.....

LE MERCREDI APRES-MIDI

Description (facultative)

Titre de l'image



Participes-tu à des activités le mercredi après-midi?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lesquelles?

☐ Sport

☐ Equitation

☐ Musique

☐ Théâtre

☐ Dessin

☐ Danse

☐ Autre...

...
Penses-tu que les activités sont bien organisées?

☐ Oui

☐ Non

Pourquoi?

Réponse longue
.....

Que penses-tu du personnel qui encadre les activités?

Réponse longue
.....

Que penses-tu des locaux ou espaces extérieurs où se déroulent les activités?

Réponse longue
.....

LE WEEK-END

Description (facultative)

Titre de l'image



Participes-tu à des activités le week-end?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lesquelles?

☐ Sport

☐ Equitation

☐ Musique

☐ Théâtre

☐ Dessin

☐ Danse

☐ Mouvement de jeunesse

☐ Autre...

Penses-tu que les activités sont bien organisées?

☐ Oui

☐ Non

Pourquoi?

Réponse longue

.....

Que penses-tu du personnel qui encadre les activités?

Réponse longue

.....

Que penses-tu des locaux ou espaces extérieurs où se déroulent les activités?

Réponse longue

.....

PENDANT LES VACANCES

Description (facultative)

...

Titre de l'image



...

Participes-tu à des stages pendant les vacances?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, sur quel(s) thème(s)?

☐ Sport

☐ Equitation

☐ Multi-activités

☐ Culture

☐ Autre...

Penses-tu que les activités sont bien organisées?

☐ Oui

☐ Non

Pourquoi?

Réponse longue

Que penses-tu du personnel qui encadre les activités?

Réponse longue

Que penses-tu des locaux ou espaces extérieurs où se déroulent les activités?

Réponse longue

SUR LA COMMUNE DE REMICOURT

Description (facultative)

...

Que penses-tu qu'il faudrait améliorer ou créer sur la commune concernant l'accueil durant les temps libres?

Réponse longue

Titre de l'image





Questionnaire ados



Accueil Temps Libre de Remicourt Etat des lieux

Questionnaire destiné aux ados de 13 à 17 ans

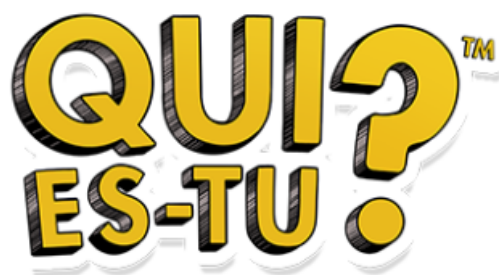
B *I* U

Bonjour,

Nous aimerions **connaître tes idées, tes désirs** concernant les activités **pendant les temps libres** (moments avant/après l'école, les mercredis après-midi, les week-ends et les congés scolaires)

Tes réponses à ce petit questionnaire nous seront bien utiles pour connaître ce qui te plaît et ne te plaît pas, les choses qui sont bien comme cela et celles qui peuvent être améliorées

Tes réponses sont à nous faire parvenir avant le 31 mai 2024.



DIS-MOI QUI TU ES...

Description (facultative)

Quel âge as-tu? *

- ☐ 13 ans
- ☐ 14 ans
- ☐ 15 ans
- ☐ 16 ans
- ☐ 17 ans

...

Qui es-tu? *

- ☐ Fille
- ☐ Garçon

Où vas-tu à l'école? *

Réponse courte

.....

DE MANIERE GENERALE

Description (facultative)

Titre de l'image



Qu'aimes-tu faire pendant tes temps libres?

- ☐ Rester à la maison
- ☐ Faire du sport
- ☐ Faire des activités créatives
- ☐ Faire du théâtre
- ☐ Faire de la danse
- ☐ Faire des visites culturelles
- ☐ Faire de la musique
- ☐ Faire un peu de tout
- ☐ Etre à l'extérieur
- ☐ Voir tes ami(e)s
- ☐ Autre...

ACTIVITES EN SEMAINE

Description (facultative)

Titre de l'image



Participes-tu à des activités en semaine?

☐ Oui

☐ Non

...

Si oui, lesquelles?

☐ Sport

☐ Equitation

☐ Musique

☐ Théâtre

☐ Dessin

☐ Danse

☐ Autre...

LE MERCREDI APRES-MIDI

Description (facultative)

Titre de l'image



Participes-tu à des activités le mercredi après-midi?

- ☐ Oui
- ☐ Non

...

Si oui, lesquelles?

- ☐ Sport
- ☐ Equitation
- ☐ Musique
- ☐ Théâtre
- ☐ Dessin
- ☐ Danse
- ☐ Autre...

LE WEEK-END

Description (facultative)

Titre de l'image



Participes-tu à des activités le week-end?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, lesquelles?

- ☐ Sport
- ☐ Equitation
- ☐ Musique
- ☐ Théâtre
- ☐ Dessin
- ☐ Danse
- ☐ Mouvement de jeunesse
- ☐ Autre...

PENDANT LES VACANCES

Description (facultative)

Titre de l'image



Participes-tu à des stages pendant les vacances?

☐ Oui

☐ Non

...

Si oui, sur quel(s) thème(s)?

☐ Sport

☐ Equitation

☐ Multi-activités

☐ Culture

☐ Autre...

SUR LA COMMUNE DE REMICOURT

Description (facultative)

Titre de l'image



Que penses-tu qu'il faudrait organiser ou créer sur la commune concernant l'accueil durant les temps libres pour les ados de 13 à 17 ans?

Réponse longue

As-tu connaissance des activités pour ados du centre culturel de Remicourt?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, as-tu déjà participé?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, qu'en penses-tu?

Réponse longue

Si non, pourquoi?

Réponse longue

Penses-tu qu'avoir un lieu de rencontre pour les jeunes serait une bonne initiative?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, pourquoi?

Réponse longue

Si non, pourquoi?

Réponse longue

Au niveau de la communication, par quel biais aimerais-tu être informé des activités pour jeunes sur notre commune?

☐ Facebook

☐ Site internet

☐ Autre...

Aimes-tu les activités culturelles?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, pourquoi?

Réponse longue

Si non, pourquoi?

Réponse longue



Questionnaire parents



Section 1 sur 2

Accueil Temps Libre de Remicourt Etat des lieux Questionnaire destiné aux parents d'enfants de 2,5 à 12 ans

B *I* U ↺ ↻

Bonjour,

Depuis 2003, un décret régit l'Accueil Temps Libre des enfants de 2,5 à 12 ans afin d'améliorer la qualité de l'accueil.

Dans ce cadre, notre commune réalise tous les 5 ans un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) sur base d'une analyse de vos besoins en matière d'accueil afin de répondre au mieux à vos attentes et celles de vos enfants en termes d'accueil temps libre.

En 2025, un nouveau programme sera établi pour la période 2025-2030. Pour ce faire, une nouvelle évaluation de vos besoins (état des lieux) est prévue afin de connaître votre point de vue, vos difficultés, vos attentes... pour l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires.

Votre avis nous intéresse!!!

Vous trouverez, à la suite, un questionnaire. Toutes les informations sont anonymes.

Vos réponses sont à nous faire parvenir avant le 31 mai 2024.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration, pour le temps que vous allez consacrer à cette enquête et nous espérons que ces données pourront nous permettre de répondre au mieux à vos attentes en termes d'accueil de vos enfants.

COMPOSITION DE LA FAMILLE



Description (facultative)

Titre de l'image



Code postal de votre lieu de résidence *

Réponse courte

Vous vivez *

- ☐ Seul(e)
- ☐ En couple

Combinen d'enfant(s) avez-vous et quel(s) âge(s) a/ont-il(s)? *

	0	1	2	3	+
De 0 à 3 ans	☐	☐	☐	☐	☐
De 3 à 5 ans	☐	☐	☐	☐	☐
De 6 à 8 ans	☐	☐	☐	☐	☐
De 9 à 11 ans	☐	☐	☐	☐	☐
De 12 à 15 ans	☐	☐	☐	☐	☐
De 16 à 17 ans	☐	☐	☐	☐	☐

L'accueil temps libre de manière générale

Description (facultative)

Titre de l'image



Etes-vous satisfait de l'accueil temps libre à Remicourt?

☐ Oui

☐ Non

Pourquoi?

Réponse longue
.....

A vos yeux, quels sont les critères les plus importants pour l'accueil temps libre proposé à vos enfants avant et après l'école?

☐ Le coût doit être abordable

☐ Il doit être dans l'école

☐ Il doit être proche de mon domicile ou de mon travail

☐ Les activités doivent être de qualité

☐ Vous devez pouvoir faire confiance au personnel encadrant

☐ Autre...

Comment connaissez-vous l'offre d'accueil temps libre à Remicourt?

- ☐ Par le bouche à oreille
- ☐ Via les écoles de la commune
- ☐ Via internet et/ou les réseaux sociaux
- ☐ Par d'autres parents
- ☐ Par une publicité reçue
- ☐ Autre...

Estimez-vous être suffisamment informés de toutes les activités temps libre organisées pour les enfants sur le territoire de la commune de Remicourt?

- ☐ Satisfait
- ☐ Insatisfait

Pourquoi?

Réponse longue

Pensez-vous que l'offre d'activités soit bien représentée sur la commune pour les tranches d'âges suivantes?

	Oui	Non
2,5 -5,5 ans	☐	☐
6-8 ans	☐	☐
9-11 ans	☐	☐
12-15 ans	☐	☐
+ 15 ans	☐	☐

Pourquoi?

Réponse longue

Sur une échelle de 1 à 5 : pour inscrire votre/vos enfant(s) dans un milieu d'accueil, vous faites attention

(1 = pas important, 5 = très important)

	1	2	3	4	5
Aux activités pr...	☐	☐	☐	☐	☐
A la satisfactio...	☐	☐	☐	☐	☐
A la qualité des...	☐	☐	☐	☐	☐
A la proximité ...	☐	☐	☐	☐	☐
A l'accessibilité...	☐	☐	☐	☐	☐
Aux horaires	☐	☐	☐	☐	☐
Aux tarifs dem...	☐	☐	☐	☐	☐
Aux infrastruct...	☐	☐	☐	☐	☐
Aux compéten...	☐	☐	☐	☐	☐
A l'épanouisse...	☐	☐	☐	☐	☐

Pendant les vacances scolaires

Description (facultative)

Titre de l'image



Avez-vous besoin d'un lieu d'accueil temps libre pour votre/vos enfant(s) pendant les vacances scolaires?

- ☐ Jamais
- ☐ Congé d'automne
- ☐ Vacances d'hiver
- ☐ Congé de détente
- ☐ Vacances de printemps
- ☐ Juillet
- ☐ Août

...

Durant les vacances, votre/vos enfant(s) fréquente(nt)...

(Plusieurs choix possibles)

- ☐ Plaines de jeux/centres de vacances
- ☐ Stages sportifs
- ☐ Camps de mouvement de jeunesse
- ☐ Stages culturels (arts plastiques, sciences..)
- ☐ Stages multidisciplinaires
- ☐ Autre...

Durant les vacances, mon enfant

- ☐ A pu suivre l'activité de son choix
- ☐ Par manque de place, mon enfant a du choisir une autre activité
- ☐ N'a pas participé à une activité

Pour une semaine de stage en période de vacances, vous êtes prêt à payer:

(Montant par enfant)

- ☐ Moins de 20€
- ☐ Entre 25 et 50€
- ☐ Entre 50 et 80€
- ☐ Entre 80 et 100€
- ☐ Plus de 100€

...

Avez-vous des difficultés à trouver un stage ou une activité pendant les vacances scolaires?

	Congé d'aut...	Vacances d'...	Congé de dé...	Vacances d...	Juillet	Août
Oui	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Non	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Si oui, pourquoi?

- ☐ Trop cher
- ☐ Trop loin de mon domicile
- ☐ Complet
- ☐ Les horaires ne sont pas adaptés à mes besoins
- ☐ Activités ne correspondent pas aux attentes de mon enfant
- ☐ Autre...

Pendant l'année

Description (facultative)

...

Titre de l'image



Avez-vous besoin d'un lieu d'accueil temps libre pour votre/vos enfant(s) pendant les périodes scolaires?

- ☐ Jamais
- ☐ Avant l'école
- ☐ Après l'école
- ☐ Le mercredi après-midi
- ☐ Le week-end
- ☐ De manière occasionnelle
- ☐ Moins de 3 jours par semaine
- ☐ Chaque jour de la semaine

...

Durant l'année scolaire, après l'école, votre/vos enfant(s) fréquente(nt)...

(Plusieurs choix possibles)

- ☐ L'accueil temps libre de l'école
- ☐ Des activités culturelles (musique, art...)
- ☐ Un soutien scolaire
- ☐ Des activités dans l'école mais pas à l'accueil extrascolaire
- ☐ Des activités sportives
- ☐ Autre...

Avez-vous des difficultés à trouver un accueil pour votre/vos enfant(s) durant l'année scolaire?

	Mercredi après-midi	Le week-end	En semaine
Oui	☐	☐	☐
Non	☐	☐	☐

...

Si oui, pour quel(s) type(s) d'activité(s)?

Réponse longue

.....

Appréciation

En ce qui concerne les solutions d'accueil proposées dans notre commune pour les enfants de 2,5 à 12 ans, êtes-vous satisfaits?

...

Des horaires proposés

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

Des locaux intérieurs

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

Des espaces extérieurs

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

Du coût

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

Du nombre de professionnels par rapport au nombre d'enfants

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

De la qualité de l'encadrement

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

Des activités et/ou animations

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

De la distance entre les lieux d'accueil et votre domicile

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

Des canaux de diffusion de l'information

	Accueil avant et a...	Accueil le mercred...	Accueil pendant le...	Le week-end
Très satisfait	☐	☐	☐	☐
Satisfait	☐	☐	☐	☐
Insatisfait	☐	☐	☐	☐
Très insatisfait	☐	☐	☐	☐

SUGGESTIONS - COMMENTAIRES

Description (facultative)

Titre de l'image



Question

Réponse longue

Titre de l'image





Questionnaire professionnels



Accueil Temps Libre de Remicourt Etat des lieux **Questionnaire destiné aux professionnels**

Bonjour,

Depuis 2003, un décret règlemente l'accueil temps libre des enfants de 2,5 à 12 ans afin d'améliorer la qualité de l'accueil durant les temps libres.

Dans ce cadre, notre commune réalise tous les 5 ans un Programme de Coordination Locale pour l'enfance (CLE) sur base d'un état des lieux et d'une analyse des besoins en matière d'accueil afin de répondre au mieux aux attentes des parents et des enfants en termes d'accueil temps libre.

En 2025, un nouveau programme sera établi pour la période 2025-2030.

Il s'agit de répertorier tous les opérateurs d'accueil qui proposent des activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans et plus, durant leur temps libre. Les activités concernées sont autant les accueils extrascolaires, que les activités culturelles, sportives, mouvements de jeunesse, stages pendant les vacances scolaires..., mais aussi d'effectuer une analyse des besoins de notre commune.

Il est donc question de collecter un maximum d'avis sur ce qui est déjà proposé à Remicourt, ce qui devrait être amélioré, ou encore ce qu'il faudrait développer et/ou créer en matière d'accueil. La concertation des acteurs locaux permet de structurer l'offre d'accueil.

Nous vous contactons pour connaître votre avis en tant que professionnels. Les questions se rapportent à la structure d'accueil dans laquelle vous travaillez comme accueillant(e)s, entraîneur... que ce soit un accueil extrascolaire, une ASBL, une association culturelle, sportive, artistique,...

Vos réponses sont à nous faire parvenir avant le 31 mai 2024.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration, pour le temps que vous allez consacrer à cette enquête et nous espérons que ces données pourront nous permettre de répondre au mieux aux attentes en termes d'accueil des enfants.



Identification des structures/associations organisant des activités pour enfants de 2.5 à 12 ans sur le territoire de Remicourt

Description (facultative)

...

Dénomination de votre structure/association/organisation *

Réponse courte

Description de/des l'activité(s) proposée(s) *

Réponse longue

Adresse du siège social *

Réponse longue

Adresse du lieu où se déroule(nt) la(les) activité(s) *

Réponse longue

Nom de la personne responsable *

Réponse courte

Numéro de téléphone de la personne responsable *

Réponse courte

Mail de contact de la personne responsable *

Réponse courte

Forme juridique *

- ☐ ASBL
- ☐ Association de fait
- ☐ Administration communale
- ☐ CPAS
- ☐ Intercommunale
- ☐ Personne physique
- ☐ SPRL, SA ou SCRL
- ☐ Autre...

Type d'identification *

- ☐ Organisation de jeunesse
- ☐ Centre d'expression ou de créativité
- ☐ Club sportif
- ☐ Mouvement d'éducation permanente
- ☐ Maison ou centre de jeunes
- ☐ Service d'aide à la jeunesse
- ☐ Bibliothèque
- ☐ Académie de musique
- ☐ Académie d'arts plastiques
- ☐ Centre culturel
- ☐ Ludothèque
- ☐ Maison de quartier
- ☐ Musée
- ☐ Théâtre
- ☐ Ecole de langues
- ☐ Autre...

Age minimal des enfants accueillis *

Réponse courte

.....

Age maximal des enfants accueillis *

Réponse courte

.....

Capacité d'accueil *

Réponse courte

.....

Etes-vous déclaré à l'ONE? *

<https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/dispositif-atl/declaration-daccueil/>

- ☐ Oui
- ☐ Non je fais partie des organismes dispensés (agréés, reconnus ou affiliés à une Fédération)
- ☐ Non je dois effectuer les démarches
- ☐ Non je n'étais pas au courant des démarches à effectuer

ACCESSIBILITE - COUT

Code de qualité de l'ONE:

Art. 11 "Le milieu d'accueil met tout en œuvre pour que son accès ne soit pas limité par le montant de la participation, financière éventuellement demandée aux personnes qui confient l'enfant"

Art.12 "Le milieu d'accueil veille à l'égalité des chances pour tous les enfants dans la gestion des activités et/ou de la vie quotidienne"

Titre de l'image



L'activité est-elle gratuite? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

Quel est le prix de votre(vos) activités(s) pendant la période scolaire?

Réponse longue

Quel est le prix de votre(vos) activités(s) pendant les vacances scolaires?

Réponse longue

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, quel est-il / quels sont-ils?

- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
- ☐ Réduction pour les fratries
- ☐ Autre...

Dispensez-vous des attestations fiscales aux parents, en vue de l'octroi de la réduction d'impôt pour garde d'enfants?

- ☐ Oui
- ☐ Non

INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

Description (facultative)

...

Titre de l'image



Estimez-vous que les **locaux intérieurs** disponibles au sein de votre structure soient suffisamment:

	Sans avis	Oui	Non	Oui et non
Propres	☐	☐	☐	☐
Sécurisés	☐	☐	☐	☐
Correctement amé...	☐	☐	☐	☐
Spacieux	☐	☐	☐	☐

Commentaires

Réponse longue

Estimez-vous que les **espaces extérieurs** disponibles au sein de votre structure soient suffisamment:

	Sans avis	Oui	Non	Oui et non
Propres	☐	☐	☐	☐
Sécurisés	☐	☐	☐	☐
Correctement amé...	☐	☐	☐	☐
Spacieux	☐	☐	☐	☐

Commentaires

Réponse longue

LE MATERIEL D'ANIMATION

Répondez à la ou les thématique(s) concernée(s) et détaillez en texte libre

Titre de l'image



Coût

Réponse longue

Quantité

Réponse longue

Qualité (durée de vie)

Réponse longue

Qualité (intérêt pédagogique)

Réponse longue

...

Entretien et stockage

Réponse longue

Autre (précisez)

Réponse longue

LA FORMATION CONTINUE

Description (facultative)

...

Titre de l'image



Estimez-vous que l'offre des formations proposées est suffisamment:

	Sans avis	Oui	Non	Oui et non
Représentative de...	☐	☐	☐	☐
Motivante/incitante	☐	☐	☐	☐
Bien localisée	☐	☐	☐	☐

Commentaires

Réponse longue

.....

Eprouvez-vous des difficultés à envoyer votre personnel en formation?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, pourquoi?

Réponse longue

.....

Avez-vous des difficultés à pallier au remplacement de votre personnel?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, pourquoi?

Réponse longue

.....

L'ENCADREMENT

Description (facultative)

Titre de l'image



Que pensez-vous de l'encadrement au sein de votre structure?

	Sans avis	Suffisant	Insuffisant
Nombre d'encadrants, a...	☐	☐	☐
Qualité de l'encadremen...	☐	☐	☐
Prise en compte du bien...	☐	☐	☐
Collaboration avec les f...	☐	☐	☐

Commentaires

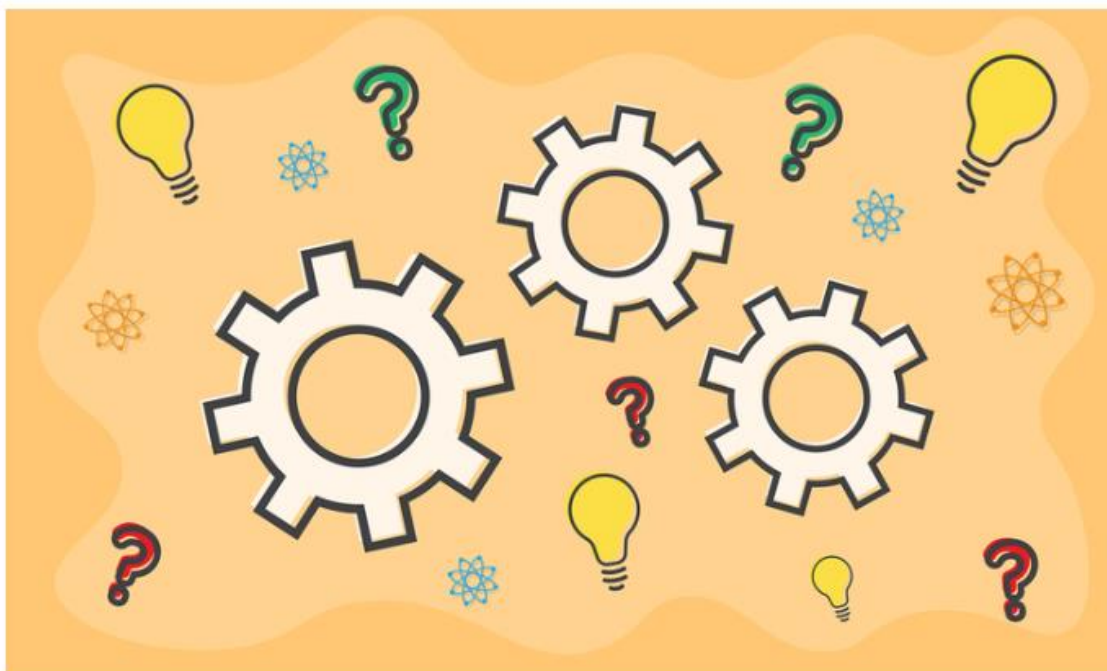
Réponse longue

.....

LA GESTION

Description (facultative)

Titre de l'image



Rencontrez-vous des difficultés ou manques dans l'organisation de votre accueil en ce qui concerne la gestion et l'organisation?

	Non	Oui parfois	Oui régulièrement	Sans avis
Au niveau adminis...	☐	☐	☐	☐
Ressources humai...	☐	☐	☐	☐
Réunions d'équipe	☐	☐	☐	☐
L'organisation de f...	☐	☐	☐	☐

Commentaires

Réponse longue

.....

Rencontrez-vous des difficultés dans votre structure au niveau des domaines suivants?

	Non	Oui parfois	Oui régulièrement	Sans avis
Matériel d'animation	☐	☐	☐	☐
Collaboration avec...	☐	☐	☐	☐
Collaboration avec...	☐	☐	☐	☐
La communication...	☐	☐	☐	☐
Autre	☐	☐	☐	☐

Commentaires

Réponse longue

Comment faites-vous la promotion de votre (vos) activité(s) auprès des familles?

- ☐ Via votre propre site internet
- ☐ Via votre propre page Facebook ou autre
- ☐ Via l'envoi de mails aux parents de votre propre base de données
- ☐ Via flyers et/ou affiches
- ☐ Autre...

ACCESSIBILITE GEOGRAPHIQUE

Code de qualité de l'ONE:

Art.12 "Le milieu d'accueil veille à l'égalité des chances pour tous les enfants dans la gestion des activités et/ou de la vie quotidienne"

Titre de l'image



L'accessibilité à votre(vos) activité(s) se fait-elle aisément?

☐ Oui

☐ Non

Pourquoi?

Réponse longue

COORDINATION ET PARTENARIATS

Description (facultative)

Titre de l'image



Avez-vous connaissance du site internet de la commune de Remicourt? *

☐ Oui

☐ Non

Avez-vous connaissance de la page Facebook de la commune de Remicourt? *

☐ Oui

☐ Non

Avez-vous connaissance de la page Facebook "ATL Remicourt"? *

☐ Oui

☐ Non

Comment pourrait-on améliorer la communication des activités temps libre?

Réponse longue

Comment souhaiteriez-vous être valorisé par l'ATL? *

- ☐ Par le bulletin communal
- ☐ Par des réunions d'informations, porte ouverte...
- ☐ Par un évènement ATL sur la commune
- ☐ Par le site internet de la commune
- ☐ Par les réseaux sociaux
- ☐ Par des informations affichées ou distribuées dans les écoles
- ☐ Autre...

Seriez-vous intéressé par un éventuel partenariat avec un autre opérateur de la commune? *

- ☐ Oui durant l'année scolaire
- ☐ Oui durant les vacances scolaires
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Non

Souhaitez-vous être contacté(e) par la coordinatrice ATL, Sylvie Masy, afin d'échanger sur votre(vos) activité(s)? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

SUGGESTIONS - COMMENTAIRES

Réponse longue

Titre de l'image





Preuves de diffusion de l'information

ACCUEIL TEMPS LIBRE

Accueil extrascolaire ▼ CCA Frais de garde d'enfants ▼ Stages ▼

Accueil / Vivre à Remicourt / Education / Accueil Temps Libre / Accueil extrascolaire / [Questionnaire ATL 2025-2030](#)



Questionnaire ATL 2025-2030

Prenez quelques minutes de votre temps pour répondre à notre questionnaire sur l'accueil extra-scolaire sur la commune de Remicourt.

Vous êtes parent? enfant? ado? dirigeant d'un club ou d'une association? **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!**

[Consulter l'affiche \(QR codes\)](#)

Enquête

L'accueil extra-scolaire fait pour la plupart d'entre vous, partie intégrante du parcours éducatif de votre(vos) enfant(s).

Que ce soit avant ou après l'école, le mercredi après-midi, ou durant les vacances scolaires, la grande majorité d'entre vous sera amené à fréquenter l'accueil extra-scolaire au moins une fois durant le parcours scolaire de votre(vos) enfant(s).

Une fois tous les 5 ans, nous demandons votre avis afin d'améliorer nos services et de répondre au mieux à vos attentes. Toute la famille peut répondre, n'hésitez pas à prendre quelques minutes de votre temps pour nous indiquer vos besoins, votre ressenti et vos suggestions.

Un questionnaire est également disponibles pour les clubs ou associations. N'hésitez pas à nous donner votre avis également!



Voici les 4 questionnaires disponibles en ligne:

- › Questionnaire **PARENTS**
- › Questionnaire **ENFANTS**
- › Questionnaire **ADOS**
- › Questionnaire **PROFESSIONNELS**

La date limite pour répondre à notre enquête est le 31 mai 2024.

Merci d'avance de nous consacrer un peu de votre temps!



ATL Remicourt

15 mai 2024 · 🌐



Prenez quelques minutes de votre temps pour répondre à notre questionnaire sur l'accueil temps libre sur la **Commune de Remicourt**

Vous êtes parent(s)? Enfant(s)? Ado(s)? Responsable d'un club ou d'une association?

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!!!

Questionnaire parents :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScvvidSCgGhb2Wlx26Fvh2RRqRBJuFedRJ93RcKWV6SJRv0kg/viewform?usp=sf_link

Questionnaire enfants :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScHGOwjV3UDztW48o1GoWyYlgr4ERT5wlu_C8SoVkJMpvTQ2IA/viewform?usp=sf_link

Questionnaire ados :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSen5VcAXS0mefoN0qVm_yAQJ3_Uw-p-c9C9wxhRNxDMMhpy7Q/viewform?usp=sf_link

Questionnaire professionnels :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScn91UdXSlt2-LrEFHZW1FLGbITHktKW-ZYfG29jbY8_Wbz4g/viewform?usp=sf_link



COMMUNE DE REMICOURT

ACCUEIL TEMPS LIBRE



Vous êtes enfant(s) de 2,5 à 12 ans

Vous êtes ado(s) de 13 à 17 ans

Vous êtes parent(s)

Vous êtes professionnel(s) dans l'accueil des enfants



**Nous avons besoin de votre avis
en termes d'accueil temps libre
pour le 31 mai 2024**

**QUESTIONNAIRE
ENFANTS**



**QUESTIONNAIRE
ADOS**



**QUESTIONNAIRE
PARENTS**



**QUESTIONNAIRE
PROFESSIONNELS**



Version papier disponible sur demande



Sylvie MASY, Coordinatrice ATL
0478/74.20.74 - atl@remicourt.be





Commune de Remicourt



6 mai · 🌐

💬 QUESTIONNAIRE [ATL Remicourt 2025-2030](#) ✎

Avis aux parents, enfants, ados, et aux professionnels 🏃🚲👨👩👧



remicourt.be

Questionnaire ATL 2025-2030



Remicourt, les écoles où il fait bon vivre ...

Sylvie Masy · 9 h · 🌐



ATL Remicourt

1 j · 🌐

Prenez quelques minutes de votre temps pour répondre à notre questionnaire sur l'accueil temps libre sur la [Commune de Remicourt](#)

Vous êtes parent(s)? Enfant(s)? Ado(s)?
Responsable d'un club ou d'une association?

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!!!

Questionnaire parents :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScvvidSCgGhb2Wlx26Fvh2RRqRBJuFedRJ93RcKWV6SJRv0kg/viewform?usp=sf_link

Questionnaire enfants :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScHGOWjV3UDztW48o1GoWyYlgr4ERT5wlu_C8SoVkMpvtQ2IA/viewform?usp=sf_link

Questionnaire ados :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSen5VcAXS0mefoN0qVm_yAQJ3_Uw-p-c9C9wxhRNxDMMhpy7Q/viewform?usp=sf_link

Questionnaire professionnels :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScn91UdXSlt2>



Centre culturel de Remicourt



8 mai · 🌐



Avis aux parents, enfants et ados habitants la
[Commune de Remicourt](#) ! ✎

L' [ATL Remicourt](#) demande votre avis sur vos
besoins et envies pour les années à venir... ça ne
vous prendra que quelques minutes 😊



remicourt.be

Questionnaire ATL 2025-2030



Bibliothèques communales de Remic...



1 j ·

AVIS AUX HABITANTS DE REMICOURT

Afin de connaître vos envies et vos besoin en terme d'accueil extra scolaire en tant que parents, ados, enfants, l'ATL Remicourt vous propose de prendre qq minutes pour remplir le petit questionnaire ci-dessous



ATL Remicourt

2 j ·

Prenez quelques minutes de votre temps pour répondre à notre questionnaire sur l'accueil temps libre sur la [Commune de Remicourt...](#) Voir plus



ACCUEIL TEMPS LIBRE



Vous êtes enfant(s) de 2,5 à 12 ans

Vous êtes ado(s) de 13 à 17 ans

Vous êtes parent(s)

Vous êtes professionnel(s) dans l'accueil des enfants



**Nous avons besoin de votre avis
en termes d'accueil temps libre
pour le 31 mai 2024**



ATL Remicourt

1 m · 🌐



ATL Remicourt

1 j · 🌐

Prenez quelques minutes de votre temps pour répondre à notre questionnaire sur l'accueil temps libre sur la [Commune de Remicourt](#)... Voir plus



ACCUEIL TEMPS LIBRE



Vous êtes enfant(s) de 2,5 à 12 ans

Vous êtes ado(s) de 13 à 17 ans

Vous êtes parent(s)

Vous êtes professionnel(s) dans l'accueil des enfants



**Nous avons besoin de votre avis
en termes d'accueil temps libre
pour le 31 mai 2024**

**QUESTIONNAIRE
ENFANTS**



**QUESTIONNAIRE
ADOS**



**QUESTIONNAIRE
PARENTS**



**QUESTIONNAIRE
PROFESSIONNELS**



Version papier disponible sur demande



Sylvie MASY, Coordinatrice ATL





Ecole maternelle des P'tits Po...

Discussion professionnelle



Bonjour Anne,
Peux-tu svp partager la
publication pour les
questionnaires pour l'état des
lieux/programme CLE svp?
Bonne journée

<https://www.facebook.com/share/p/QYbJDR8fVWq4Eas1/>



ATL Remicourt



COMMUNE DE REMICOURT

ACCUEIL TEMPS LIBRE



Vous êtes enfant(s) de 2,5 à 12 ans

Vous êtes ado(s) de 13 à 17 ans

Vous êtes parent(s)

Vous êtes professionnel(s) dans l'accueil des enfants



**Nous avons besoin de votre avis
en termes d'accueil temps libre
pour le 31 mai 2024**

**QUESTIONNAIRE
ENFANTS**



**QUESTIONNAIRE
ADOS**



**QUESTIONNAIRE
PARENTS**



**QUESTIONNAIRE
PROFESSIONNELS**



Version papier disponible sur demande



Sylvie MASY, Coordinatrice ATL
0478/74.20.74 - atl@remicourt.be





Au coeur du jeu

293 personnes aiment ça, dont Christelle Coheur et 7 amis

Agence évènementielle

VOIR LE PROFIL

MER., 10:06

Bonjour,
Dans le cadre de l'accueil temps libre, je dois réaliser des enquêtes auprès des enfants, ados, parents et professionnels. Je vous invite à partager la publication afin de toucher un large public et de compléter le formulaire des professionnels.

Bien à vous

<https://www.facebook.com/share/p/QYbJDR8fVWq4Eas1/>



ATL Remicourt



Cercle Equestre Le Hackamore

Discussion professionnelle



Bonjour,
Dans le cadre de l'accueil temps libre, je dois réaliser des enquêtes auprès des enfants, parents, ados et professionnels
Je vous invite à partager la publication afin de toucher un large public et de compléter le questionnaire professionnel
Bien à vous



<https://www.facebook.com/share/p/QYbJDR8fVWq4Eas1/>



ATL Remicourt



COMMUNE DE REMICOURT

ACCUEIL TEMPS LIBRE



Vous êtes enfant(s) de 2,5 à 12 ans

Vous êtes ado(s) de 13 à 17 ans

Vous êtes parent(s)

Vous êtes professionnel(s) dans l'accueil des enfants



Nous avons besoin de votre avis
en termes d'accueil temps libre
pour le 31 mai 2024

QUESTIONNAIRE
ENFANTS



QUESTIONNAIRE
ADOS



QUESTIONNAIRE
PARENTS



QUESTIONNAIRE
PROFESSIONNELS



Version papier disponible sur demande



Sylvie MASY, Coordinatrice ATL
0478/74.20.74 - atl@remicourt.be





La Ferme au Moulin

6,8 K personnes aiment ça, dont Ben Rd et 93 amis
Ferme

VOIR LE PROFIL

MER., 10:07

Bonjour,
Dans le cadre de l'accueil temps
libre, je dois réaliser des
enquêtes auprès des enfants,
ados, parents et professionnels.
Je vous invite à partager la
publication afin de toucher un
large public et de compléter le
formulaire pour les
professionnels.
Bien à vous





Waterplouf

Discussion professionnelle



Bonjour,
Dans le cadre de l'accueil temps libre, je dois réaliser des enquêtes auprès des enfants, parents, ados et professionnels. Je vous invite à partager la publication afin de toucher un large public et de compléter le formulaire professionnels. Bien à vous

<https://www.facebook.com/share/p/QYbJDR8fVWq4Eas1/>



ATL Remicourt



COMMUNE DE REMICOURT

ACCUEIL TEMPS LIBRE



Vous êtes enfant(s) de 2,5 à 12 ans

Vous êtes ado(s) de 13 à 17 ans

Vous êtes parent(s)

Vous êtes professionnel(s) dans l'accueil des enfants



**Nous avons besoin de votre avis
en termes d'accueil temps libre
pour le 31 mai 2024**

QUESTIONNAIRE
ENFANTS



QUESTIONNAIRE
ADOS



QUESTIONNAIRE
PARENTS



QUESTIONNAIRE
PROFESSIONNELS



Version papier disponible sur demande



Sylvie MASY, Coordinatrice ATL
0478/74.20.74 - atl@remicourt.be





ATL Remicourt

2 j · 🌐

Prenez quelques minutes de votre temps pour répondre à notre questionnaire sur l'accueil temps libre sur la [Commune de Remicourt...](#) Voir plus



ACCUEIL TEMPS LIBRE



Vous êtes enfant(s) de 2,5 à 12 ans

Vous êtes ado(s) de 13 à 17 ans

Vous êtes parent(s)

Vous êtes professionnel(s) dans l'accueil des enfants



**Nous avons besoin de votre avis
en termes d'accueil temps libre
pour le 31 mai 2024**

**QUESTIONNAIRE
ENFANTS**



**QUESTIONNAIRE
ADOS**



**QUESTIONNAIRE
PARENTS**



**QUESTIONNAIRE
PROFESSIONNELS**



Version papier disponible sur demande



Sylvie MASY, Coordinatrice ATL



Enquêtes accueil temps libre Remicourt



ATL <atl@remicourt.be>

À

Cci



Bonjour,

Dans le cadre de l'accueil temps libre, je dois réaliser des enquêtes auprès des enfants, ados, parents et professionnels.

Vous trouverez les informations sur le site internet de la commune ainsi que les Facebook « Commune de Remicourt » et « ATL Remicourt ».

Je vous invite à partager l'information afin de toucher un large public et de compléter le formulaire professionnels.

Bien à vous

Questionnaire parents :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScvwidSCgGhb2Wx26Fvh2RRqRBjuFedRJ93RcKWV6SJrv0kg/viewform?usp=sf_link

Questionnaire enfants :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScHGOwjV3UDztW48o1GoWyYigr4ERT5wlu_C8SoVkMpytQ2IA/viewform?usp=sf_link

Questionnaire ados :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSen5VcAXSOmefoN0qVm_yAQJ3_Uw-p-c9C9wxhRNxDMMhpy7Q/viewform?usp=sf_link

Questionnaire professionnels :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScn91UdXSt2-LrEFH7W1FLGbJTHktKW-ZYfG29jbY8_Wbz4g/viewform?usp=sf_link



Sylvie MASY

Coordinatrice ATL

Commune de REMICOURT

Rue Nouvelle Percée 5

4350 REMICOURT

0478/74.20.74



Projet d'accueil des écoles communales



PROJET D'ACCUEIL

Accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors du temps scolaire :

Avant et après l'école

Les mercredis après-midi

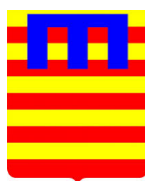
Dans les implantations scolaires communales

Echevine en charge de l'ATL :

PENDEVILLE Hélène 0498/25.70.56 - helene.pendeville@remicourt.be

Responsable de projet :

MASY Sylvie 0478/74.20.74 - atl@remicourt.be



Administration communale de Remicourt
Rue Nouvelle Percée 5
4350 REMICOURT

PROJET PEDAGOGIQUE

Un projet pédagogique est constitué de l'ensemble des intentions éducatives (finalités, buts) que poursuit le Pouvoir Organisateur dans le cadre de l'accueil des enfants avant et après l'école au sein des implantations scolaires communales.

Règlementé par le Décret Accueil Temps Libre, l'accueil consiste en une prise en charge des enfants en dehors des heures scolaires de manière à permettre aux parents de concilier plus facilement la vie de famille et professionnelle, de façon satisfaisante pour toutes les parties prenantes. Il est réalisé par des professionnels reconnus et formés pour proposer un environnement favorable aux enfants, tout en respectant leur liberté de participer aux activités proposées.

Ce projet d'accueil est une base écrite que chacun des acteurs doit s'approprier. Néanmoins, chacun devra confronter ces principes éducatifs avec la réalité quotidienne et analyser ces pratiques. Des interpellations peuvent amener l'équipe à redéfinir certaines pratiques. C'est donc par apports successifs que se créera la dynamique du projet pédagogique.

Le projet pédagogique :

- rencontre les missions dévolues aux activités temps libre (développement physique, créativité, intégration sociale, participation et citoyenneté) ;
- fixe les objectifs particuliers poursuivis ;
- développe les méthodes et les moyens pour y parvenir.

En complémentarité avec le projet pédagogique, il est utile de déterminer quelques modalités pratiques qui garantissent au pouvoir organisateur, au responsable de projet, aux accueillantes, aux enfants et aux parents, le bon déroulement de l'accueil.

Le projet pédagogique, dans sa version intégrale, est affiché dans chaque milieu d'accueil et est disponible, sur demande, auprès de la responsable de projet.

Les objectifs principaux visent le développement physique, intellectuel, affectif et social des enfants à travers le jeu, l'intégration sociale et l'apprentissage de la citoyenneté mais aussi à faire preuve de coopération envers les autres.

Références légales :

- Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire ;
- Code de Qualité de l'Accueil de l'ONE.

L'accueil exercé au sein des implantations scolaires de la commune de Remicourt tient compte de ces références légales.

➤ Pouvoir organisateur

Administration Communale de Remicourt
Rue Nouvelle Percée 5
4350 REMICOURT
www.remicourt.be



L'échevine en charge de l'Accueil Temps Libre est :
PENDEVILLE Hélène
0498/25.70.56
helene.pendeville@remicourt.be

La responsable de projet est :

MASY Sylvie
0478/74.20.74
atl@remicourt.be



➤ L'accueil temps libre dans les implantations scolaires communales

L'accueil temps libre dans les implantations scolaires communales de Remicourt est un service d'accueil pour tous les élèves inscrits dans une des écoles de l'entité, avant et après les heures de cours.

Réglémenté par le Décret Accueil Temps Libre, l'accueil consiste en une prise en charge des enfants en dehors des heures scolaires, de manière à permettre aux parents de concilier plus facilement la vie familiale et professionnelle, de façon satisfaisante pour toutes les parties prenantes.

Ce service est encadré par une équipe d'accueillantes qui a pour mission de contribuer à l'accueil, l'encadrement, l'animation, l'éducation et l'épanouissement des enfants avant et après l'école, tout en leur offrant la possibilité de passer un moment de détente.

L'accueil est réalisé par des professionnels reconnus et formés pour proposer un environnement favorable aux enfants, tout en respectant leur liberté de participer aux activités proposées. Les accueillantes sont supervisées par une responsable de projet (Mademoiselle Sylvie Masy) sous l'autorité de l'échevine responsable de l'accueil temps libre.

Un accueil est organisé dans chaque implantation scolaire communale :

- Implantation de Remicourt, rue Jules Mélotte 15 à 4350 Remicourt
- Implantation de Momalle, rue Joseph Désir 2 à 4350 Remicourt

Les périodes d'accueil visent les temps avant et après l'école ainsi que le mercredi après-midi.

Le temps de midi ne relève pas de l'accueil durant le temps libre.

➤ Historique du milieu d'accueil

Depuis la fin des années 1980, l'Administration Communale de Remicourt organise un accueil avant et après l'école au sein de ses implantations scolaires.

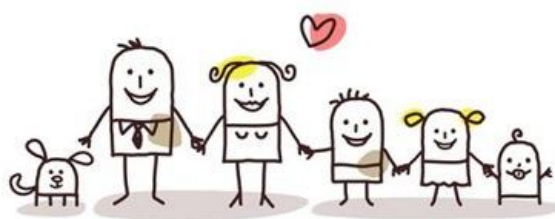
Depuis 2004, la commune adhère au Décret Accueil Temps Libre.



➤ Organisation

L'Administration Communale de Remicourt gère l'encadrement et contribue à l'éducation et l'épanouissement général de l'enfant avant et après les heures de cours.

L'Administration Communale souhaitait répondre à la demande croissante des parents, en offrant à leur(s) enfant(s), un accueil de qualité et un encadrement compétent. Il y règne néanmoins une ambiance chaleureuse, avec pour objectif de répondre aux besoins des enfants et assurer leur bien-être.



➤ Public accueilli

L'accueil, au sein de chaque implantation scolaire communale de Remicourt, est accessible à tous les enfants scolarisés dans l'entité.

L'accueil est également ouvert aux enfants à besoins spécifiques ; ils peuvent être accueillis après une rencontre avec les responsables de l'enfant et la responsable de projet : quel projet pour l'enfant, quelles sont les attentes et les besoins de chacun (enfants, parents, animateurs), ... Ceci afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe, ...



➤ Philosophie

Notre idéal est de rassembler tous les enfants sans distinction, en promouvant les valeurs d'égalité, de solidarité, de respect et de tolérance.

Le temps de l'accueil est un temps de ressourcement et de récréation. Le plaisir, la découverte et l'amusement y ont une place primordiale.

Chaque enfant est une personne à part entière.

L'accueil, avant et après les heures de cours, est un lieu où l'enfant est placé au centre de la relation, dans le respect de ce qu'il est, de ses aspirations et de ses désirs ; ce qui implique que chacun y ait sa place sans restriction de milieu social, culturel, ethnique...

L'enfant est au centre de ses loisirs et a droit à un cadre sécurisant adapté à ses besoins.

Le respect des choses et des personnes est une valeur importante de la vie en groupe. Les périodes d'accueil offrent une véritable expérience de vie en communauté.

Les temps libres sont l'occasion de partir à la découverte des autres, dans un esprit d'ouverture et de collaboration.

Le bien-être de l'enfant se construit de manière sociale, physique et culturelle.

Nos fondements et finalités résident dans l'écoute de l'enfant et de ses besoins, mais aussi l'écoute de son entourage direct.

La communication est une valeur importante qui garantira un accueil adapté et de qualité, offrant à chaque enfant les éléments indispensables à son bon développement.

Les périodes d'accueil offrent également un espace de citoyenneté et de responsabilités aux accueillantes qui encadrent et animent les enfants.

➤ Objectifs

- ✓ Contribuer à l'épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement multidimensionnel adaptées à leur capacité et à leur rythme ;
- ✓ Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu ;
- ✓ Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et vie professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants que ceux-ci soient accueillis pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité ;
- ✓ Contribuer au développement physique de l'enfant par la pratique quotidienne de sports, de jeux ou d'activités de plein air ;
- ✓ Contribuer au développement intellectuel de l'enfant grâce à des jeux éducatifs ou à des jeux de société ;

- ✓ Permettre aux enfants d'avoir des moments de détente pendant lesquels, s'ils le désirent, ils peuvent s'occuper librement ;
- ✓ Amener l'enfant à être créatif et inventif lors des activités qui lui sont proposées, et aussi en lui permettant de proposer lui-même des idées de jeux ou d'activités ;
- ✓ Développer le sens artistique des enfants en leur proposant des activités manuelles telles que la peinture, le bricolage, le dessin...
- ✓ Promouvoir l'intégration sociale de l'enfant tout en respectant les différences physiques, culturelles et sociales de chacun par le sport, le jeu et l'art manuel ;
- ✓ Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté de l'enfant par la pratique de la vie en société, le respect des règles et des normes qui en découlent ;
- ✓ Favoriser la participation de chaque enfant lors des animations, mais aussi lors des moments ludiques ou récréatifs ;
- ✓ Initier l'enfant à la pratique et à la découverte d'un sport pour éventuellement l'inciter à s'inscrire dans un club sportif local ou régional ;
- ✓ Contribuer à l'apprentissage des règles de vie dans le but de faire des enfants des citoyens responsables



➤ Lieux d'accueil

Un accueil est organisé dans les deux implantations scolaires communales :

- Ecole communale de Remicourt, rue Jules Mélotte 15 à 4350 Remicourt,
- Ecole communale de Momalle, rue Joseph Désir 2 à 4350 Remicourt,



➤ Heures d'ouverture

Les horaires d'ouverture sont adaptés aux besoins de la majorité des familles. Les horaires de l'accueil sont affichés à l'entrée de chaque lieu d'accueil, de sorte que tous les parents en soient informés.

L'accueil a lieu tous les jours ouvrables (en période scolaire) :

	Accueil du matin	Accueil du soir	Accueil du mercredi après-midi
Implantation de Remicourt	6h50 à 8h35	15h30 à 18h	12h30 à 18h
Implantation de Momalle	7h à 8h35	15h30 à 18h	12h30 à 18h

Dans le cadre de journées pédagogiques, l'accueil est centralisé, pour la journée, dans une implantation scolaire endéans le même horaire que d'habitude (de 6h50/7h à 18h).



➤ Inscription

Il n'y a pas lieu de faire une réservation, mais il est important de remplir la fiche d'inscription destinée à l'accueil pour chaque enfant et la rendre rapidement à une accueillante en début d'année scolaire. Tout changement dans les informations mentionnées, sur la fiche, doivent être communiquées sans délai aux accueillantes par le(s) parent(s) ou le(s) responsable(s) de l'enfant.

Durant les périodes d'accueil, les enfants sont répertoriés par une inscription dans un registre et sont sous la responsabilité des accueillantes.

En s'inscrivant à l'accueil, les parents et les enfants acceptent le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur de l'accueil.

➤ Tarif

Le coût par période d'accueil est de :

- 1€ pour le premier enfant,

- 0.50€ pour le ou les enfant(s) suivant(s) de la même famille, et ce, quelle que soit la durée de l'accueil.

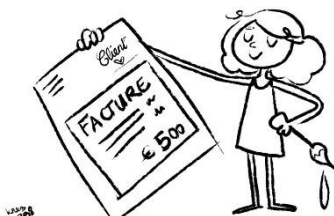
L'accès à l'accueil est gratuit :

- Le matin de 8h15 à 8h30,
- Le soir de 15h30 à 15h45,
- Le mercredi de 12h30 à 12h45.

Le tarif habituel de l'accueil est appliqué lors des journées pédagogiques.

Les enfants du personnel accueillant ou du personnel enseignant bénéficient de la gratuité de l'accueil pendant leur temps de travail.

La participation financière ne doit pas représenter un obstacle à la participation de votre enfant à nos activités. En cas de problème financier, une solution acceptable pourra être recherchée (étalement du paiement dans le temps, arrangement avec le CPAS...).



➤ **Infrastructure**

Les bâtiments, l'infrastructure et le mobilier des implantations scolaires communales sont en adéquation avec l'âge des enfants. Ce cadre permet à chaque enfant de vivre des activités sécurisées à l'intérieur comme à l'extérieur. Chaque site offre une grande polyvalence.

➤ **Encadrement**

L'encadrement des enfants est assuré par des accueillant(e)s compétent(e)s, dynamiques, en nombre suffisant et acteurs(trices) du projet d'accueil. Ils (Elles) offrent aux enfants un mode de vie adapté à leurs besoins. Leur professionnalisme va de pair avec leur motivation et leur créativité.

Par accueillant(e), on entend la personne qui accueille habituellement les enfants et qui est chargée de les encadrer.

Le taux d'encadrement est fixé par le Décret ATL. Ce taux tend à assurer la présence minimum d'accueillant(e)s en fonction de la durée de l'accueil et de l'âge des enfants :

Durée de l'accueil	Age des enfants	1 accueillant(e) par tranche entamée de :
Moins de 3h consécutives ou après l'école jusqu'à 19h		18 enfants
Plus de 3h,	Moins de 6 ans	8 enfants
	6 ans et plus	12 enfants

L'équipe d'encadrement est pilotée par la responsable de projet.

Les accueillant(e)s sont désigné(e)s, engagé(e)s et rémunéré(e)s par l'Administration Communale, en respectant les normes d'encadrement souhaitées par l'ONE. En plus de ces accueillant(e)s, une responsable de projet est désignée.

Les accueillant(e)s et la responsable de projet ont suivi une formation initiale à l'animation des enfants ou possèdent un titre ou un diplôme assimilé à cette formation. De plus, ils(elles) suivent une formation continuée de 50 heures minimum par période de trois ans.

Par dérogation, les accueillantes qui ne disposent pas des titres adéquats peuvent assurer leur fonction moyennant l'engagement à suivre, dans les trois ans de leur entrée en fonction, une formation adéquate.

Chaque accueillant(e) vient avec ses propres compétences ; ce qui apporte un équilibre et une diversité riche à l'équipe qui a un rôle social indéniable.

L'équipe d'encadrement :

- Établit les activités ;
- Aménage les locaux ;
- Établit un règlement interne pour le respect de l'autre et de soi-même ;
- Discute des difficultés, recherche des solutions ;
- Établit une évaluation, un bilan ;
- S'engage à préserver la confidentialité de certaines informations.

Les accueillant(e)s s'engagent notamment à :

- Assurer l'accueil et la surveillance des enfants ;
- Animer et encadrer les activités ;
- Assurer le suivi des contacts avec les parents ;
- Proposer des jeux et des activités aux enfants ;
- Veiller au bien-être des enfants ;
- S'investir dans les activités en y participant ou en les animant si les conditions le permettent.

La responsable de projet s'engage notamment à :

- Assurer la supervision, l'orientation, l'aide et l'information de l'équipe d'encadrement ;
- Être le relai entre l'Administration communale, l'équipe et les parents ;
- Tenir la comptabilité relative aux périodes d'accueil ;
- Organiser la concertation de l'équipe des accueillant(e)s ;
- Informer les enfants et les personnes qui confient l'enfant ;
- Planifier les activités en concertation avec les accueillant(e)s ;
- Etablir les attestations de déduction fiscale ;
- Passer les commandes de matériel.

Outre le personnel d'encadrement, du personnel d'entretien est affecté aux lieux où se déroulent les accueils.

Les accueillant(e)s peuvent compter sur l'aide du personnel enseignant et/ou d'entretien en cas de nécessité.



➤ Accueil pour chacun

L'accueil est un espace de vie où l'enfant peut se sentir important aux yeux des adultes qui prennent soin de lui, où il peut prendre des initiatives, participer à la vie collective en donnant son avis, se sentir accepté et valorisé dans le groupe où il vit des expériences diversifiées.

Les conditions de continuité et de stabilité dans le cadre de vie sont nécessaires. C'est le lieu d'accueil qui s'adapte aux besoins des enfants accueillis et non l'inverse. D'autant plus lorsque l'on accueille des enfants à partir de 2,5 ans ou en situation de handicap.

Un enfant a besoin de sécurité physique et affective pour s'épanouir et continuer à s'investir dans l'environnement, dans les activités et dans les relations avec les adultes et les autres enfants. L'enfant peut ressentir cette sécurité au travers de l'aménagement de l'espace et des relations avec l'équipe d'animation. La relation de confiance et le sentiment de sécurité se construisent jour après jour au travers des contacts avec un adulte qui apporte au bon moment une réponse ajustée, répétée et stable à ses besoins. Des repères fiables, des personnes de référence et des limites fourniront à l'enfant la structure qui l'aidera à se sentir en sécurité.

L'accueil doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales. L'accueil, ouvert à tous, refuse toute différenciation sociale ou économique et réserve une sollicitude équitable envers tous les enfants qui lui sont confiés.

L'ouverture à tous et la neutralité sont privilégiées afin de créer un contexte des plus favorable pour développer la solidarité, le pluralisme et l'intérêt pour les diverses cultures en présence. Cela permet de garantir le respect des opinions politiques, idéologiques, religieuses ou philosophiques. C'est pourquoi les accueillantes, les parents et les enfants sont tenus de se comporter de manière neutre, tolérante et respectueuse face aux différences d'ordre socio-culturel, socio-économiques, générationnel ou autres.

Le milieu d'accueil veille à l'égalité des chances pour tous les enfants dans la vie quotidienne. Dans le but de préserver un climat démocratique, aucune discrimination ne peut être acceptée.

➤ Accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques

L'enfant en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques est d'abord un enfant. Comme tous les enfants, il a ses envies, ses projets, ses compétences, ses joies et ses peines, son sens de l'humour, sa manière de s'attacher, de vivre en groupe. Lui aussi a envie de temps libres épanouissants.

Cette expérience d'accueil doit se préparer minutieusement.

Une rencontre avec les parents, l'enfant et l'équipe d'encadrement est organisée pour rassurer tout le monde : tant les parents que l'équipe d'accueillant(e)s que l'enfant lui-même, afin de se connaître, avant de débiter la grande aventure. Avant l'accueil de l'enfant, cette rencontre permet de chercher ensemble les clés pour la prise en charge.

Cependant, après examen de la situation, il peut arriver que dans certains cas (besoins trop spécifiques, pas d'aménagements...), l'accueil ne puisse être envisagé. Dans ce cas, d'autres pistes seront proposées aux parents.

Des activités peuvent demander une adaptation particulière. L'équipe d'accueillant(e)s fera en sorte d'opter pour des activités auxquelles chacun peut prendre part en prenant en compte les compétences et les attentes de tous.

➤ **Temps de l'accueil**

L'accueil se fait dans un climat serein pour l'enfant et ses parents, afin de faciliter la séparation et l'adaptation à cet environnement nouveau.

L'équipe d'animation accueille les enfants et les parents. Ce moment de première rencontre est l'occasion d'échanger.

L'accueil se veut convivial. L'enfant peut librement agir dans un espace sécurisé.

Lors des périodes d'accueil, le matin ou le soir, la responsable de projet, les accueillant(e)s et les parents pourront être en contact. Ceux-ci peuvent également profiter de ce moment pour donner l'un ou l'autre renseignement concernant leur(s) enfant(s).

La responsable de projet prend soin de transmettre les informations à l'ensemble de l'équipe.

L'équipe d'accueillant(e)s est aussi à l'écoute des enfants.

Pendant les temps libres, l'enfant est accueilli individuellement.

Durant cette période, des livres et des jeux sont librement mis à disposition des enfants.

Etant donné l'horaire presté par les accueillant(e)s, les parents pourront être en contact le matin et le soir avec une personne qui s'est occupée de leur enfant et qui pourra transmettre les informations nécessaires.



➤ **Activités**

L'équipe d'encadrement est soucieuse de respecter le rythme naturel de l'enfant, surtout pour les plus petits.

Lors des périodes d'accueil, les enfants ont le choix de participer ou non aux activités. Les enfants ne désirant pas prendre part à l'activité s'occupent librement (dessin, coloriage, jeux de société, puzzle...).

Afin de rendre l'accueil plus actif, les activités proposées seront surtout ludiques ou éducatives.

En cas de beau temps, les activités de plein air sont privilégiées.

L'accueil se veut donc actif et non une simple « surveillance » des enfants.

Les jeux et les activités sont adaptés à l'âge et aux possibilités des enfants. Les activités ne constituent qu'un canevas et s'adaptent tout naturellement aux circonstances, aux attentes et aux désirs.

Les activités rencontrent les différents besoins des enfants : développement physique, sensoriel, de la personnalité, de la créativité, du sens pratique et social. Afin d'être dans la vie de tous les jours un citoyen responsable, critique, actif et solidaire.

Les enfants peuvent y grandir en conjuguant plaisir et initiative, exploration et relation.

Les moments de pure détente ne sont pas oubliés.

Pendant les temps libres, les enfants peuvent utiliser du matériel sportif s'ils en font la demande.

Les sollicitations des enfants seront intégrées aux activités selon les possibilités.



➤ **Temps libres**

Les périodes d'accueil alternent des temps d'activités structurées et des temps libres. Ceux-ci ne sont pas des temps morts mais des moments qui permettent à l'enfant de souffler et de gérer ses propres envies.

Les temps libres font partie des temps d'animation durant lesquels les accueillant(e)s sont présent(e)s.

L'organisation doit permettre à tous de garder un rythme de temps libre.

Dans ce cadre, la sieste des plus jeunes est organisée pour respecter les besoins et le rythme de chaque enfant. Cependant celle-ci n'est pas imposée.

➤ **Organisation temporelle**

	Accueil du matin	Accueil du soir	Accueil du mercredi après-midi
Implantation de Remicourt	6h50 à 8h35	15h30 à 18h	12h30 à 18h
Implantation de Momalle	7h à 8h35	15h30 à 18h	12h30 à 18h

L'accueil du matin est un moment de transition entre l'arrivée des enfants à l'école et le début des activités pédagogiques, lors duquel les enfants s'occupent librement sous la surveillance des accueillant(e)s.

Les accueils du soir et du mercredi après-midi couvrent les périodes entre la fin de l'école et l'arrivée des parents.

Lors de l'accueil du soir et du mercredi après-midi, les accueillantes permettent aux enfants de mener des activités.

Chaque journée commence par le même rituel d'accueil. Le goûter a lieu chaque jour à la même heure de manière à instaurer des repères pour les enfants.



✓ Le matin

Les parents conduisent leur(s) enfant(s) dans le local de l'accueil et attendent, si nécessaire, l'arrivée de l'accueillant(e). La sécurité des enfants déposés avant l'heure prévue d'ouverture de l'accueil n'est en aucun cas assurée.

✓ La sortie des cours

Les enseignants organisent, encadrent et surveillent le départ des enfants entre 15h20 et 15h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et entre 12h30 et 12h40 le mercredi. Les enfants devant se rendre à l'accueil du soir ou devant prendre le bus communal sont conduits au local de l'accueil et confiés aux accueillant(e)s par un enseignant.

✓ La collation

Les enfants qui le souhaitent peuvent prendre une collation (emportée de la maison) entre 15h30 et 16h.



✓ L'accueil du soir

Les élèves du maternel resteront séparés des grands du primaire.

L'accueil du soir est scindé en deux zones bien distinctes (encadrées par les accueillantes) les lundis, mardis et jeudis :

- « Zone activités » où les enfants peuvent être plus actifs et des activités seront proposées (jouer à un jeu, écouter de la musique, jouer à l'extérieur...)
- « Zone calme » où les enfants se retrouvent dans un espace plus paisible pour lire un livre, se reposer, faire ses devoirs... Dans cette « zone », le calme est de rigueur !

Il est à préciser que la « zone calme » ne s'apparente en rien à une école des devoirs et que les enfants sont libres d'y faire leurs devoirs ou non.

Les activités ne sont qu'un canevas et s'adaptent tout naturellement aux circonstances, aux attentes et aux désirs. Si les enfants n'ont pas envie de se rendre dans la « zone calme » ou pour des raisons d'ordre organisationnel, il est possible que cette division soit annulée.

L'organisation doit permettre à tous de garder un rythme de temps libre.

➤ **Moyens et matériel**

L'Administration Communale de Remicourt met à disposition des services d'accueil un local par implantation scolaire.

Chaque implantation dispose d'une cour de récréation et de jeux accessibles à l'accueil. De plus, sur les sites de Momalle et de Remicourt, les accueillant(e)s peuvent aussi disposer des infrastructures sportives, de la salle de gymnastique et de la cuisine.

Matériel à disposition :

- Jeux de société,
- Matériel sportif et de psychomotricité (ballons, raquettes et balles de tennis, volants et raquettes de badminton, cerceaux, cordes à sauter, parachute...),
- Matériel spécifique aux ateliers (crayons, feuilles de couleurs, peinture...),
- Matériel de récupération (boîtes à œufs, bocaux, bouteilles, carton...),
- Téléphone,
- Trousse de secours,
- Classeur comprenant le listing des enfants, les fiches de santé, le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur.

L'Administration Communale finance le matériel nécessaire avec l'aide des subsides reçus de l'ONE.

Le matériel sportif et de créativité est mis à la disposition des accueillant(e)s et des enfants.



➤ **Transport**

Le bus communal assure gratuitement le transfert des enfants d'un milieu d'accueil à un autre.

Le bus circule entre les différentes implantations scolaires.

Les horaires et les itinéraires sont établis en début d'année scolaire.

Une accompagnatrice est présente afin de veiller au bon déroulement du transport tant du point de vue de la sécurité que de la discipline des enfants.

Le matin, les enfants seront confiés aux accueillant(e)s ou aux enseignants présents dans l'école d'arrivée.

Le soir, chaque enfant sera confié au responsable familial présent ou à l'accueil de l'implantation scolaire vers laquelle l'enfant est transféré si aucun responsable n'est présent.

➤ **Réunions d'équipe**

Des réunions de concertation sont organisées avec l'équipe d'encadrement, chaque année scolaire, pour que l'équipe puisse :

- S'approprier le projet d'accueil ;
- Réfléchir et penser aux animations ;
- Préparer et adapter les activités ;
- Echanger les idées, les expériences, les savoirs, les compétences et les informations ;
- Établir un mode de vie au quotidien ;
- Prévoir les besoins en matériel ;
- Aménager les locaux.

Ces réunions permettent également d'expliquer l'organisation et les principes d'animation à tou(te)s les accueillant(e)s désigné(e)s.

Elles permettent aussi aux accueillant(e)s de se rencontrer, de faire connaissance et de créer un esprit d'équipe et une cohésion entre eux(elles).

La responsable de projet est à l'écoute et tient compte des difficultés quotidiennes rencontrées par les accueillant(e)s et de leurs suggestions.

Les accueillant(e)s disposent d'une copie du projet d'accueil.

La responsable de projet informe et encourage les accueillant(e)s à suivre des formations afin de prendre du recul par rapport aux pratiques quotidiennes, à leurs expériences de travail et de vie. Cela permet d'échanger avec les pairs, de témoigner de leurs expériences, de croiser les points de vue pour enrichir les pratiques, d'avoir de nouvelles idées et d'avoir envie de les réaliser.



➤ **Evaluation**

Une évaluation globale est faite chaque année scolaire en vue d'ajuster et d'améliorer le fonctionnement général et quotidien de l'accueil.

Les remarques, commentaires et souhaits des enfants et des parents seront notés. Ils seront débattus lors de l'évaluation de l'équipe d'encadrement.

➤ **Information de qualité**

Le site internet de la commune www.remicourt.be reprend toutes les informations relatives à l'accueil (projet d'accueil, règlement d'ordre intérieur, formulaire d'inscription...).

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Le règlement d'ordre intérieur regroupe les règles de vie qui concernent les usagers du service d'accueil (parents et enfants) et les professionnels qui gèrent ou coopèrent avec ce service : accueillant(e)s, responsable de projet, direction, enseignants, personnel d'entretien, stagiaire...

Le présent règlement ne prévaut nullement sur les lois, décrets, circulaires et règlements relevant de l'organisation de l'enseignement fondamental ordinaire en vigueur.

Il s'applique aux agents de l'accueil temps libre des écoles du réseau communal, aux enfants fréquentant l'accueil et aux parents en tant qu'usagers du service.

Dans le présent règlement d'ordre intérieur, il faut entendre par :

- Parents, les parents de l'élève mineur ou la personne investie de l'autorité parentale ou la personne qui assure la garde en droit et en fait du mineur ;
- Pouvoir organisateur (P.O.), le Conseil communal ;
- Équipe d'encadrement, les accueillant(e)s ainsi que le personnel enseignant.

Le règlement est d'application pour toute activité organisée dans le cadre de l'accueil avant et après l'école, que ce soit à l'école, aux abords de l'école ou lors d'activités organisées à l'extérieur de l'école, y compris lors de journées pédagogiques.

Il a pour objectif de déterminer les modalités pratiques de fonctionnement du milieu d'accueil, son organisation et les responsabilités des différents acteurs.

➤ Public accueilli

L'accueil au sein de chaque implantation scolaire communale de Remicourt, est accessible à tous les enfants scolarisés dans l'entité.

L'accueil est également ouvert aux enfants à besoins spécifiques ; ils peuvent être accueillis après une rencontre avec les responsables de l'enfant et la responsable de projet : quel projet pour l'enfant, quelles sont les attentes et les besoins de chacun (enfants, parents, animateurs), ... Ceci afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe, ...



➤ Lieux d'accueil

Un accueil est organisé dans les deux implantations scolaires communales :

- Ecole communale de Remicourt, rue Jules Mélotte 15 à 4350 Remicourt
☎ 0478/78.96.93
- Ecole communale de Momalle, rue Joseph Désir 2 à 4350 Remicourt
☎ 0474/22.67.04

➤ Heures d'ouverture

L'accueil a lieu tous les jours ouvrables (en période scolaire) :

	Accueil du matin	Accueil du soir	Accueil du mercredi après-midi
Implantation de Remicourt	6h50 à 8h35	15h30 à 18h	12h30 à 18h
Implantation de Momalle	7h à 8h35	15h30 à 18h	12h30 à 18h

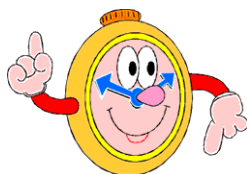
L'horaire de fonctionnement de l'accueil est affiché dans chacune des implantations.

Il est demandé aux parents de se conformer à l'horaire établi, ceci afin de respecter la vie privée des personnes qui encadrent les enfants.

En cas d'évènement exceptionnel, les parents qui seraient empêchés de venir rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure, doivent prévenir, par écrit, les accueillant(e)s, la direction de l'école ou la responsable de projet.

Par respect pour le travail de chacun, les horaires d'utilisation des locaux doivent être respectés par les différents usagers (nettoyage...).

Dans le cadre de journées pédagogiques, l'accueil est effectué dans une implantation scolaire en dehors l'horaire (7h à 18h).



➤ Inscription

Aucune réservation n'est nécessaire, mais il est important de remplir la fiche d'inscription destinée à l'accueil pour chaque enfant et la rendre rapidement à un(e) accueillant(e) en début d'année scolaire.

Par l'inscription à l'accueil, les parents et les enfants acceptent le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur de l'accueil.

Pour les journées pédagogiques, les parents inscrivent impérativement leur enfant en respectant les modalités définies pour ces occasions. Seuls les enfants inscrits au préalable seront accueillis.

✓ Documents d'inscription

Les parents doivent remplir consciencieusement la fiche d'inscription pour leur(s) enfant(s). Cette fiche regroupe les informations relatives à l'enfant (coordonnées, personnes autorisées à reprendre l'enfant, état de santé...).

Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche doit être communiqué sans délai aux accueillant(e)s par le(s) parent(s) ou le(s) responsable(s) de l'enfant.

Les fiches sont rangées dans un classeur, dans le local de l'accueil, et sont facilement accessibles afin de pouvoir en disposer immédiatement en cas d'urgence. Les renseignements que la fiche contient peuvent être utiles aux accueillant(e)s pour adapter leur attitude lors des activités ou lorsqu'une difficulté est rencontrée mais également au médecin, à la personne chargée des soins.

La fiche est utilisée par l'équipe d'encadrement dans le respect de la vie privée : aucune information ne peut faire l'objet de discussions en dehors de l'organisation de l'accueil et des éventuels soins, et de son impact sur l'animation. De même, ces informations ne pourront en aucun cas être divulguées si ce n'est au corps médical contacté dans le cadre de soins apportés au participant.

✓ **Présences**

Les accueillant(e)s relèvent les présences lors de chaque période d'accueil.

Dans un classeur, figure une fiche, tenue mensuellement et par famille, reprenant les jours de présence à l'accueil des enfants.

Les accueillantes clôturent les fiches en fin de mois, totalisent les frais dus pour chaque famille et transmettent ces fiches à la responsable de projet. Celle-ci encode alors les présences individuelles pour chaque enfant dans le programme informatique qui établira les factures.



➤ **Tarifs**

Le coût par période d'accueil est de :

- 1€ pour le premier enfant,
- 0.50€ pour le ou les enfant(s) suivant(s) de la même famille,

et ce, quelle que soit la durée de l'accueil.

L'accès à l'accueil est gratuit :

- Le matin de 8h15 à 8h30,
- Le soir de 15h30 à 15h45,
- Le mercredi de 12h30 à 12h45

Le tarif habituel de l'accueil est appliqué lors des journées pédagogiques.

Les enfants du personnel accueillant ou du personnel enseignant bénéficient de la gratuité de l'accueil pendant leur temps de travail.

La participation financière ne doit pas représenter un obstacle à la participation de votre enfant à nos activités. En cas de problème financier, une solution acceptable sera envisagée (étalement du paiement dans le temps, arrangement avec le CPAS...).

La facture sera établie au nom de la personne responsable de l'enfant. Celle-ci reprendra les présences de l'enfant. Un bulletin de versement mentionnant le montant à payer pour le mois écoulé y sera joint.

Le montant sera réglé par virement sur le compte de l'Administration Communale de Remicourt (garderies et stages) BE75 0910 1733 6151 (banque Belfius).

Les factures seront distribuées par les accueillant(e)s, aux parents ou via le journal de classe de l'enfant.

Le paiement devra être effectué par virement, dans les plus brefs délais.

Une attestation de déductibilité des frais de participation à l'accueil sera fournie à tous les parents ayant acquitté les frais d'accueil de leur enfant. Les données seront complétées directement sur le site Belcotax avant le 1^{er} mars de chaque année. Faute de paiement dû, les données ne seront pas rentrées.

Une image d'un formulaire de virement bancaire. Le formulaire est intitulé "ORDRE DE VIREMENT" en haut à droite. Il contient plusieurs sections numérotées de 1 à 6. La section 1 est pour le bénéficiaire, la section 2 pour le montant, la section 3 pour le code de la banque, la section 4 pour le code du compte, la section 5 pour le code du virement, et la section 6 pour le code de la banque. Le formulaire est rempli avec des données fictives.

➤ Accès à l'accueil

Le matin, les parents doivent impérativement accompagner les enfants dans le local affecté à l'accueil au sein de l'implantation concernée et signaler la présence de leur(s) enfant(s) aux accueillant(e)s.

Le soir et le mercredi, les parents viennent rechercher les enfants dans le local affecté à l'accueil et signalent leur départ aux accueillant(e)s.

Pour l'implantation de Momalle, il est demandé aux parents d'accéder à l'accueil exclusivement par l'entrée située en face de la crèche communale.

➤ Reprise en charge des enfants par les parents

Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription au service de l'accueil temps libre, sauf autorisation écrite, précise et préalable des parents. En l'absence d'un tel document, l'enfant ne sera pas autorisé à quitter l'accueil avec une autre personne que celle(s) renseignée(s) sur la fiche d'inscription.

Aucun enfant n'est autorisé à attendre ses parents sur le trottoir, à l'extérieur de l'école, même avec un grand frère ou une grande sœur, sauf si les parents ont fourni aux accueillant(e)s une décharge écrite, datée et signée. Celle-ci figure dans la farde administrative des accueillant(e)s.

Les enfants sont obligatoirement repris par les parents dans le local de l'accueil. Aucun enfant n'est autorisé à sortir seul même suite aux coups de klaxon de la voiture de leurs parents, d'appels dans le couloir ou de signes à la barrière...

Il est interdit de reprendre un enfant sans le signaler à un(e) accueillant(e), à la direction de l'école ou à la responsable de projet.

Les personnes dont les conjoints n'ont pas la garde de l'enfant doivent le signaler aux accueillant(e)s à la direction de l'école, ou à la responsable de projet et présenter un document officiel justificatif.

En cas de circonstances imprévisibles, les parents sont priés de prévenir les accueillant(e)s de l'accueil fréquenté par leur(s) enfant(s) via le téléphone de chaque implantation :

- Ecole communale de Remicourt : 0478/78.96.93
- Ecole communale de Momalle : 0474/22.67.04

En cas de problème, les parents peuvent également contacter :

- Sylvie Masy, responsable de projet : 0478/74.20.74
- Christian Landrin, directeur des trois implantations de l'école communale : 0476/86.91.55
- Hélène Pendeville, échevine en charge de l'accueil temps libre : 0498/25.70.56



➤ **Encadrement**

Pendant les périodes d'accueil, les enfants inscrits sont sous la responsabilité des accueillant(e)s. Par contre, dès qu'un parent est présent dans le lieu d'accueil, la responsabilité de son ou ses enfants lui incombe. De même, dès qu'ils quittent le bâtiment de l'implantation scolaire, ils ne sont plus sous leur responsabilité.

L'équipe d'encadrement s'engage à encadrer les enfants qui leur sont confiés, à réaliser des animations, tout en veillant au bien-être de tous.

Les accueillant(e)s veillent à ce que tout enfant ait la possibilité de terminer un atelier commencé, même s'il fréquente l'accueil de manière irrégulière.

En aucun cas un enfant ne sera laissé sans surveillance dans la cour ou dans un local.

Si l'accueillant(e) est seul(e) : tous les enfants doivent obligatoirement être regroupés au même endroit, sous sa surveillance. Si les accueillant(e)s sont au moins deux : les enfants peuvent être répartis en groupes, sous la responsabilité d'au moins un(e) accueillant(e) par groupe, dans des endroits différents.

Toute personne qui confie son enfant accepte de fournir les renseignements indispensables à la bonne prise en charge de celui-ci, et à informer sans délai l'équipe d'accueil de tout changement y relatif.

➤ **Temps de l'accueil**

Tous les enfants présents à l'école à l'heure du début de l'accueil doivent s'y rendre.

Les enfants signalent leur arrivée et leur départ auprès des accueillant(e)s pour leur permettre de savoir qui est présent.

Les vêtements et les cartables sont préalablement rangés aux endroits réservés à cet effet.

Les locaux mis à disposition de l'accueil sont réservés à des jeux ou des activités à pratiquer dans le calme. Il est interdit de courir, de monter sur les tables et les bancs.

Pour les jeux à l'extérieur, l'accueillant(e) veillera à délimiter les espaces et zones de jeux. Toutes les zones non autorisées sont interdites d'accès.

Les accueillant(e)s veillent à la remise en ordre des locaux à la fin des périodes d'accueil.

Les parents sont invités à prévoir une collation pour les enfants fréquentant l'accueil après les heures de cours et un repas de midi pour ceux fréquentant l'accueil du mercredi après-midi.

Les parents veillent à prévoir également des vêtements de rechange pour les « petits accidents » ainsi que des langes, lingettes, mouchoirs... Le tout est à fournir aux accueillant(e)s.



✓ L'accueil du soir

Les élèves du maternel resteront séparés des grands du primaire.

L'accueil du soir est scindé en deux zones bien distinctes (encadrées par les accueillantes) les lundis, mardis et jeudi :

- « Zone activités » où les enfants peuvent être plus actifs et des activités seront proposées (jouer à un jeu, écouter de la musique, jouer à l'extérieur...)
- « Zone calme » où les enfants se retrouvent dans un espace plus paisible pour lire un livre, se reposer, faire ses devoirs... Dans cette « zone », le calme est de rigueur ! L'accueillante se charge de maintenir le climat propice à la concentration et se réserve le droit de renvoyer tout élève turbulent vers l'autre zone de l'accueil.

Il est à préciser que la « zone calme » ne s'apparente en rien à une école des devoirs et que les enfants sont libres d'y faire leurs devoirs ou non.

La responsabilité de l'accueillante n'est pas engagée concernant le travail scolaire. Les parents ont la responsabilité de vérifier si les devoirs ont bien été effectués et les leçons apprises.

Les activités ne sont qu'un canevas et s'adaptent tout naturellement aux circonstances, aux attentes et aux désirs. Si les enfants n'ont pas envie de se rendre dans la « zone calme » ou pour des raisons d'ordre organisationnel, il est possible que cette division soit annulée.

Des bénévoles sont occasionnellement présents dans la « zone calme », en plus de l'accueillante, et s'occupent des enfants en difficultés.

L'organisation doit permettre à tous de garder un rythme de temps libre.

➤ **Communication**

La relation prônée entre l'équipe d'animation, entre les enfants, envers les parents et envers les enfants, sera basée sur la confiance et le respect mutuel.

La communication entre les accueillant(e)s et les parents s'établit de manière verbale ou par le biais d'un écrit dans les cas requis.

Les accueillant(e)s communiquent spontanément avec l'équipe pédagogique, la direction et la responsable de projet pour signaler tout problème ou incident.

La communication entre les parents et les accueillant(e)s s'établit quotidiennement. Les accueillant(e)s informent les parents de tout événement particulier afin d'entretenir une relation de confiance.

Toute activité organisée dans un autre lieu d'accueil ou à l'extérieur sera annoncée préalablement aux parents par la direction de l'école ou la responsable de projet.

➤ **Transport**

Le bus communal assure gratuitement le transfert des enfants d'un milieu d'accueil à un autre.

Les horaires et les itinéraires sont établis en début d'année scolaire.

Une accompagnatrice est présente afin de veiller au bon déroulement du transport tant du point de vue de la sécurité que de la discipline des enfants.

Les enfants attendent le bus à l'accueil.

Le matin, les enfants seront confiés aux accueillant(e)s ou aux enseignants présents dans l'implantation scolaire d'arrivée.

Après les cours, chaque enfant sera confié au responsable familial présent à la sortie de l'école ou à l'accueil de l'implantation scolaire vers laquelle l'enfant est transféré si aucun responsable n'est présent.

Tout déplacement se fera en fonction des dispositions réglementaires en matière de sécurité et des consignes élémentaires seront adressées aux enfants avant chaque départ.

➤ **Règles de vie**

Les valeurs défendues par les accueillant(e)s doivent être identiques à celles contenues dans le projet pédagogique du pouvoir organisateur.

En début d'année scolaire, les accueillant(e)s et les enfants discuteront ensemble des règles de vie. Certaines leur seront imposées après leur en avoir exposé le motif (par exemple les règles de sécurité) et d'autres seront discutées avant d'être retenues (comme par exemple les modalités de rangement du matériel). Les accueillant(e)s et les enfants parleront également des activités.

Les enfants respectent les consignes reçues par l'adulte qui les encadre. L'accueillante fonde son autorité sur la confiance ; en aucun cas sur l'humiliation, l'ironie, la menace ou le prestige du pouvoir.

Les enfants veillent à maintenir et à favoriser une ambiance de camaraderie détendue et efficace, de relation franche avec tous les membres de l'accueil (pas de paroles ou de gestes déplacés). La vie communautaire doit toujours s'appuyer sur le respect des autres.

Les enfants restent toujours sous l'autorité des accueillant(e)s qui leur sont affecté(e)s, tant à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur.

Chaque usager s'engage à respecter toutes les personnes présentes sur les lieux où se déroule l'accueil (adultes et enfants), à se montrer poli et courtois, coopératif et ordonné. L'agressivité, la violence et les débordements ne peuvent être tolérés, qu'ils soient verbaux ou non verbaux.

Dans les bâtiments, les déplacements se font calmement, par respect des personnes et enfants qui partagent les lieux.

Chaque enfant veille à respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition. Il remet aux accueillant(e)s les objets et le matériel empruntés, à temps et en bon état. Les locaux et terrain utilisés sont quittés dans l'état dans lequel ils se trouvaient initialement. Toute dégradation volontaire du matériel est à charge du responsable.

Les locaux ne sont pas uniquement réservés à l'accueil mais ils contiennent des armoires contenant des livres, des jeux, du matériel de bricolage... qu'il convient de respecter.

Les parents veillent à ne pas rester dans le local ou dans la cour de récréation plus de temps que nécessaire pour reprendre leur(s) enfant(s) dans de bonnes conditions.

Le matériel doit être respecté, manipulé avec soin et utilisé à bon escient, en rapport avec sa fonction, selon le public auquel il s'adresse et le lieu où il doit être employé.

Les enseignants, le personnel d'entretien, les accueillant(e)s ou toute autre personne qui fréquente les lieux d'accueil respectent le matériel entreposé et les travaux d'enfants exposés.

Avant de quitter les lieux, chaque enfant veille à ranger son matériel et à récupérer ses effets personnels (mallette, sacs, bonnet, écharpe...).

Il est déconseillé aux enfants d'amener des objets de valeur.

En aucun cas, l'école ne pourra être tenue responsable d'un vol, d'une perte ou d'une dégradation d'objets personnels. Il est par ailleurs conseillé de marquer les effets de chaque enfant.

Tout ce qui est trouvé est rassemblé dans des malles situées près des lieux d'accueil. Régulièrement, le contenu de ces malles est transmis à un organisme qui s'occupe du ramassage et de la distribution de vêtements aux plus démunis.



➤ Equipe d'encadrement, parents et enfants

Les parents s'engagent, pour leur part, à faciliter le travail de l'équipe d'animation en :

- Conduisant leur(s) enfant(s) dans le local de l'accueil ;
- Respectant les heures de début et de fin d'accueil ;
- Quittant les locaux d'accueil après l'inscription journalière de l'enfant ;
- Signalant l'arrivée ou le départ de l'enfant aux accueillant(e)s (pour des raisons de sécurité) ;
- Communiquant leurs remarques et leurs suggestions éventuelles à l'équipe ;
- Informant de tout changement relatif à l'accueil de leur enfant ;
- Veillant à prévoir de quoi changer l'enfant qui n'est pas propre (langes, lingettes, vêtements de rechange...) ;
- Prévoyant une collation pour l'accueil car elle n'est pas fournie ;
- Rédigeant une autorisation écrite si une autre personne qu'un tuteur légal vient rechercher l'enfant ;
- Prenant connaissance de tout courrier concernant l'accueil des enfants ;
- Etant attentif aux points suivants :
 - Dès qu'un parent est présent dans le lieu d'accueil, la responsabilité de son ou ses enfants lui incombe ;
 - Dans le souci du respect des activités des enfants et de la disponibilité des accueillant(e)s, les parents veilleront à limiter leur présence au temps nécessaire à l'échange des informations relatives à leur(s) enfant(s).

Les enfants s'engagent à respecter les recommandations suivantes :

- Respecter les autres enfants et les accueillant(e)s ;
- Adopter une attitude polie et utiliser un langage correct à l'égard des autres enfants, des accueillant(e)s et de toute autre personne ;
- Respecter les locaux, le matériel et le mobilier scolaire mis à leur disposition ;
- Respecter le travail du personnel d'entretien ;
- Respecter les règles de vie en groupe au sens large ;
- Reprendre ses vêtements, boîtes à tartines, mallettes et sacs divers ;
- La fréquentation de l'extérieur du bâtiment n'est autorisée qu'accompagné d'au moins un(e) accueillant(e).

➤ Sanctions

Les accueillant(e)s font partie d'une équipe pédagogique et sont donc habilité(e)s à infliger des sanctions. Les accueillant(e)s en informeront la direction de l'école et la responsable de projet. Toute sanction doit faire l'objet d'une communication aux parents.

En cas de manquement aux règles de vie, de comportement inadéquat ou de violence commise par l'enfant (violence physique, verbale ou morale), aucun jugement ne sera porté. Une conciliation sera menée avec le(s) enfant(s) concerné(s). Selon la gravité des faits, une sanction plus ou moins importante sera appliquée ; elle sera proportionnelle à la gravité des faits et sera en rapport avec la faute commise. Le but n'est pas de punir mais d'aider l'enfant dans son apprentissage de la vie en société.

Parfois, un éloignement temporaire de l'enfant pourra être décidé par les accueillant(e)s mais il sera suivi d'une discussion avec l'enfant avant sa réintégration dans le groupe.

Toute sanction donnée sera donc discutée, expliquée et comprise par l'enfant.

Les accueillant(e)s sont invitées à communiquer aux parents des enfants concernés les manques de respect des règles et à signaler à la direction de l'école les manquements éventuels des élèves.

En cas de punition, les parents veilleront à respecter la sanction prise par l'accueillant(e).

D'une manière générale, sauf cas particuliers « graves », il est toujours préférable que la sanction prise par l'accueillant(e) soit effective pour l'enfant sous sa propre surveillance, et ce dans le cadre de l'accueil. Inversement, il n'est pas souhaitable que l'accueillant(e) soit sollicitée pour superviser une sanction qu'elle n'aurait pas donné.



➤ **Santé, hygiène et bien-être des enfants**

L'accueil s'inscrit dans le projet global d'hygiène et de santé de l'école.

Une grande importance est accordée à la santé communautaire et à l'hygiène qui peut être définie comme l'ensemble des principes et des pratiques individuelles ou collectives qui visent à conserver les personnes en bonne santé.

Gérer la santé, ce n'est pas seulement soigner les petits bobos ou faire appel à des spécialistes pour les gros. C'est d'abord développer une attitude qui permette à l'enfant d'évoluer dans un environnement sain et rassurant avec des adultes disponibles, à l'écoute, soucieux de son bien-être, de son épanouissement et des conditions de son développement.

Avoir le souci de la santé de l'enfant, c'est avant tout être attentif à :

- Respecter son rythme de vie et d'activité ;
- Lui offrir des conditions de vie optimales pour qu'il puisse rire, jouer, s'amuser ;
- Développer des comportements respectueux de son rythme et de ses besoins au sens large ;
- Lui permettre de se reposer et de dormir dans de bonnes conditions ;
- Respecter son appétit ;
- Veiller à ce qu'il boive suffisamment et lui donner accès à de l'eau en suffisance ;
- L'aider à se protéger du soleil ;
- Développer la prévention pour éviter les accidents.

L'hygiène individuelle est une marque de respect de soi et des autres. Elle est donc intégrée aux principes de base de l'éducation. Elle doit être appliquée au quotidien, par les enfants et tous les adultes intervenant à l'école, dans tous les locaux et espaces recevant des élèves.

Le lavage des mains est un temps essentiel, car la contamination par les mains est responsable de nombreuses infections. Les accueillant(e)s encouragent donc les enfants à se laver les mains avant de manger, avant et après le soin d'une plaie, après être passé aux toilettes, après avoir effectué des travaux salissants.

Après les collations et repas, les enfants ramassent leurs déchets et les mettent dans les poubelles sélectives prévues à cet effet.

L'accueil étant un milieu de vie comme les autres, l'équipe d'encadrement peut être amenée à devoir gérer des incidents de santé plus ou moins importants. L'équipe d'accueillant(e)s devra prendre les bonnes initiatives face aux bobos pouvant survenir au quotidien, mais être aussi consciente de ses limites, des risques liés à une réaction inadaptée et ne pas hésiter à passer le relais à des spécialistes.

L'équipe d'encadrement tiendra les parents informés de quelque bobo que ce soit.

Si l'accueillant(e) constate que l'état de santé d'un enfant paraît poser problème, il/elle avertira directement, par téléphone, la personne qui exerce l'autorité parentale pour que l'enfant soit repris. Si le nécessaire n'est pas fait, l'accueillant(e), la direction ou la responsable de projet prendra toutes les mesures que la situation nécessite afin que l'enfant puisse, selon le cas, être hospitalisé, repris par la personne désignée par ceux qui exercent l'autorité parentale sur l'enfant ou être accueilli de la manière qui convient.

Aucun médicament ne sera administré à l'enfant hors prescription médicale explicite et écrite.

Si l'enfant doit prendre des médicaments de manière IMPERATIVE, la procédure suivante doit être respectée :

- Un certificat médical doit être remis à l'accueillant(e). Il indiquera clairement l'obligation de prendre un médicament pendant les heures de l'accueil, sa description du médicament et la posologie ;
- Un écrit de la part de la personne exerçant l'autorité parentale sur l'enfant doit être remis aux accueillant(e)s pour demander leur collaboration à la prise du médicament ;
- Le médicament doit être remis aux accueillant(e)s.

Les jeux des enfants sont choisis de préférence dans des matériaux faciles à entretenir et seront lavés régulièrement afin de limiter les risques de contagion.

En cas d'accident à l'accueil, un formulaire de déclaration d'accident sera complété et sera transmis à l'administration communale pour suivi.

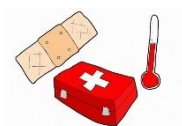


✓ Trousse de secours

Son contenu doit permettre de dispenser les premiers soins et de gérer les questions de santé dans la vie quotidienne.

La boîte de soins est clairement identifiée et est à disposition dans un endroit facilement accessible, au sec, à l'abri de la chaleur et hors de portée des enfants.

En cas d'accident léger, les accueillant(e)s ont à leur disposition une trousse de secours.



✓ Listing téléphonique

Afin de pouvoir parer rapidement à toute éventualité, une série de coordonnées utiles est présente à côté du téléphone (à disposition des accueillant(e)s ainsi que dans la farde avec les fiches de santé.



➤ Sécurité

L'équipe d'encadrement et les enfants, selon leur degré de responsabilité, prendront toutes les mesures pour assurer une qualité et une sécurité satisfaisantes à l'environnement de l'accueil.

L'aménagement est pensé de manière telle que tous les enfants puissent s'amuser, trouver de l'intérêt quel que soit leur âge. Les espaces ou les activités plus dangereuses font l'objet d'une surveillance permanente de façon à prévenir d'éventuels accidents.

En soi, les découvertes et expérimentations indispensables pour l'épanouissement et l'autonomisation des enfants comportent des risques. Dans l'hypothèse où la politique d'accueil s'efforçait de parvenir au risque zéro, on créerait des structures où il ne se passe rien et où les enfants encourent le risque d'un développement limité. La sécurité consiste plutôt dans la manipulation habile des dangers et non dans l'évitement des risques.

Aussi, le niveau de surveillance doit être en équilibre avec le but éducatif de permettre la capacité et le désir croissants de l'enfant d'agir de manière indépendante et responsable.

L'accès aux bâtiments est interdit à toute personne non autorisée. Personne (y compris les parents) ne peut accéder aux locaux de l'accueil en dehors des périodes d'arrivée et de départ de l'enfant. Chacun aura à cœur de fermer les portes et les grilles derrière lui lorsqu'il rentre ou sort de l'école.

En cas de panne ou de défectuosité du matériel ou des installations, les accueillantes en informent directement la direction ou la responsable de projet, qui se chargera de relayer l'information aux services et personnes compétents.

Tout dommage causé sciemment sera réparé aux frais de l'auteur.



➤ Assurance

Les enfants et les accueillant(e)s sont assuré(e)s en cas d'accident corporel survenu à l'accueil par souscription d'une police d'assurance prise par l'Administration Communale pour les activités temps libre.



➤ **Adhésion au règlement d'ordre intérieur**

Tout enfant, parent ou personnel de l'accueil s'engage à prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur et à le respecter.

Ce règlement d'ordre intérieur est remis à tous les parents. Il est également disponible auprès des accueillantes ou de la responsable de projet. Ce ROI est également repris sur le site internet de la commune de Remicourt.

➤ **Droit à l'image**

Peuvent être prises les photos des enfants représentant les activités normales de l'accueil (photos des activités) en vue d'illustrer ces dernières.

Elles pourront être diffusées ou publiées sur le site internet de la Commune (dont l'accès est illimité) ou pour tout autre usage interne à l'ATL (expositions, fête de l'ATL, panneaux pédagogiques et didactiques...) ainsi qu'à l'usage informatif de la population effectué par le pouvoir organisateur (bulletin communal, presse locale, site internet).

Les parents/personnes exerçant l'autorité parentale ainsi que les personnes concernées possèdent des droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des images les concernant. Toute demande y relative doit être adressée au pouvoir organisateur.



Tous les cas qui n'apparaîtraient pas expressément dans le présent règlement seront examinés par l'équipe d'encadrement et/ou par le pouvoir organisateur.



L'équipe d'encadrement vous remercie de la confiance que vous lui témoignez



Projet d'accueil de l'école maternelle libre des P'tits Pousset

PROJET D'ACCUEIL DE L'ÉCOLE MATERNELLE LIBRE DES P'TITS POUSSET

Adresse de l'école

Rue Cardinal Mercier, 22

4350 Pousset-Remicourt

019/ 54 43 64

Direction : Mme Anne Delbrouck

Pouvoir organisateur

ASBL Les Ecoles Catholiques de Waremmes et environs

Rue Prince Régent, 30

4300 Waremmes

Présidente : Melle Alice Auguste

Responsables du projet

Mme Ingrid Doppagne

Mme Anne Delbrouck

- **Historique du milieu d'accueil**

Depuis 2004, l'école adhère au Décret Accueil Temps libre en organisant un accueil avant et après les heures de cours pour tous les élèves inscrits dans l'école.

- **Philosophie**

Nous accueillons chaque enfant en promouvant les valeurs de respect, de partage, de solidarité, de tolérance et en veillant à l'épanouissement de chacun.

Le temps de l'accueil est un temps de récréation, de plaisir, de découverte et d'amusement dans un cadre déterminé.

- **Objectifs**

Contribuer à l'épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement multidimensionnel adaptées à leur capacité et à leur rythme.

Contribuer au développement physique de l'enfant par la pratique quotidienne de sports, de jeux ou d'activités de plein air.

Contribuer au développement intellectuel de l'enfant grâce à des jeux éducatifs ou à des jeux de société.

Permettre aux enfants d'avoir des moments de détente pendant lesquels s'ils le désirent, ils peuvent s'occuper librement.

Amener l'enfant à être créatif et inventif lors des activités qui lui sont proposées, et aussi en lui permettant de proposer lui-même des idées de jeux ou d'activités.

Développer le sens artistique des enfants en leur proposant des activités manuelles telles que la peinture, le bricolage, le dessin, etc.

Promouvoir l'intégration sociale de l'enfant tout en respectant les différences physiques, culturelles et sociales de chacun par le sport, le jeu et l'art manuel.

Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté de l'enfant par la pratique de la vie en société, le respect des règles et des normes qui en découlent.

Favoriser la participation de chaque enfant lors des animations mais aussi lors des moments ludiques ou récréatifs.

- **Activités**

Les activités proposées seront surtout ludiques ou éducatives (sans relever toutefois du domaine scolaire) afin de rendre l'accueil plus actif.

Les enfants pourront avoir le choix entre participer à l'activité, s'occuper librement ou encore ne rien faire si tel est leur choix.

L'accueil se veut donc actif et non une simple « surveillance » des enfants.

Les jeux et les activités sont adaptés à l'âge et aux possibilités des enfants (2,5 à 6 ans).

- **Encadrement**

L'encadrement des enfants est assuré par une accueillante compétente et dynamique.

Au minimum, une accueillante est prévue pour chaque période d'accueil. L'encadrement est susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'enfants fréquentant l'accueil.

Le taux d'encadrement prévu est celui du décret ATL :

Durée de l'accueil	Age des enfants	1 accueillant(e) par tranche entamée de :
Moins de 3 h consécutives ou après l'école jusqu'à 19 h		18 enfants
Plus de 3 h	Moins de 6 ans	8 enfants
	6 ans et plus	12 enfants

L'accueillante a suivi une formation initiale à l'animation des enfants et suit une formation continuée de 50 heures minimum par période de trois ans.

L'accueillante peut compter sur l'aide de la direction en cas de besoin.

- **Moyens et le matériel**

L'école met à disposition des services d'accueil la classe et la véranda.

L'école dispose d'une cour de récréation et de jeux accessibles à l'accueil.

L'Administration Communale et l'ASBL Les Ecoles Catholiques de Waremmme et environs mettent à disposition de chaque lieu d'accueil un budget permettant de commander du matériel de bricolage ou des jeux.

- **Accueillantes et responsable de projet**

L'accueillante est désignée par l'ASBL des Ecoles Catholiques de Waremmme et environs et payée par l'Administration Communale.

L'accueillante s'engage à :

- Assurer l'accueil et la surveillance des enfants,
- Animer et encadrer les activités,
- Assurer le suivi des contacts avec les parents,
- Proposer des jeux et des activités,
- S'investir dans les activités en y participant ou en les animant si les conditions le permettent,
- S'assurer du bien-être des enfants.

Le responsable de projet a pour rôle :

- Le suivi de la ou les accueillante(s),
- L'organisation et la concertation avec la ou les accueillante(s),
- L'information des parents et des enfants,
- La planification des activités,
- La commande de matériel.

- **Règlement**

Publics accueillis

Les enfants accueillis sont ceux en âge de fréquenter l'enseignement maternel, c'est-à-dire les enfants âgés de 2,5 à 6 ans.

Les enfants résidants ou non sur le territoire de la commune de Remicourt

Les enfants dont les parents ne peuvent être présents à la fin des cours pour diverses raisons (travail, rendez-vous, etc.).

Horaire

Le matin : de 7 h 00 à 8 h 30

Le soir : de 15 h 30 à 17 h 30

Le mercredi après-midi : possibilité d'accueil jusqu'à 13 h 00.

Tarif

Le coût par période d'accueil est de :

- 1 € pour le premier enfant,
 - 0.50 € pour le ou les enfant(s) suivant(s) de la même famille,
- et ce, quelle que soit la durée de l'accueil.

L'accès à l'accueil est gratuit :

- Le matin de 8 h 15 à 8 h 30
- Le soir de 15 h 30 à 15 h 45
- Le mercredi de 12 h 00 à 13 h 00

Les enfants du personnel accueillant ou du personnel enseignant bénéficient de la gratuité de l'accueil pendant leur temps de travail.

Chaque mois, l'Administration Communale de Remicourt établira une facture au nom de la personne responsable de l'enfant. Celle-ci reprendra les présences de l'enfant. Un bulletin de versement mentionnant le montant à payer pour le mois écoulé y sera joint. Le montant sera réglé par virement sur le compte de l'Administration Communale de Remicourt (garderies et stages) BE75 0910 1733 6151 (banque Belfius).

Les factures seront envoyées directement aux familles.

Le paiement devra être effectué par virement, dans les plus brefs délais.

Une attestation de déductibilité des frais de participation à l'accueil sera fournie à tous les parents ayant acquitté les frais d'accueil de leur enfant. Celle-ci sera envoyée par courrier dans le courant du deuxième trimestre de l'année en cours (pour l'année précédente).

La participation financière ne doit pas représenter un obstacle à la participation de votre enfant à nos activités. En cas de problème financier, une solution

acceptable sera envisagée (étalement du paiement dans le temps, arrangement avec le CPAS...).

Présences

Durant les périodes d'accueil, l'accueillante relève les présences des enfants sur une fiche tenue mensuellement.

Les enfants sont sous la responsabilité de la ou les accueillante(s).

En fin de mois, chaque accueillant(e) transmet ces fiches à la responsable de projet. Celle-ci encode alors les présences individuelles pour chaque enfant dans le programme informatique qui établira les factures.

Encadrement

Pendant les périodes d'accueil, les enfants inscrits sont sous la responsabilité de(s) l'accueillante(s). Cependant, dès qu'un parent est présent dans le lieu d'accueil, la responsabilité de son ou ses enfants lui incombe. De même, dès qu'ils quittent le bâtiment de l'implantation scolaire, ils ne sont plus sous leur responsabilité.

L'équipe d'encadrement s'engage à encadrer les enfants qui leur sont confiés, à réaliser des animations, tout en veillant au bien-être de tous.

En aucun cas un enfant ne sera laissé sans surveillance dans la cour ou dans un local.

Si l'accueillante est seule : tous les enfants doivent obligatoirement être regroupés au même endroit, sous sa surveillance.

Toute personne qui confie son enfant accepte de fournir les renseignements indispensables à la bonne prise en charge de celui-ci, et à informer sans délai l'équipe d'accueil de tout changement.

Collations

Les parents sont invités à prévoir une collation pour les enfants présents durant le temps d'accueil.

Assurances

Les enfants et l'accueillante sont assurés par l'école en cas d'accident survenu pendant l'accueil.

Santé, hygiène et bien-être des enfants

L'accueil s'inscrit dans le projet global d'hygiène et de santé de l'école.

Avoir le souci de la santé de l'enfant, c'est avant tout être attentif à :

- Respecter son rythme de vie et d'activité ;
- Lui offrir des conditions de vie optimales pour qu'il puisse rire, jouer, s'amuser ;
- Développer des comportements respectueux de son rythme et de ses besoins au sens large ;
- Lui permettre de se reposer et de dormir dans de bonnes conditions ;
- Respecter son appétit ;
- Veiller à ce qu'il boive suffisamment et lui donner accès à de l'eau en suffisance ;
- L'aider à se protéger du soleil ;
- Développer la prévention pour éviter les accidents.

Aucun médicament ne sera administré à l'enfant hors prescription médicale écrite.

En cas d'accident à l'accueil, un formulaire de déclaration d'accident sera complété et sera transmis à la direction de l'école.

Trousse de secours

Son contenu doit permettre de dispenser les premiers soins et de gérer les questions de santé dans la vie quotidienne.

La boîte de soins est clairement identifiée et est à disposition dans un endroit facilement accessible, au sec, à l'abri de la chaleur et hors de portée des enfants.

En cas d'accident léger, les accueillant(e)s ont à leur disposition une trousse de secours établie sur les conseils du service de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE).

Numéros de téléphone

Afin de pouvoir réagir rapidement à toute éventualité, une série de coordonnées utiles est à disposition de l'accueillante ainsi que dans la farde avec les fiches de santé.

Y sont repris les numéros de la direction et des enseignantes.

Documents

- Une fiche d'inscription par enfant
- Une fiche signalétique reprenant des informations relatives à l'enfant et des numéros de contact en cas de problème
- Un cahier dans lequel chaque accueillante note les enfants présents (relevé quotidien)
- Un cahier de communication sur lequel accueillant(e)s et instituteur(trice)s notent ou affichent les faits importants dans la vie de l'école et de l'accueil.

Communication

Les parents et l'accueillante communiquent quotidiennement. L'accueillante informe les parents de tout évènement particulier. Une relation de confiance s'établit pour le bien-être de l'enfant.

Il est demandé aux parents de respecter l'horaire de fin d'accueil.

En cas de circonstances exceptionnelles, ils sont tenus de prévenir la responsable de l'accueil de l'école de Pousset au 019/54 43 64.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

« Tout savoir sur le décret ALT », Brochure ONE

« Après l'école, le temps libre », Brochure ONE

<https://www.remicourt.be/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Remicourt_\(Belgique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Remicourt_(Belgique))

<https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/dispositif-atl/?L=0>

<https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/dispositif-atl/etat-des-lieux/?L=0>

<https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/dispositif-atl/programme-cle/?L=0>

<https://www.plateforme-communautaire-catl.be/>

Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) Remicourt 2020-2025

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....1

INTRODUCTION.....4

Préambule.....5

Le Programme CLE..... 5

L'Etat des lieux - analyse des besoins..... 6

Cadre légal.....9

Historique du Décret ATL..... 9

Fondements du Décret ATL..... 9

Le concept de temps libre..... 10

Accueil Temps Libre..... 10

La coordination ATL..... 11

Cycle de l'ATL dans une commune..... 13

La coordinatrice ATL..... 14

La Commission Communale de l'Accueil..... 15

Présentation de la commune.....18

➤ Un peu d'histoire..... 19

➤ Physionomie de la commune..... 19

➤ Démographie..... 21

➤ Pyramide des âges..... 22

➤ Population scolaire au 10/4/2024..... 24

ETAT DES LIEUX.....25

Opérateurs subventionnés.....26

Opérateurs partenaires.....29

Méthodologie.....30

➤ Au niveau des professionnels..... 31

➤ Au niveau des enfants..... 33

➤ <u>Au niveau des ados</u>	34
➤ <u>Au niveau des familles</u>	34

 Constats et besoins relevés dans l'état des lieux	36
--	----

 Du côté des parents	38
--	----

➤ <u>Qualité de l'information</u>	39
➤ <u>Horaires</u>	43
➤ <u>Infrastructures d'accueil</u>	43
➤ <u>Offre d'activités</u>	44
➤ <u>Offres par tranche d'âge</u>	46
➤ <u>Encadrement</u>	47
➤ <u>Accessibilité - coût</u>	49
➤ <u>Accessibilité géographique</u>	50

 Du côté des enfants	51
--	----

➤ <u>Pendant les temps libre à l'école</u>	52
➤ <u>En dehors de l'école</u>	56
➤ <u>Pendant les vacances scolaires</u>	59

 Du côté des ados	62
---	----

 Du côté des professionnels	63
---	----

➤ <u>Infrastructures d'accueil</u>	63
➤ <u>Matériel d'animation</u>	64
➤ <u>Formation continue</u>	64
➤ <u>Encadrement</u>	65
➤ <u>Gestion</u>	66
➤ <u>Coordination et partenariats</u>	67

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE	69
---	----

 Objectifs du programme CLE	70
---	----

PARTIE GENERALE.....72

Modalités de collaboration entre les opérateurs.....73

- Partenariat entre opérateurs de l'accueil..... 74
- Partenariat entre commune et opérateurs de l'accueil..... 74
- Partenariat entre commune, opérateurs de l'accueil et établissements scolaires..... 75
- Partenariat entre différentes communes de la région..... 77

Modalités d'information aux usagers potentiels.....78

- Informations via les établissements scolaires..... 78
- Site internet de la commune de Remicourt..... 79
- Facebook «Commune de Remicourt» et «ATL Remicourt»... 80
- Bulletin communal..... 80
- Commission Communale de l'Accueil..... 81
- Coordinatrice ATL..... 81
- Les accueillantes des milieux d'accueil et les animateurs des stages..... 82
- Les opérateurs de l'accueil..... 82

Modalités de répartition des moyens communaux et publics 83

- Subventions octroyées par l'ONE..... 83
- Contribution parentale..... 83
- Mutualisation des moyens..... 84
- Engagement fort de la commune de Remicourt..... 84
- Soutien au personnel..... 84
- Coûts logistiques..... 85

Partenariats Automne Détente (PAD).....86

CONCLUSION.....87

Conclusion.....88

ANNEXES.....89

 Affiche diffusée reprenant les informations des divers questionnaires.....	90
--	----

 Questionnaire enfants.....	91
--	----

 Questionnaire ados.....	104
---	-----

 Questionnaire parents.....	113
--	-----

 Questionnaire professionnels.....	127
---	-----

 Preuves de diffusion de l'information.....	143
--	-----

 Projet d'accueil des écoles communales.....	158
---	-----

 Projet d'accueil de l'école maternelle libre des P'tits Pousset.....	186
--	-----

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES.....194

TABLE DES MATIERES.....196